DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉCONOMIE GÉNÉRATIONNELLE

Sous la direction de
Mabingué Ngom

DÉMOGRAPHIE, PAIX ET SÉCURITÉ AU SAHEL

Regards croisés pour un Sahel central résilient

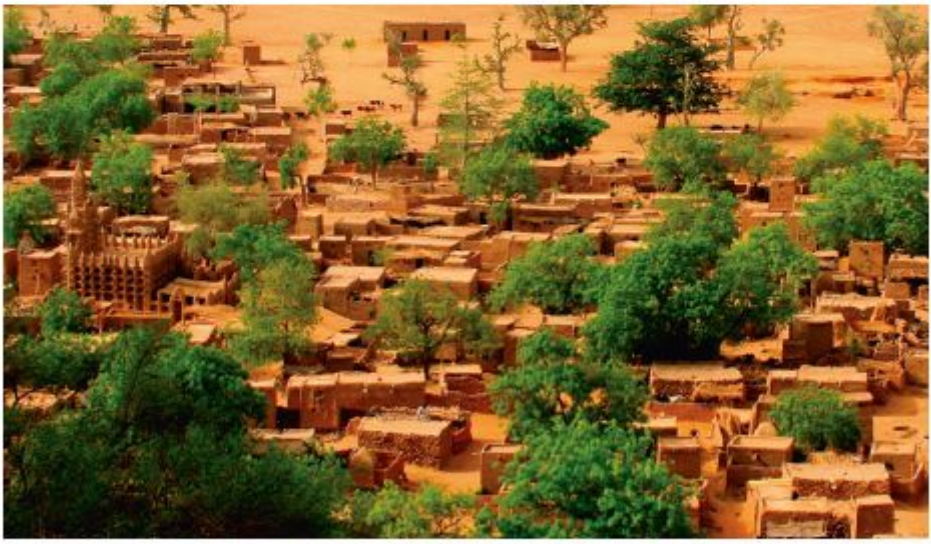

Préface de Mahamadou ISSOUFOU
Président de la République du Niger

L'Harmattan Sénégal

DÉMOGRAPHIE, PAIX ET SÉCURITÉ

Regards croisés pour un Sahel central résilient

Sous la direction de
Mabingué Ngom

DÉMOGRAPHIE, PAIX ET SÉCURITÉ

Regards croisés pour un Sahel central résilient

Préface de S.E. M. Mahamadou Issoufou,
Président de la République du Niger

Postface de M. Saïdou Oua,
Directeur général de l'Autorité du Développement Intégré
de la Région du Liptako-Gourma (ALG)

L'Harmattan Sénégal

© L'Harmattan-Sénégal, 2020
10 VDN, Sicap Amitié 3, Lotissement Cité Police, DAKAR

http://www.harmattansenegal.com
senharmattan@gmail.com
senlibrairie@gmail.com

ISBN : 978-2-343-21786-4
EAN : 9782343217864

Table des matières

Remerciements **11**
Préface de S.E. M. Mahamadou Issoufou, Président de la République du Niger **17**
Avant-propos de M. Mabingué Ngom, Directeur régional de l'UNFPA pour l'Afrique de l'Ouest et Centrale **21**
Liste des acronymes **25**
Introduction **27**
I. Contexte, définition de concepts, problématique et méthodologie **29**
Contexte et justification : DPS, un nexus complexe 29
Le Sahel, un présent difficile, un avenir ouvert 29
Une région en transition 29
Des regards multiples 32
La démographie 33
La paix 36
La sécurité 37
Quid du nexus DPS ? 38
Une conjonction d'intérêts conjoncturels et structurels 50
Pourquoi le nexus DPS est important pour l'UNFPA ? 53
Méthodologie 55
Revue de la littérature générale sur le Sahel, et singulièrement sur le Sahel central 55
Études spécifiques sur DPS 55
Analyse de travaux sectoriels ou globaux 56
Contributions du Comité scientifique 56
Communications régulières formelles ou informelles entre l'équipe de consultants et les experts 56
II. Le Sahel central : regards croisés du nexus DPS **59**
Le système Sahel et le nexus DPS : approche à partir du terrain 60
Les transitions d'ordre écologique 60

Les transitions d'ordre socio-culturel 63
Les transitions d'ordre politico-administratif 64
Les transitions d'ordre démographique 64
Les transitions d'ordre sécuritaire.....67
Les transitions d'ordre économique.....74
Le nexus DPS dans le Sahel : quels résultats empiriques ? 76
Les variables constitutives du Sahel et leurs interrelations dynamiques 83
Les invariants 83
Les tendances lourdes 84
Des sociétés d'ordre et de caste 84
Un ratio de dépendance démographique élevé 84
Urbanisation 85
Persistance des inégalités de genre 90
Persistance des inégalités entre ville et campagne.....91
Persistance des inégalités économiques.....92
Accroissement des disparités en matière de R&D entre le Sahel et les autres régions du monde.....93
Les germes de changement 93
Une montée de l'insécurité et de nouvelles modalités d'expression de l'insécurité.....94
Une reconfiguration des acteurs et un changement dans les rôles des acteurs.....97
L'économisme dominant 99
L'approche technocratique, sectorielle 100
L'approche court-termiste 100
La prépondérance de l'État 101
Changements paradigmatiques 101

III. Quels avenirs possibles ? L'exploration par la méthode des scénarios 107
Construction des scénarios 107
Principaux scénarios retenus 111
Scénario tendanciel 112
Scénario d'adaptation 119
Scénario d'aggravation des déséquilibres 125
IV. Quelles politiques publiques pour un Sahel résilient ? 131
Rappel des principaux défis et enjeux liés au nexus DPS 132
Rappel des principaux défis liés à la dynamique démographique 132
Rappel des principaux défis liés à la dynamique sécuritaire et au maintien de la paix 138
Rappel des principaux défis liés à l'absence d'une approche intégrée sur le nexus DPS 140
Quelles orientations stratégiques pour relever les principaux défis ? 141
Définir une vision intégrée et partagée sur le nexus DPS 141
Assurer une bonne planification opérationnelle 142
Valoriser le capital humain et transformer la structure par âge pour favoriser la capture du dividende démographique 146
Promouvoir la paix, la sécurité et la bonne gouvernance 149
Les acteurs du futur Sahel et leurs stratégies 152
Le secteur public et les autres pouvoirs de l'État 153
Les gouvernements et leurs systèmes de gouvernance 153
Les collectivités locales 154
Les parlementaires 154
Le secteur privé 157
La société civile 157
Les associations de jeunes 158

Les associations des femmes 159

Les organisations confessionnelles et les chefs religieux.....159

Les chercheurs et les universitaires.....160

Autres organisations de la société civile.....160

Les agences du Système des Nations Unies, les organisations internationales et régionales.....162

Conclusion..... 165

Postface de M. Saïdou Oua, Directeur général de l'Autorité du Développement Intégré de la Région du Liptako-Gourma (ALG)..... 167

Quelques références bibliographiques..... 171

Membres du Comité Scientifique..... 175

Remerciements

Pour des raisons bien compréhensibles, les stratégies conçues pour juguler la crise sécuritaire du Sahel ont fait l'objet de nombreuses rencontres qui ont mis en exergue la nécessité d'aller au-delà du traitement symptomatique qui en est fait pour comprendre les phénomènes complexes qui en sont à l'origine, et trouver les voies et moyens de remédier au mal qui ronge cette partie de l'Afrique et qui ne cesse de s'aggraver.

Analyser de façon plus fine les facteurs qui entretiennent la fragilité du Sahel pour mieux agir sur eux : telle est l'impérieuse nécessité pour ceux qui, s'agissant de cette région particulièrement vulnérable, ont à cœur d'aller au-delà de la gestion des urgences.

Toutefois, cette ambition on ne peut plus légitime des acteurs et partenaires du Sahel de trouver des solutions radicales et durables à une crise dont tous conviennent qu'elle plonge ses racines dans une histoire parfois fort ancienne vient se heurter à un mur : celui qui naît de l'insuffisance quantitative et qualitative de données et d'évidences susceptibles de fonder un nouveau récit et des stratégies capables de renverser les tendances actuelles.

C'est pour battre en brèche ce mur et élargir les frontières de la connaissance et des compréhensions que l'UNFPA a choisi de mobiliser des chercheurs, des experts, des décideurs politiques, des praticiens du développement, sahéliens et non-sahéliens pour réfléchir sur le nexus démographie, paix et sécurité (DPS) dans le Sahel central, objet du présent ouvrage. Dès l'entame du projet, l'UNFPA a pris le parti d'impulser et de faciliter une dynamique de co-création d'un agenda DPS plutôt que de s'enfermer dans une démarche normative. Ensuite, fort de la conviction qu'une

démarche empirique serait de nature à enrichir ce processus de co-création, l'UNFPA a choisi de se mettre à l'écoute du terrain avec toutes les difficultés que cela comporte. Une telle posture nous a semblé nécessaire pour ne pas céder à la tentation de sacrifier les exigences de rigueur scientifique à des considérations émotionnelles. L'attachement aux faits a donc, dès le début, été érigé en principe sacro-saint de cette belle odyssée intellectuelle qui s'est étalée sur plusieurs mois et que mon bureau a eu le plaisir de faciliter.

Parce que l'exercice fut loin d'être un long fleuve tranquille, je me dois de remercier tous les acteurs qui ont contribué à sa réussite. C'est ainsi que, au nom du Bureau Régional du Fonds des Nations Unies pour la Population pour l'Afrique de l'Ouest et Centrale je tiens à exprimer ma reconnaissance au **Professeur Alioune Sall**, Directeur de l'Institut des Futurs Africains et au **Docteur Bakary Sambe**, Directeur de Timbuktu Institute. Sans leur bienveillante compréhension et appui constant le présent ouvrage n'aurait pas vu le jour. Leur contribution à la rédaction de l'étude sur « *Comprendre le Sahel à travers son histoire, sa géographie, et ses défis sociodémographiques et sécuritaires* » a permis de jeter les bases de la réflexion sur la relation entre la démographie, la paix et la sécurité au Sahel.

Cette expérience de conceptualisation et de modélisation statistique de la relation entre la démographie, la paix et la sécurité n'aurait pu être aussi enrichissante sans le soutien et l'engagement du Peace Research Institute OSLO (PRIO), et particulièrement du **Professeur Henrik Urdal et de Mme Bintu Zarah Sakor**, à qui je voudrais exprimer toute ma gratitude. Je tiens aussi à remercier **M. Abdou Diouf** ainsi que le **Dr Souleymane Diakité** et **M. Oumar Sène,** tous experts de l'École Nationale de la Statistique et de l'Analyse Économique (ENSAE) du Sénégal, pour leur engagement sans faille.

Mes remerciements vont également aux experts et consultants des Instituts Nationaux de la Statistique (INS) du Burkina Faso, du Mali et du Niger dont les efforts conjugués avec ceux du PRIO et de l'ENSAE ont permis de mieux comprendre le contexte sociodémographique et sécuritaire du Sahel central, et de mieux saisir le sens de la relation entre la démographie, la paix et la sécurité dans cette région. Convaincus de la pertinence de l'étude, ils ont su allier leur curiosité à la rigueur scientifique pour contribuer efficacement aux débats en cours dans cette région et ailleurs.

Tout au long de sa préparation, l'ouvrage a bénéficié des apports d'un comité scientifique international réunissant des responsables et experts d'institutions de grande renommée en matière de recherche, de hauts fonctionnaires dans les institutions nationales de statistique et des chercheurs spécialistes de divers horizons. Les membres de ce comité scientifique[1] ont apporté une contribution appréciable à l'ensemble des travaux scientifiques à la faveur d'une série de rencontres particulièrement passionnantes qui ont permis d'affiner les cadres, conceptuel, méthodologique, analytique, de recherche. Leurs lectures méticuleuses des travaux d'étapes, accompagnées d'observations et recommandations fort pertinentes, ont rendu plus clair et plus percutant le texte final. Qu'ils trouvent ici l'expression de ma profonde gratitude.

La rédaction finale de cet ouvrage doit beaucoup aux efforts du **Professeur Alioune Sall** et de **M. Ruben Djogbenou,** à qui je renouvelle mes sincères remerciements. Ils ont su exploiter avec rigueur l'ensemble des matériaux fournis par les experts nationaux

[1] Liste des membres du Comité Scientifique en annexe à la fin de l'ouvrage.

et internationaux ainsi que les contributions émanant des membres du comité scientifique.

Je me dois enfin de remercier tous mes collègues du bureau régional de l'UNFPA d'avoir consacré avec talent et acharnement plusieurs mois à la réussite de cette mission. Méritent une mention particulière : Dr **Mamadou Kanté**, Directeur Régional Adjoint de l'UNFPA ; **Dr Édouard Talnan,** Conseiller régional en population et développement ; **Waly Sène**, Analyste de programme en population et développement ; **Gilena Andrade**, Spécialiste Programme en Population et Développement ; **Moussa Fall**, Directeur des Opérations **; Habibou Dia**, Spécialiste communication ; **Jacob Enoh Eben**, Conseiller régional pour la communication et le plaidoyer ; **Jocelyn Fenard**, Conseiller régional pour les partenariats stratégiques et la mobilisation des ressources ; **Sarah Belmir**, Assistante spéciale du Directeur Régional, **Sophie Sène-Kane**, Assistante personnelle du Directeur régional pour l'Afrique occidentale et centrale ; **Awa Dia**, consultante ; **Catherine Senghor**, Assistante du Programme ; **Lauren Knipping Bolinger,** Spécialiste des Achats; **Auguste Jean Marie Pognon**, Représentant Résident de l'UNFPA au Burkina Faso ; **Dr Dalomi Bahan**, Chargé du Suivi et Évaluation au Bureau de l'UNFPA au Burkina Faso ; Dr **Eugène Kongnyuy**, Représentant Résident de l'UNFPA au Mali ; **Mohamed Moussa Ould Lemine**, Chargé de Programme Données intelligentes et Suivi-Évaluation au Bureau de l'UNFPA au Mali ; **Ismaïla Mbengue**, Représentant Résident de l'UNFPA au Niger ; **Cheikh Tidiane Ndiaye**, Conseiller Technique en Analyse Prospective et en Population & Développement au Bureau de l'UNFPA au Niger.

L’ouvrage est une synthèse des consultations, discussions et travaux qui ont été menés au cours des derniers mois et le contenu ne reflète pas nécessairement le point de vue de l’UNFPA.

Le livre est disponible auprès de l’Harmattan. Une version électronique est également en libre accès sur le site de l’UNFPA : wcaro.unfpa.org

Pour plus d’informations sur l’ouvrage, veuillez contacter le Bureau Régional de l’UNFPA pour l’Afrique de l’Ouest et Centrale

Immeuble Wolle Ndiaye, Almadies

BP : 21090 Dakar-Ponty SÉNÉGAL

Fax : +221 33 820 17 31

E-mail : wcaro.office@ unfpa.org

Préface de S.E. M. Mahamadou Issoufou, Président de la République du Niger

Regards croisés pour un Sahel central résilient est une publication que j'ai eu grand plaisir à lire pour des raisons que je voudrais commencer par clarifier.

La première est que l'ouvrage traite d'une problématique qui est, à proprement parler, vitale puisqu'elle concerne la démographie sahélienne. Mais la démographie dont il s'agit ici va bien au-delà de l'acception commune du terme pour s'intéresser à l'incidence des faits de population sur la paix et la sécurité. L'ouvrage cherche donc à répondre à la brûlante question de savoir si les dynamiques démographiques sont de nature à favoriser le développement, la paix et la sécurité ou, au contraire, susceptibles de les mettre en péril. Il n'est guère de problématique plus pressante que celle-là dans un Sahel où l'on a vite fait d'imputer l'extrémisme violent à la jeunesse de la population en

oubliant que la variable démographique, pour importante qu'elle soit, n'est, ni au Sahel ni ailleurs, une variable indépendante. C'est le mérite de l'ouvrage que de « recadrer les choses » en mettant en exergue les déterminants de la paix et de la sécurité autres que démographiques : ceux-là qui sont d'ordre économique, social, politique, environnemental, culturel, voire technologique. Il apparaît ainsi que les crispations identitaires, dont le Djihadisme est une manifestation, ont beaucoup moins à voir avec la fécondité des femmes sahéliennes qu'avec le difficile ajustement de certains groupes sociaux à l'avènement de sociétés multiculturelles et le pluralisme des opinions qui l'accompagne avec tout ce que cette transition charrie comme opportunités mais aussi comme menaces. L'ouvrage va ainsi au-delà des approches traditionnelles. Il offre un nouveau cadre d'analyse de cette problématique dont le Sahel ne peut faire l'économie d'une analyse lucide.

La seconde raison pour laquelle Regards croisés pour un Sahel central résilient a retenu mon attention procède de ce que, à rebours de nombreux travaux sur le Sahel, la réflexion est alimentée ici par les réalités, j'allais dire les aspérités, d'un terrain sahélien dont on ne soulignera jamais assez qu'il est tout en nuances. À l'aune de nombreux facteurs, le Sahel présente une certaine diversité qui autorise à dire qu'il n'y a pas un mais plusieurs Sahel. Il s'ajoute que le nexus démographie-paix-sécurité n'est pas justiciable d'une approche mono disciplinaire. Et L'hétérogénéité des sous-espaces et la complexité des relations qui se nouent entre démographie, paix et sécurité sont telles que les généralisations hâtives et la rigidité des frontières disciplinaires n'ont pas de sens pour l'analyste averti des réalités sahéliennes. Que les auteurs de Regards croisés pour un Sahel central résilient l'aient compris, et aient adopté une approche pluridisciplinaire seule à même de pouvoir rendre compte de la complexité du sujet et de l'hétérogénéité des espaces m'a comblé d'aise.

Je devrais, enfin, et pour être tout à fait transparent, indiquer que la qualité de l'écriture ne m'a pas laissé indifférent. J'y suis d'autant plus sensible que la sobriété avec laquelle les auteurs traitent de concepts qui auraient pu être rébarbatifs devrait valoir à l'ouvrage une certaine audience auprès d'un grand nombre de Sahéliennes et de Sahéliens, et de ce fait contribuer à une démocratisation du savoir à laquelle je suis particulièrement attaché.

Au-delà de ces questions de forme, mon appétit pour Regards croisés pour un Sahel central résilient a été aiguisé par le message politique qu'il véhicule et qui se peut décliner en deux affirmations. La première est que le Sahel peut et va gagner la guerre contre l'insécurité et « faire taire les armes » pour paraphraser l'Union africaine. Il y parviendra, non pas uniquement en investissant davantage dans les dispositifs sécuritaires mais en s'attachant avec détermination et vigueur à constituer un dividende démographique par le biais de politiques soutenues et originales de valorisation du capital le plus précieux qui soit : le capital humain dont on sait qu'il est, au Sahel plus qu'ailleurs, en majorité jeune et féminin. La seconde affirmation est que la victoire sera plus belle, et surtout plus durable, si elle résulte de la synergie des efforts de tous. Ce message correspond à une conviction profonde que les dix dernières années passées au service du peuple nigérien en qualité de chef d'État ont confortée en moi : c'est dans les terres, les terroirs et les territoires sahéliens que se trouvent les solutions aux problèmes sahéliens et c'est aux Sahéliens que revient la responsabilité première de trouver ces solutions. C'est à eux qu'il revient de se doter de référentiels majeurs, de boussoles qui permettent de garder le cap sur l'ambition, plus pertinente que jamais, de mettre au cœur de la pensée stratégique la satisfaction des besoins de tous ordres des populations car celle-ci reste le gage le plus sûr d'un avenir de paix et de sécurité.

Pour autant, les Sahéliens ne sauraient se refermer sur eux-mêmes car loin d'être un espace isolé, figé entre des isohyètes qui, au demeurant, évoluent, le Sahel est plongé dans le monde, participe à ses pulsations tout autant qu'il en subit les effets ; dès lors, la coopération s'impose avec ceux et tous ceux qui choisissent de se comporter en partenaires. Fort heureusement, il n'en manque point. Et parmi eux, il me plaît de distinguer l'UNFPA.

À cette agence des Nations Unies, je tiens à adresser mes vifs remerciements pour son leadership intellectuel, la qualité de son plaidoyer et la portée hautement stratégique de ses activités opérationnelles. Mais si j'apprécie particulièrement son action, j'apprécie encore davantage la manière de faire de cette agence qui a choisi de conférer à la démarche partenariale le statut de modalité privilégiée d'intervention.

Avant-propos de M. Mabingué Ngom, Directeur régional de l'UNFPA pour l'Afrique de l'Ouest et Centrale

Regards croisés pour un Sahel central résilient est un ouvrage qui présente, de façon convaincante, des faits, des données et des résultats empiriques de travaux et analyses qui établissent, on ne peut plus clairement, les liens entre la démographie, la paix et la sécurité dans le Sahel Central. Il sera difficile après avoir lu cet ouvrage, au volume pourtant fort modeste, de s'abriter derrière l'alibi de l'ignorance. En effet, de part en part, il est traversé par une préoccupation : celle de préférer l'analyse concrète des situations concrètes aux positions idéologiques, de faire de la pratique le test décisif sans renoncer pour autant aux éclairages théoriques là où ils s'imposent.

De ce parti-pris méthodologique allaient découler deux choix. Le premier a consisté à circonscrire l'étude au Sahel central - celui que forment le Burkina, le Mali et le Niger - pour une raison qui tombe sous le sens : cet arc de cercle devenu, de fait, l'épicentre de la crise sécuritaire sahélienne est l'objet de toutes les inquiétudes. Dans ce Sahel central, les effets des aléas climatiques qui, en bien des lieux, virent au drame humanitaire sont venus aggraver l'instabilité et l'insécurité causées par divers mouvements irrédentistes, allant des combattants djihadistes aux trafiquants d'armes et d'êtres humains en passant par les miliciens communautaristes. Négliger les autres composantes du Sahel, dont il faut rappeler qu'il s'étend de l'Atlantique à la mer Rouge, aurait cependant été une faiblesse d'autant moins excusable que les entrepreneurs de la violence se jouent des frontières et élargissent leur rayon d'action au quotidien ; voilà pourquoi sur

les pays qu'on eût pu dire « hors champ » si l'appellation ne connotait pas l'idée qu'ils seraient à l'abri de l'insécurité, les auteurs n'ont pas manqué d'exploiter de nombreuses et diverses bases documentaires pour se faire une idée aussi complète que possible de l'unité et de la diversité des Sahel.

Une autre implication du parti pris méthodologique est que les regards posés sur ces terrains sahéliens ne pouvaient manquer d'être pluriels : à rebours de la hiérarchie toxique des savoirs à laquelle nous ont habitués certaines épistémologies, toutes les disciplines se voyaient conférer par les auteurs de l'ouvrage un égal intérêt parce que d'égale dignité. Ainsi, à l'opposé des approches sectorielles qui tendent à tronçonner la réalité, c'est une approche résolument pluridisciplinaire qui a été choisie, car, ainsi que le souligne dans sa préface le Président Issoufou, elle seule est à même de rendre compte de la complexité d'une réalité sahélienne qui est tout en nuances. Voilà pourquoi les initiateurs du projet se sont attaché les services d'anthropologues, de démographes, de géographes, d'économistes, d'historiens, de statisticiens et de militaires.

Ces regards croisés qui donnent à l'ouvrage son titre ne permettent pas seulement de dépasser les cloisonnements disciplinaires ; ils permettent aussi d'appréhender le temps comme mode d'existence du mouvement, mais aussi comme la résultante de multiples temporalités qui tantôt s'entrelacent tantôt s'entrechoquent, tantôt convergent tantôt divergent. Certes, l'ambition était d'élucider le présent, mais comment le pourrait-on sans jeter un regard rétrospectif sur une région si chargée d'histoire, sans s'interroger sur un passé qui, à bien des égards, fut florissant et dont les mémoires et conduites sociales gardent encore les traces même dans les circonstances difficiles que traverse la région ? Comment des esprits soucieux de se soustraire

à la dictature des urgences qui inspire, fort malheureusement, nombre de stratégies auraient-ils pu se garder d'explorer l'avenir et de découvrir qu'il n'est pas joué d'avance ? Il est heureux que le cadre conceptuel adopté par les auteurs ait permis de replacer le présent dans un continuum qui le lie au passé et au futur car cette tripartition temporelle est au cœur de l'aventure humaine en général et de l'expérience sahélienne en particulier.

Tout aussi heureux et stimulant est le fait que les perspectives qui se dégagent de ces regards croisés coïncident, sur bien des points, avec celles qui émanent de l'Agenda 2030 des Nations Unies et de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, pour ne citer que deux référentiels abondamment sollicités dans *Regards croisés pour un Sahel central résilient.*

Mon bureau est honoré d'avoir été un partenaire dans cet effort d'élucidation des réalités sahéliennes qui a permis de tester, en grandeur nature, un certain nombre de concepts et notions autour desquels s'articulent au quotidien nos activités de plaidoyer, de planification et de programmation. À ces notions qui s'appellent dividende démographique, émergence, transition démographique, etc. *Regards croisés pour un Sahel central résilient* apporte une sensibilité sahélienne qui n'aurait pas été possible sans l'implication de nombreux chercheurs, acteurs et décideurs de diverses origines mais ayant en partage une exigence de rigueur scientifique doublée d'un respect pour les communautés sahéliennes.

Mais, *Regards croisés pour un Sahel central résilient* n'aurait pas vu le jour sans le soutien des autorités politiques sahéliennes, singulièrement du Président Mahamadou Issoufou que je me dois de remercier bien vivement de nous avoir fait confiance tout au long des exercices ayant abouti à cette publication. Nous sommes

résolus, à l'UNFPA, à ne ménager aucun effort pour continuer de mériter sa confiance, son appui et celui de ses pairs dans la phase qui s'ouvre maintenant : celle de l'opérationnalisation des orientations que décideront de retenir les peuples et les dirigeants du Sahel.

À travers la préface dont il a bien voulu gratifier l'ouvrage sur *Regards croisés pour un Sahel central résilient,* le message du chef de l'État nigérien est des plus clairs : il est de la responsabilité première des Sahéliens de créer les conditions pour que leur région soit synonyme d'une démographie maîtrisée par des communautés organisées en vue de tirer pleinement parti de leurs ressources dans des environnements où la paix et la sécurité auront élu domicile. Pour accompagner les acteurs et décideurs sahéliens dans cet effort, le bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et Centrale du Fonds des Nations Unies pour la Population s'engage à mettre à leur disposition toutes les données et évidences recueillies à la faveur de la préparation de l'ouvrage et qui attestent de la nécessité, pour tous ceux qui se soucient de construire un Sahel résilient, d'adopter une approche holistique de la démographie.

Liste des acronymes

BAD	Banque africaine de Développement
CEA	Communauté Économique des Nations Unies pour l'Afrique
CEDEAO	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
DD	Dividende Démographique
DPS	Démographie, Paix et Sécurité
ICRG	International Country Risk Guide
IDH	Indice de Développement Humain
NU	Nations Unies
ODD	Objectifs de Développement Durable
OMVS	Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal
PIB	Produit Intérieur Brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPA	Parité de Pouvoir d'Achat
PRIO	Peace Research Institute Oslo
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
SG	Secrétaire Général
SNU	Système des Nations Unies
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
UA	Union Africaine
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine
UMA	Union du Maghreb Arabe
UNFPA	United Nations Population Fund Fonds des Nations Unies pour la Population
WCARO	West and Central Africa Regional Office Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest et Centrale
US	United States
USD	United States Dollar

Introduction

Cet ouvrage synthétise les développements et conclusions de plusieurs études qui ont été menées sur le triptyque « Démographie, Paix et Sécurité » (DPS), sous l'égide du bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et Centrale du Fonds des Nations Unies pour la Population. Ces études empiriques font l'objet, dans le présent ouvrage, d'un effort de capitalisation de l'état des lieux et du diagnostic des perspectives de développement à long terme, sous la forme de scénarios, pour le Sahel.

Élaboré dans un contexte où le nexus DPS interpelle nombre d'agences de coopération bilatérales et multilatérales ainsi que le Système des NU, cet ouvrage se veut, à travers le diagnostic stratégique du Sahel qu'il propose, une contribution à l'analyse des composantes de cette problématique et à la compréhension des enjeux qui lui sont associés, en ayant à l'esprit l'axiome selon lequel il ne saurait y avoir de bonnes réponses à une question mal posée et qu'à l'inverse une question bien posée est à moitié résolue. À ce premier objectif, qui est de l'ordre de la clarification conceptuelle et analytique, s'ajoute un second qui est d'ordre plus opérationnel : l'ouvrage se veut une contribution à l'amélioration de la Stratégie Sahel du Système des NU dont le triple objectif est (i) d'améliorer la gouvernance inclusive et efficace dans la région ; (ii) de renforcer les mécanismes de sécurité nationaux et régionaux afin qu'ils puissent faire face aux menaces transfrontalières de plus en plus pesantes et (iii) d'intégrer les plans et les interventions humanitaires et de développement pour renforcer la résilience à long terme.

Cet ouvrage est, en somme, une contribution intellectuelle à la compréhension du nexus DPS pour la définition d'un cadre conceptuel en vue de guider les efforts de construction de la résilience dans le Sahel central. Cet effort s'inscrit dans une perspective opérationnelle, dans le sens d'affiner et de mieux orienter les politiques mises en œuvre pour un Sahel résilient.

Outre qu'elle est à la fois théorique et empirique, cette réflexion se veut systémique en ce qu'elle éclaire tout autant les différentes variables constitutives du système que les interrelations entre elles.

L'ouvrage comporte, outre cette introduction, quatre parties et une conclusion. La première partie est consacrée au contexte, à la définition des concepts, à la problématique et à la méthodologie suivie. La seconde partie porte sur les regards croisés du nexus DPS dans le Sahel central. La troisième partie élabore et présente les scénarii d'évolution possibles pour la région. Enfin, la quatrième partie présente la stratégie d'opérationnalisation du scénario de référence.

I. Contexte, définition de concepts, problématique et méthodologie

Contexte et justification : DPS, un nexus complexe

Le Sahel, un présent difficile, un avenir ouvert

Figure 1 : Délimitation géographique du Sahel

Source : Démographie, Paix et Sécurité, Comprendre le Sahel à travers son histoire, sa géographie, et ses défis sociodémographiques et sécuritaires, Bakary Sambe et Alioune Sall, 2020.

Une région en transition

La réflexion présentée dans cet ouvrage porte sur une région — le Sahel — dont les frontières diffèrent d'un document à l'autre pour des raisons qui seront évoquées plus bas. Dans le présent document, le Sahel dans son ensemble est celui du Conseil de

Sécurité[2] (figure 1). Parmi ces pays, trois (3) feront particulièrement l'objet d'un focus particulier. Il s'agit du Burkina Faso, du Mali et du Niger qui constituent le **Sahel central**.

Cette région connaît un présent difficile au regard de nombre d'indicateurs socio-économiques comme l'indique le tableau 1.

Il n'en a pas toujours été ainsi car la région a connu un passé florissant qui est resté dans les mémoires et les archives vivantes du patrimoine sahélien. Il n'en sera pas nécessairement ainsi dans les années ou décennies à venir car l'avenir de la région n'est pas joué d'avance ; au contraire, il est ouvert car la région est sujette à une série de **transitions** qui peuvent conduire à des futurs fort contrastés. Ces transitions qui sont multidimensionnelles — d'ordre sémantique, écologique, socio-culturel, politico-administratif, démographique, sécuritaire et économique — et étroitement imbriquées affectent les économies, les sociétés, les systèmes sociaux, les modes de vie, les écosystèmes et politiques sahéliens et donnent à la région son faciès actuel ; aussi seront-elles présentées et analysées dans la partie consacrée au diagnostic stratégique. Mais comme il est vraisemblable qu'elles vont aussi, dans une large mesure, déterminer l'avenir de la région, elles seront revisitées, sous l'angle de leurs évolutions possibles, dans la partie d'analyse prospective.

---

[2] Il va de l'Atlantique à la mer Rouge et il est constitué de 11 pays. Il s'agit d'Ouest en Est : du Sénégal, des pays du G5 Sahel — Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad —, des 4 pays limitrophes du Lac Tchad — Niger et Tchad déjà cités, du Nigéria, et du Cameroun, du Soudan et de l'Érythrée, mais aussi de l'Algérie concernée dans sa partie sud. Suivant cette délimitation, la région du Sahel comporte, en 2020, un total de 427 millions habitants correspondant à 5,5 % de la population mondiale, et pour les pays d'Afrique sub-saharienne 383 millions d'habitants représentant 35 % de la population de la région.

Tableau 1 : Quelques performances socioéconomiques de la région du Sahel

Pays	Rang IDH (2018)	Proportion de la population en dessous de 14 ans (2019)	Taux de croissance du PIB (2019)	Espérance de vie à la naissance (2018)	Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes, 2017)	Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes, 2019)	PIB par habitant, PPP (dollar courant international, 2019)
Algérie	82	30,6	0,8	76,7	112,0	23,3	11 820
Burkina Faso	182	44,7	5,7	61,2	320,0	87,5	2 280
Cameroun	150	42,4	4,0	58,9	529,0	74,8	3 804
Tchad	187	46,8	3,2	54,0	1140,0	113,8	1 645
Érythrée	182	-	-	65,9	480,0	40,5	-
Mali	184	47,3	5,0	58,9	562,0	94	2 424
Mauritanie	161	39,9	5,9	64,7	766,0	72,9	5 412
Niger	189	49,8	5,8	62,0	509,0	80,4	1 270
Nigeria	158	43,7	2,2	54,3	917,0	117,2	5 348
Sénégal	166	42,8	5,3	67,7	315,0	45,3	3 536

Source : Banque mondiale, 2020, PNUD, 2020, illustration des auteurs

Des regards multiples

À la multiplicité des transitions, il s'ajoute que la région est un terrain où interviennent, en plus des multiples groupes sociaux sahéliens, un grand nombre d'acteurs extérieurs appelés partenaires techniques et financiers (PTF). Il se trouve que nombre d'entre eux ont défini leurs agendas, développé leurs propres stratégies d'intervention sur la base de leurs lectures des réalités sahéliennes, de leur appréciation des enjeux et défis du développement du Sahel, de leur positionnement institutionnel et de leurs ressources. Ainsi, au Sahel aujourd'hui, l'on dénombre pas moins de 17 Stratégies[3] proposées et/ou mises en œuvre par des agences de coopération bi et multilatérales avec tout ce que cela comporte comme risques de compétition entre elles et difficultés à coordonner leur mise en œuvre. Toutes ces stratégies abordent peu ou prou le nexus DPS, mais elles le font à partir de cadres conceptuels, méthodologiques et analytiques qui ne convergent pas nécessairement.

La convergence de ces stratégies est d'autant plus difficile qu'il y a une certaine polysémie qui s'attache aux notions *de* **démographie, paix et sécurité**, d'une part, et que, d'autre part, la **relation entre ces notions n'est pas univoque.**

Le nexus DPS est difficile en raison de **la polysémie** des notions constitutives de la problématique.

---

[3] Selon le rapport d'étude de champ, Études prospective Sahel, PNUD 2015.

La démographie

Les problèmes démographiques, singulièrement les relations entre population et croissance économique, ont fait l'objet de nombreux débats, et cela bien avant la naissance de la démographie en tant que discipline scientifique. Toute une littérature existe à ce sujet bien avant que ne naissent des organisations dédiées à la prise en charge de ces problématiques. Nombre d'écoles ont fleuri, dont quelques-unes, fort anciennes, s'inspirent de travaux de penseurs comme François Quesnay, Thomas Malthus ou encore Karl Marx. Plusieurs réunions ont été également tenues sur cette problématique ; parmi les plus emblématiques figurent la Conférence mondiale de la population à Bucarest en 1974, la Conférence de Mexico en 1984, la Conférence internationale sur la population et le développement au Caire en 1994.

De nombreuses théories structurent le champ de réflexion sur les questions de population, avec des arguments tirant leur légitimité de l'observation, du postulat mais aussi de la prospective. L'on évoquera plus bas les principales d'entre elles que sont les courants populationnistes, le malthusianisme et le néo-malthusianisme, le marxisme et la théorie[4] de la transition démographique.

Les années 1990 vont constituer un tournant important s'agissant de cette question. En effet, depuis cette époque, à la faveur de plusieurs travaux, un certain c***onsensus*** semble se forger quant à l'importance, pour le développement, de la variable démographique traitée non plus comme variable indépendante mais variable dépendante. S'appuyant sur la concomitance entre

---

[4] Le caractère de *théorie* parfois accordé à la *transition démographique* est souvent remis en cause, certains préférant la considérer comme un processus général d'évolution des populations humaines.

la baisse rapide de la fécondité dans les pays en développement et le décollage de leurs économies au cours des trois dernières décennies, nombre de travaux ont mis en évidence l'importance de la baisse rapide de la fécondité, et des changements de structure par âge qui l'accompagnent, dans l'accélération de la croissance économique. Plusieurs chercheurs se sont écartés des thèses antérieures, ont pris la mesure de la complexité des relations entre ces diverses variables et opté pour l'adoption de ***politiques de population*** en lieu et place des politiques natalistes ou malthusiennes qui avaient cours et droit de cité. C'est dans ce contexte que la notion de ***dividende démographique*** a fait son apparition et a très vite prospéré dans certains milieux.

Le concept du dividende démographique est ainsi devenu un sujet d'intérêt majeur dans les débats portant sur la réalisation des différents agendas nationaux et internationaux de développement. Les ODD 1 à 10 en attestent.

Le dividende démographique se traduit par une accélération de la croissance économique consécutive à un changement de la structure par âge, suite à la transition démographique. En effet, la baisse continue de la fécondité entraîne une proportion croissante de personnes en âge de travailler et une diminution de la part de la population dépendante (enfants et personnes âgées). Le rapport de dépendance démographique diminue et une *fenêtre d'opportunité* se présente favorable à stimuler la productivité et la croissance économique. Si l'environnement économique se prête à la création d'un plus grand nombre d'emplois durables et décents, on pourra assister à une augmentation des revenus des personnes et de l'État, leur permettant ainsi d'investir davantage dans la santé, l'éducation et le bien-être des générations futures. Toutefois, il n'y a pas d'automaticité dans la constitution du dividende démographique ; il représente simplement une

opportunité unique qui peut être saisie — ce fut le cas en Asie — ou manquée comme en attestent les exemples de l'évolution démographique dans les pays maghrébins.

Indissociable de la théorie de la transition démographique, cette notion de dividende démographique n'est pas pour autant une question exclusivement, ni même principalement, démographique à proprement parler car elle couvre des aspects relatifs à la qualité du capital humain (qualité/profil des individus, niveau d'éducation, de santé, employabilité…) et pas seulement à ses aspects quantitatifs ; elle renvoie aussi à des politiques publiques de valorisation de ce capital humain. De l'ensemble des débats et travaux théoriques et empiriques, il apparaît que la problématique de la capture du dividende démographique, y compris le développement du capital humain, est, à proprement parler, cruciale dans la région du Sahel, au regard de son profil sociodémographique et de sa fragilité.

Toutefois, la variable démographique ne suffit pas à expliquer, à elle seule, la dynamique de développement dans une région que l'on peut caractériser comme étant celle de « *tous les paradoxes* ». En effet, si, malgré son riche potentiel naturel et humain, le Sahel fait partie des régions les plus pauvres au monde, c'est parce qu'il est en proie, comme signalé plus haut, à l'instabilité politique, à l'insécurité et aux crises de gouvernance. Ces variables sociales et politiques semblent peser d'un poids certain dans l'évolution de cette région, d'un poids au moins tout aussi important que la démographie.

La paix

La paix est un concept plus difficile à cerner et, tout comme la démographie, revêt plusieurs dimensions dans le cas particulier du Sahel.

Dans une vision simpliste, primaire, elle est assimilée à l'absence de guerre. De ce point de vue, le Sahel a été, jusque dans les années 1990, perçue comme une région pauvre mais en paix, en comparaison de l'Afrique australe ou centrale où sévissaient des guerres civiles ou des guerres de libération ; une région en paix malgré quelques tensions liées à la délimitation des frontières, comme ce fut le cas entre le Mali et le Burkina Faso en 1985. Cette compréhension, *a minima* pourrait-on dire, de la paix, trouve un écho favorable chez tous les acteurs de développement, locaux, nationaux et internationaux. Le slogan de l'UNESCO selon lequel « *Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes et des femmes, c'est dans l'esprit des hommes et des femmes que doivent être élevées les défenses de la paix* » ou encore récemment « *Faire taire les armes »*, comme l'UA en avait fait son objectif pour 2020, est une traduction approximative de cette approche de la paix. Mais une telle approche, que d'aucuns justifient par la *realpolitik,* est réductionniste.

Analysée à partir d'une autre grille de lecture plus ambitieuse, la paix serait, à l'instar de la santé, un état durable de bien-être physique et émotionnel, voire spirituel, des individus et des communautés entre eux et avec les autres espèces vivantes. Un tel état n'est pas inné, ni donné d'avance ; il est le fruit d'une quête et il se traduit dans des comportements qui résultent d'une éducation. Le terme de « culture de la paix » rend bien compte de la complexité de la notion. Il est indissociable de la notion de solidarité que l'ODD 17 valorise largement.

Une autre approche de la paix nous est fournie par la Chine ; elle s'exprime dans un slogan qui sonne dans les oreilles occidentales comme un oxymore : « *la paix pour vaincre sans combattre* ». C'est au « développement pacifique par les réformes et l'ouverture dans la stabilité » que les dirigeants chinois assignent cette fonction. En d'autres termes, la paix serait un dividende du développement alors qu'ailleurs prévaut l'idée que le développement est un dividende de la paix.

On ne saurait, enfin, passer sous silence l'approche de la paix qui est en vigueur parmi les membres de communautés religieuses/spirituelles. La paix résulterait de la capacité des fidèles à combattre ce qui en eux peut être une entrave à la proximité avec le divin ou à son adoration. Dans l'univers spirituel musulman, la paix résulterait de la *Jihad* comprise non pas comme une croisade dirigée contre les non-musulmans et autres « impies » que prônent certains extrémistes islamistes, mais un combat intérieur que mène le fidèle musulman contre ses propres pulsions.

La sécurité

À l'instar de la paix, la sécurité est également un concept polysémique et multidimensionnel en ce qu'elle englobe aussi bien la sécurité intérieure et extérieure de l'État (notamment la gestion des frontières), que la « sécurité humaine »[5] comprise comme le développement des collectivités et des individus, et leur protection contre toutes sortes de vulnérabilités :

[5] Rapport du Secrétaire Général à l'Assemblée Générale du 8 Mars 2010

- vulnérabilité économique lorsque, comme en de nombreux pays, la moitié des jeunes en âge de travailler ne travaillent pas et ne sont pas en formation ;
- insécurité environnementale, alimentaire, nutritionnelle et sanitaire des hommes et du bétail, à laquelle tous les pays de la région du Sahel font face lorsque surgissent les aléas climatiques ;
- vulnérabilité administrative là où l'état civil ne fonctionne pas et où obtenir des pièces d'identité relève du parcours du combattant ;
- insécurité identitaire, voire existentielle, là où les différences religieuses, ethniques, socioculturelles sont source de déni des droits et parfois d'exclusion pure et simple de la communauté nationale ;
- insécurité engendrée par le *terrorisme* et *l'extrémisme violent*. Cette insécurité est particulièrement forte dans les pays du Sahel, qui se trouvent ainsi pris dans un arc de violence qui délimite aux yeux de certaines agences les frontières du Sahel.

Quid du nexus DPS ?

Les trois notions de démographie, paix et sécurité qui, a priori, semblent indépendantes, partagent toutefois des relations complexes d'interdépendance. La centralité de la démographie dans la compréhension des questions de paix et de sécurité est une question qui a été richement débattue dans la littérature. Toutes les variables démographiques ou se reliant à la démographie (âge médian, taux de fécondité, taux de croissance démographique, urbanisation, inégal accès aux services sociaux de base, niveau d'éducation et de santé, emploi, etc.) font visiblement d'elle une composante clé pour expliquer les dynamiques de paix et de sécurité.

Dans leur étude[6], Sambe, B. et Sall, A. montrent que la thématique DPS laisse apparaître **plusieurs divergences dans les approches** qui en sont faites.

En ce qui concerne la **démographie** en général, on note une **opposition marquée entre les *théories populationnistes*** qui stipulent que la population est la base de toute richesse **et les *thèses malthusiennes et néo-malthusiennes*** qui, elles, voient la population comme étant un frein au développement avec toutes les conséquences qui en découlent.

Les tenants de la thèse populationniste partent du postulat que l'accroissement de la population par la natalité ou l'immigration stimule corrélativement celui des richesses et que le fondement de la richesse d'un État réside dans la densité de sa population. Le concept de la « pression créatrice » d'Ester Boserup[7] est révélateur de ce courant de pensée. Selon d'autres auteurs de ce courant de pensée, l'augmentation de la population équivaut à une augmentation de la consommation mais aussi de l'emploi. Cette théorie populationniste semble être en phase avec la vision traditionnelle de la population en Afrique soutenue dans les années 1970.

À l'opposé du courant populationniste se trouve la théorie malthusienne qui part de l'observation selon laquelle la population augmente de manière géométrique, et donc plus rapidement, tandis que les ressources, de leur côté, croissent de manière arithmétique, donc à un rythme moins soutenu. Dans ce contexte, une mauvaise maîtrise des ressources pourrait entraîner à plus ou

---

6 Démographie, Paix et Sécurité, Comprendre le Sahel à travers son histoire, sa géographie, et ses défis sociodémographiques et sécuritaires, Bakary Sambe et Alioune Sall, 2020.

7 The Conditions of agricultural growth, Ester Boserup (1965)

moins long terme un risque de famine, de guerre et d'épidémie. Cette théorie suggère, par conséquent, de limiter les naissances afin d'éviter un boom démographique qui serait incontrôlable. Ceci se ferait à travers la mise en place de politiques décourageant les naissances multiples comme le prélèvement d'un impôt sur la naissance, l'appui aux couples sans enfants en leur offrant des occupations, l'arrêt de l'aide sociale aux nécessiteux, etc.

L'approche de Thomas Malthus a été fortement critiquée par plusieurs auteurs qui opposent à sa vision anti-démographique une approche sociologique de la population. C'est, par exemple, le cas de Karl Marx qui démontre qu'il n'existe pas de « *loi naturelle* » *qui* serait indépendante des conditions de production qui structurent les rapports socio-économiques. Karl Marx, tout en critiquant le fait que Malthus fasse abstraction du développement des conditions de production dans son approche, préconise de répartir équitablement les richesses pour pouvoir couvrir les besoins de la population même dans une situation d'extrême croissance. Il explique également qu'une population nombreuse constitue une main-d'œuvre abondante et *in fine* une armée industrielle de réserve. L'argument trouve écho dans la bande sahélo-saharienne où la croissance démographique relativement forte peut, selon certains auteurs, générer une main-d'œuvre importante tant pour le secteur formel (entreprise) qu'informel (l'agriculture familiale et l'élevage et les services). Plusieurs autres auteurs ont élaboré également, par la suite, de vives critiques contre la théorie malthusienne. C'est le cas d'Ester Boserup dont les travaux conduits dans les années 1970 sur les liens entre densité de population et innovations économiques ont fait autorité pendant fort longtemps.

En ce qui concerne **la sécurité**, on note que dans les travaux théoriques ou empiriques menés sur les interrelations entre

l'évolution de la population, la paix et la sécurité, il existe plusieurs *prismes* qui vont privilégier tantôt les *aspects démographiques*, tantôt les aspects *sociologiques*, tantôt les aspects *politiques*.

Jack Goldstone (1991, 2001), par exemple, tente d'expliquer comment ***la démographie*** peut déclencher des violences et des conflits[8]. Selon l'auteur, l'accroissement de la population intensifie sa pression sur l'environnement, en raison de l'utilisation de plus en plus intense des ressources limitées disponibles. La lutte pour le contrôle des ressources devenues rares devient une source de conflits et de violences qui peuvent fortement menacer la cohésion sociale. D'autres auteurs, tels que Urdal (2006), avancent qu'au fur et à mesure que les populations se densifient et deviennent de plus en plus jeunes et de plus en plus urbaines, les risques de guerre civile vont s'accroître et les pays se trouveront dans l'obligation de développer des politiques de gestion des ressources adaptées et booster leurs capacités locales et nationales pour réduire tout risque de guerre civile.

Au chapitre des explications accordant un certain primat aux variables démographiques, l'on citera aussi les auteurs qui évoquent *la jeunesse de la population*. L'âge serait une variable clé dans la problématique sécuritaire en Afrique en général et dans la région du Sahel en particulier. Plusieurs travaux démontrent, en effet, qu'il existe une *corrélation entre le poids démographique de la jeunesse et le risque de violence politique*. Les études menées sur les mouvements terroristes révèlent une forte prédominance des jeunes dans les rangs de ces groupes djihadistes à travers les pays du Sahel. La prédominance de la jeunesse dans les sociétés sahéliennes en crise pourrait faire penser à une

---

8 https://www.mafhoum.com/press6/179S21.pdf.

corrélation entre les variables « âge » et « engagement djihadiste » et expliquer, en partie, les nombreux défis sécuritaires que rencontre la région du Sahel (notamment le Burkina Faso, le Mali et le Niger où l'âge médian est respectivement de 17,6, 16,3 et 15,2 en 2020).

D'autres auteurs vont au-delà des questions purement démographiques et évoquent des **facteurs économiques** pouvant expliquer les conflits et leurs interrelations avec les questions de démographie et de paix. Sous cet angle, trois principales analyses économiques sont à considérer : (i) l'analyse utilitaire basée sur la rationalité économique des agents ; (ii) l'analyse qui s'appuie sur le jeu des intérêts économiques et de pouvoir. Dans cette perspective, les conflits peuvent être causés par un non-respect de certaines conditions[9]. Or, le jeu des intérêts économiques et un pouvoir faible rendent impossible le respect du contrat social comme défini par Hobbes dans *Le Léviathan* (1650) et Locke dans son second *Traité du gouvernement civil* (1690) ; (iii) l'analyse qui considère la guerre comme un risque systémique et qui s'inspire des concepts de Keynes et de Freud sur les représentations dépressives et comportements irrationnels liés à l'incertitude radicale. Cette conception voit le conflit comme la conséquence d'un manque de confiance en un système donné ou par rapport à un avenir incertain.

---

[9] Définies par Thomas Hobbes (1588-1679), philosophe anglais et précurseur d'une pensée de « l'ordre social contractuel ». Il expose sa conception du contrat social dans son ouvrage, *Le Léviathan* (1650). Sa théorie consiste à se donner un État suffisamment fort pour assurer la sécurité et éviter des guerres intestines, car, selon lui, l'autorité impartiale et forte est une nécessité pour le maintien de la paix.

Dans cette rubrique économique, l'on peut ranger aussi l'une des théories les plus remarquables de la littérature sur la guerre civile : celle de *l'opportunité politique,* également connue sous le nom de théorie de la *« cupidité »* (Collier, 2000). Issue de la théorie économique, cette approche s'intéresse aux « conditions structurelles qui donnent à un groupe rebelle l'occasion de faire la guerre à un gouvernement » (Urdal, 2006 : 609). Comme le soutient l'auteur, ces facteurs structurels sont des conditions qui réduisent le coût de la rébellion, grâce aux faibles coûts de recrutement des participants. Au fil des ans, plusieurs chercheurs, dont Collier (2000), ont affirmé qu'une importante population jeune peut, en effet, être considérée comme un facteur clé qui réduit les coûts de recrutement grâce à l'offre abondante de main-d'œuvre rebelle avec de faibles coûts d'opportunité ; ce qui augmente donc la faisabilité des menaces à la sécurité, en particulier un conflit violent.

D'autres déterminants sont convoqués pour expliquer l'insécurité au Sahel. Ainsi, l'étude menée par le PRIO[10], à travers une revue de la littérature, montre, par exemple, que le taux de chômage élevé, la marginalisation politique et économique, la mauvaise gouvernance et l'atrophie des services sociaux de base font partie des raisons structurelles pour lesquelles les pays confrontés à une croissance exponentielle de la population de jeunes sont plus susceptibles d'être confrontés à des conflits armés et au terrorisme (Kuzio, 2006). Les études soulignent que les pays dont la structure par âge est jeune sont généralement non seulement moins démocratiques (Weber, 2012), mais aussi moins développés et courent un risque élevé de connaître des conflits armés. La question de la corrélation entre la structure de la

[10] La démographie est-elle une menace pour la paix et la sécurité au Sahel ? PRIO, 2020.

population et la violence politique revient dans plusieurs études. Par exemple, en comparaison avec la Grèce, dont la croissance rapide de la population de jeunes constituait une faible proportion de sa population adulte en 2011 (12 %) avec une probabilité de 0,008 de connaître un début de résistance non violente, le Yémen, avec une forte explosion de la jeunesse de 39 %, avait une probabilité d'environ 0,042 de connaître le même phénomène. En outre, alors que le Japon, avec son explosion de 13 % de la population adulte totale en 2009, avait 0,009 probabilité d'assister à une campagne de résistance non violente, le Zimbabwe, avec un taux d'explosion de 41 %, avait une probabilité de 0,048 d'expérimenter le début d'une campagne de résistance non violente. Pour simplifier, en utilisant la taille des cohortes de jeunes (15-24 ans) par rapport à la population adulte totale (15 ans et plus) et en contrôlant simultanément d'autres facteurs, ces chiffres indiquent en termes relatifs que le Yémen et le Zimbabwe présentaient un risque plus de cinq fois plus élevé que la Grèce et le Japon.

Dans sa thèse sur le choc des civilisations, Huntington (1996) souligne que la jeunesse en général, et les hommes en particulier, sont un ingrédient clé de la cause des troubles politiques. D'autres facteurs, comme un gouvernement faible, aux capacités limitées et incapable de réprimer la mobilisation, peuvent également accroître les possibilités de rébellion (Collier et Hoeffler, 2004). Cet argument est soutenu par Goldstone (2002), qui souligne que la vulnérabilité du régime, que ce soit sur le plan politique ou économique, est nécessaire pour que le mécontentement populaire se transforme en conflits à grande échelle.

Tout en abordant la question de la capacité politique limitée de l'État, Chenoweth et Stephan (2014) soulignent que *les divisions des élites* peuvent constituer une autre raison majeure de rébellion,

car cela peut signifier la vulnérabilité du régime à toute forme de défi intérieur, qu'il s'agisse de mobilisation non violente ou de conflit armé. Par conséquent, on peut affirmer que l'idée de rejoindre un groupe de rebelles est déterminée par le fait que l'adhésion à de tels groupes peut apporter des récompenses plus rentables.

Alors que la thèse de Collier (2000) sur l'opportunité peut être utilisée pour mettre en lumière les mécanismes par lesquels la croissance exponentielle de la population de jeunes peut affecter le début d'un conflit armé, Urdal (2006) insiste sur le fait que la plupart des cadres théoriques sur l'explosion démographique de la jeunesse et les bouleversements politiques s'inscrivent davantage dans la *théorie des griefs.* Celle-ci considère les éruptions de troubles politiques comme « un moyen rationnel de réparer les griefs économiques ou politiques » (Urdal, 2006 : 609). En d'autres termes, elle souligne que *le motif de la rébellion va de raisons économiques telles que la récession, l'inégalité et la pauvreté à des facteurs politiques* comme le manque de démocratie et l'exclusion politique (Schwartz, 2010 ; Sambanis, 2002 ; Gurr, 1970 ; Tilly, 2003 ; Goldstone, 1991 ; 2001 ; Braungart, 1984). Cette théorie soutient que les grandes cohortes de jeunes « confrontés à des goulots d'étranglement institutionnels et au chômage, au manque d'ouverture politique et à la surpopulation des centres urbains peuvent être lésés, ce qui augmente le risque de conflit politique » (Urdal, 2006 : 610). Bien que la réparation des griefs courants puisse être perçue comme un bien collectif, surmonter les problèmes d'action collective peut effectivement être un défi. On peut soutenir que les griefs seuls ne sont peut-être pas une condition suffisante pour le déclenchement d'un conflit violent, car la probabilité que ces motifs soient traités par des troubles politiques augmente lorsque des possibilités telles que le faible coût de recrutement, la faiblesse du gouvernement et

d'autres moyens existent (Sambanis, 2002). Cela signifie que, s'il est important d'identifier diverses explications concernant les implications des grandes cohortes de jeunes sur les défis de sécurité tels que les conflits armés et le terrorisme, la différence entre ces théories concurrentes ne doit pas être exagérée, car elles sont très probablement liées entre elles et donnent lieu à des prévisions empiriques similaires.

Des déterminants **sociologiques** sont aussi identifiés par certains auteurs. C'est le cas avec Heinsohn (2003) qui, en examinant les effets sur la sécurité d'une importante population de jeunes, confirme que le risque de rébellion, qu'elle soit violente ou non, augmente lorsque les hommes âgés de 15 à 29 ans représentent plus de 30 % de la population d'un pays. Selon Heinsohn, une communauté qui connaît une importante cohorte de jeunes se dirige presque inévitablement vers des problèmes de sécurité. Adoptant un point de vue un peu moins déterministe, tout en soutenant l'argument général, Droogan, Guthrie et Williams (2012) soulignent que, empiriquement, la simple taille d'une cohorte de jeunes s'est avérée être un facteur pertinent pour expliquer l'apparition de diverses formes d'insécurité. Ils soulignent qu'« en 2003, 67 nations dans le monde ont connu une explosion de la jeunesse et 60 d'entre elles ont été touchées par une sorte de guerre civile ou ont connu des massacres ». Selon la théorie de la « taille des cohortes », « toutes choses étant égales par ailleurs, la situation économique et sociale d'une cohorte (les personnes nées au cours d'une année donnée) a tendance à varier de manière inverse à sa taille relative » (Easterlin 1987, cité dans Urdal, 2006 : 610). Cette hypothèse suggère que les personnes appartenant à des cohortes plus importantes sont plus susceptibles de souffrir de conditions difficiles dans un domaine tel que le marché du travail que celles appartenant à des cohortes plus petites (LaGraffe, 2012). En utilisant des données salariales pour

de plus petits échantillons de pays, Machunovic (2000) a constaté qu'une augmentation de la taille relative des cohortes entraîne une réduction de la fécondité et du revenu des hommes. Parallèlement, Urdal (2006) souligne l'importance d'une mesure correcte du terme « explosion de la jeunesse », car cela peut avoir des implications sur l'effet que peut avoir une structure d'âge jeune sur les problèmes de sécurité tels que les conflits armés et le terrorisme. Par conséquent, il affirme que l'opérationnalisation appropriée est la taille des cohortes de jeunes (15-24 ans) par rapport à la population adulte totale (15 ans et plus) (Urdal, 2006).

En outre, une étude de Korenman et Neumark (1997) a suggéré qu'une forte population de jeunes est statistiquement associée à de *faibles taux d'emploi*. Comme le souligne LaGraffe (2012), « par rapport aux adultes, *les jeunes sont environ trois fois plus susceptibles d'être au chômage ».* À l'instar de Campante et Chor (2012), Amin et al. (2012) notent également que la combinaison d'un taux de chômage élevé et du fait que les jeunes constituent une part disproportionnée de la population totale provoque des troubles politiques dans une société. LaGraffe (2012) constate également ce fait et affirme que le chômage des jeunes ne contribue pas seulement, dans la plupart des cas, à un *sentiment d'aliénation dans la société*, mais qu'il peut également entraîner une hostilité à l'égard des régimes en place et, par conséquent, donner lieu à des troubles politiques et au recrutement dans des organisations terroristes. La question du terrorisme est encore soulignée par Urdal (2006), qui a remarqué que dans des conditions de *marginalisation éducative et économique,* la croissance exponentielle de la population de jeunes peut accroître le risque de terrorisme. En outre, dans leur livre intitulé « A Convergence of Civilization : The Transformation of Muslim Societies Around the World », Youssef Courbage et Emmanuel Todd affirment que le phénomène de la croissance rapide de la

population de jeunes est pertinent pour expliquer les soulèvements populaires du printemps arabe 2011.

Outre la taille des cohortes et la marginalisation économique, diverses études sur les conflits armés ont établi *un lien entre l'expansion rapide de l'enseignement supérieur et la violence politique*. Selon Goldstone (2002), la combinaison de la sur-éducation et du manque d'emplois parmi la population jeune est susceptible de créer un mécontentement politique. L'alphabétisation joue un rôle important, car elle permet aux jeunes qui étaient auparavant politiquement inactifs d'accéder à des concepts et des idées idéologiques qui peuvent être utilisés pour saper l'autorité politique existante, créant ainsi l'instabilité (Goldstone et al. 2002). Du point de vue Courbage et Todd (2011), le phénomène de la poussée de la jeunesse ne devient pas un problème simplement parce que les jeunes représentent une part de plus en plus importante de la population, mais plutôt parce que, contrairement à leurs parents, ces jeunes ont acquis la capacité de lire et d'écrire, des facteurs qui leur permettent de se considérer comme des individus politiquement actifs. Comme le font remarquer Droogan, Guthrie et Williams (2012), l'expansion dans l'enseignement supérieur est souvent due au processus de « modernisation démographique », qui contribue non seulement à la démocratisation, mais aussi à la réduction des taux de fécondité, à l'endogamie et à la disparition des structures familiales traditionnelles. Les chercheurs utilisent le cas du printemps arabe pour étayer leur argument et notent que lorsque les troubles politiques se heurtent à l'augmentation des populations jeunes, et aux autres dynamiques citées, il est probable que des conflits civils éclatent. Le lien entre l'expansion des établissements d'enseignement et les défis politiques est également confirmé par Austin (2011) et Lia (2005). Ce dernier auteur affirme que l'incapacité du marché du travail de la plupart de ces États à

absorber ces jeunes n'a pas seulement entraîné des conflits violents, mais aussi la radicalisation et le recrutement de jeunes dans les groupes militants djihadistes des régions. En bref, *l'incapacité à intégrer des jeunes très instruits dans l'économie nationale* peut, sans doute, provoquer des griefs d'ordre économique qui pourraient éventuellement motiver des conflits civils et d'autres formes d'insécurité (Goldstone, 2001). Cependant, les tentatives d'évaluation des effets de l'éducation sur le lien entre les jeunes et les conflits ont trouvé très peu d'arguments étayant l'hypothèse selon laquelle le développement de l'enseignement supérieur dans les populations jeunes comporte un risque supplémentaire pour la sécurité (Barakat & Urdal, 2009 ; Urdal, 2006). Au contraire, il semble que les sociétés jeunes soient particulièrement sujettes aux conflits si l'offre d'éducation à ces cohortes de jeunes est faible.

Les insuffisances des systèmes de formation sont aussi mises en exergue et semblent constituer une variable explicative importante de la situation au Sahel. C'est ce que suggère, en tout cas, le *Global Entrepreneurship Monitor* dans son rapport 2017-18[11]. Selon ses auteurs, « *entre 40 et 60 % de ces jeunes sahéliens sont exclus des dispositifs de formation* ». Il se trouve que cette masse importante d'exclus du système de formation constitue une cible privilégiée pour des groupes djihadistes sévissant dans la région et qui ont développé de véritables stratégies pour les recruter que l'on évoquera plus bas. L'on retiendra simplement pour l'heure que leur procédé consiste à instrumentaliser aussi bien les vulnérabilités socio-économiques que la conflictualité

[11] Global Entrepreneurship Monitor, Global report 2017/18, https://www.gemconsortium.org/report/gem-2017-2018-global-report.

latente pour le contrôle des ressources qui se raréfient sous le coup d'une exploitation irrationnelle.

Il apparaît donc que s'agissant des approches théoriques du nexus DPS, l'écheveau est composé de fils dans lesquels des déterminants politiques viennent se conjuguer à des déterminants sociaux et à des variables démographiques sans que l'on puisse toujours distinguer clairement les interrelations entre ces divers types de déterminants et les influences directes ou indirectes qu'ils peuvent exercer sur les dynamiques de transformation en cours dans les pays du Sahel. Dès lors, des éclairages venant du terrain peuvent être utiles pour mieux cerner la problématique Démographie, Sécurité et Paix.

Au regard de toute cette littérature qui tente d'explorer le nexus DPS, il est désormais nécessaire d'être précis et de proposer, pour chacun de ces concepts, un contenu opérationnel et de l'arrimer à des stratégies et des catégories d'acteurs précis, afin de créer des synergies dans les efforts des acteurs et décideurs de la région sahélienne, publics et privés, sahéliens et non sahéliens. Nous nous y emploierons dans la deuxième partie du document. Nous sommes donc, au Sahel, en face de réalités plurielles et comme devant un tableau impressionniste sur lequel chaque groupe viendrait apporter sa propre touche. Ainsi, il n'est pas étonnant que l'image de la Belle au bois dormant ait pu être convoquée pour parler de cette région.

Une conjonction d'intérêts conjoncturels et structurels

L'omniprésence du nexus DPS dans les travaux sur le Sahel est un fait mais les raisons en sont variées. Si quelques-unes sont conjoncturelles, d'autres s'inscrivent dans des temporalités plus longues et pourraient être appelées structurelles.

Au chapitre des ***raisons conjoncturelles***, on indiquera que le Sahel a vu se développer au cours des dernières décennies diverses formes d'expression politique qui ont mis à mal les équilibres sociaux séculaires et la paix et la sécurité. Les transitions politiques ont été chaotiques en bien des pays où les armes ont pesé plus que les urnes dans la vie politique. En raison de la forte insécurité engendrée par le ***terrorisme et l'extrémisme violent,*** les espaces que l'on pourrait appeler « les friches sécuritaires » s'étendent, avec des conséquences dramatiques sur l'activité économique et sociale qui recule dans de nombreux pays avec comme conséquence une extension et un approfondissement de la pauvreté dont les taux varient de 40 % à 50 % dans la région. Le Sahel est donc devenu une zone vulnérable aux convulsions politiques et où les préoccupations sécuritaires ont pris une place importante au détriment parfois des priorités de développement humain.

Mais si la situation actuelle inquiète les responsables sahéliens, elle inquiète aussi des acteurs non sahéliens. Au premier rang de ceux-ci figure l'Europe aux prises avec une crise migratoire dans laquelle le Sahel s'est invité car il est une zone de passage ou une région émettrice. Comme l'ont souvent dit les chefs d'État sahéliens et leurs homologues européens, le Sahel est une digue qui, si elle venait à s'effondrer, laisserait le champ libre aux migrants désireux de rallier l'Europe via la Méditerranée. Les filières de migration clandestines prospéreraient au Sahel si les États venaient à manquer de capacités pour exercer leurs prérogatives régaliennes, comme la lutte contre la pauvreté, le chômage, l'exclusion sociale et la gestion des frontières nationales. L'insécurité du Sahel est ainsi devenue un enjeu de politique intérieure dans nombre de capitales européennes.

Au chapitre des ***raisons structurelles,*** on retiendra que le Sahel suscite un intérêt depuis fort longtemps en raison de ses ressources réelles ou potentielles ou de par sa position géostratégique.

Le Sahel est visité et étudié dès le Moyen Âge par les explorateurs arabes attirés par l'abondance de ses richesses naturelles, la qualité de ses ressources humaines, la richesse de sa civilisation, le caractère florissant de son économie, toutes choses que célèbrent les *Tarikh* (Es Sudan et es Fettach). La prodigalité et l'importance de la suite de Kankou Moussa, empereur du Mali au 13ème siècle, qui fit chuter le cours de l'or en passant par le Caire pour se rendre à la Mecque, a sans doute fait naître dans le monde arabe cette idée d'un Sahel riche en or à une époque où le métal précieux servait de monnaie. Pour les mêmes raisons, les Européens développeront un intérêt prononcé pour la région à partir du 15ème siècle lorsque les caravelles remplaceront les caravanes. Leur intérêt est d'autant plus grand que la zone est relativement plus accessible, plus facile à coloniser que d'autres régions africaines où sévissent les maladies tropicales et où l'environnement forestier, prédominant, rend les déplacements difficiles.

Aujourd'hui encore, ses ressources minières valent toujours au Sahel les yeux doux de nombreuses puissances économiques intéressées par son or, son uranium, sa bauxite, son fer, son phosphate, sans compter ses nappes souterraines riches en eau douce.

Pourquoi le nexus DPS est important pour l'UNFPA ?

Trois raisons principales justifient l'importance de la question DPS pour l'UNFPA.

La première est que l'UNFPA a fait du dividende démographique une question de développement. L'UNFPA définit, en effet, le dividende démographique comme « *l'augmentation du produit intérieur brut (PIB) par tête susceptible de découler de la proportion croissante des personnes qui touchent un revenu par rapport au nombre de consommateurs d'une population, en raison de changements de la structure par âge et de l'amélioration de la productivité résultant d'investissements dans la santé, l'autonomisation, l'éducation et l'emploi* »[12]. Dans cette définition, la capture du dividende démographique peut contribuer à l'accélération du développement, ce qui présente un intérêt certain pour la région ouest africaine et du centre, et plus particulièrement le Sahel, qui est encore à la traîne en ce qui concerne le développement et singulièrement le développement humain. C'est fort de cette conviction que, depuis plusieurs années, l'UNFPA a pris une part décisive au dialogue politique autour du dividende démographique en Afrique[13]. Le bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et Centrale s'est ainsi engagé dans un remarquable travail de plaidoyer en faveur de cette notion et a fourni un soutien multiforme à plusieurs acteurs ou parties prenantes à la réalisation du dividende démographique, notamment les décideurs politiques et des organisations de la société civile, le secteur privé, les mouvements de jeunesse, le monde académique, etc. Cette approche intégrée de l'UNFPA est cohérente avec celle retenue

---

[12] Programmation du dividende démographique : de la théorie à l'expérience, UNFPA, Juillet 2018.

[13] Le dividende démographique en Afrique de l'Ouest et Centrale : une trajectoire riche en enseignements, Mabingué Ngom, 2019.

dans la « **Feuille de route de l'UA pour tirer pleinement profit du dividende démographique en investissant dans la jeunesse** » de 2017. Ce document indique, en effet, que : « *[…] pour tirer pleinement profit du dividende démographique, il est indispensable d'entreprendre des investissements stratégiques susceptibles d'améliorer les résultats en matière de santé relatifs à l'accès à la santé sexuelle et génésique, y compris la planification des naissances, afin de s'assurer que les femmes peuvent décider elles-mêmes du nombre d'enfants qu'elles souhaiteraient avoir et de l'écart entre les naissances de ces enfants* ».

La seconde raison tient à ce que le dividende démographique peut servir de fil d'Ariane pour relier les trois concepts de démographie, paix et sécurité. Lorsqu'en effet, de larges franges de la population (femmes, jeunes, travailleurs du secteur informel) ne trouvent pas des réponses appropriées à leurs problèmes, leurs frustrations peuvent déboucher sur des crises socio-politiques qui ont été une source majeure d'insécurité dans nombre de pays. Or, au Sahel, moins encore qu'ailleurs, insécurité ne saurait rimer avec paix.

La problématique du dividende démographique est importante, en troisième lieu, parce que le Sahel, au regard des variables constitutives du dividende démographique (éducation, santé, valorisation du capital humain par l'emploi, etc.) présente des spécificités que le rapport indiquera plus bas. Pour les raisons que voilà, il est nécessaire de disposer d'un ouvrage qui rende compte de la connaissance disponible sur la relation démographie, paix et sécurité. Cela est particulièrement nécessaire pour le Système des NU dans le contexte du « ONE UN » promu par son Secrétaire Général.

Méthodologie

Pour la production de cet ouvrage, diverses méthodes ont été mises en œuvre.

Revue de la littérature générale sur le Sahel, et singulièrement sur le Sahel central

Une littérature abondante mais d'inégale qualité existe sur le Sahel. Elle résulte de travaux à caractère académique en grande partie mais il est des ouvrages de synthèse que l'on doit à des agences de développement nationales et internationales, publiques ou privées.

Études spécifiques sur DPS

À la demande de l'UNFPA, six (6) documents ont été produits au cours des deux dernières années sur le nexus Démographie-Paix-Sécurité. Ils sont le fait de i) trois instituts nationaux de statistiques (Burkina Faso, Mali et Niger) qui ont réalisé des monographies sur le nexus DPS pour ces trois pays ; ii) une institution de formation, en l'occurrence l'École Nationale de la Statistique et de l'Analyse Economique (ENSAE) de Dakar qui a produit un rapport sur **« *La modélisation de la relation entre démographie, paix et sécurité* »** ; iii) une institution internationale de recherche : le Peace Research Institute Oslo (PRIO) qui a produit un rapport sur **« *La démographie est-elle une menace pour la paix et la sécurité au Sahel ?*** »; et iv) de la production de l'étude « ***Comprendre le Sahel à travers son histoire, sa géographie, et ses défis sociodémographiques et sécuritaires*** ». Ce corpus sur le Sahel est une première qui pourrait servir à l'exploration de pistes et la construction d'un nouveau narratif pour un avenir meilleur pour le Sahel.

Analyse de travaux sectoriels ou globaux

Il s'est agi, à cette étape, d'analyser les travaux sectoriels et globaux ainsi que des notes d'orientation ou des revues périodiques émanant des départements ministériels chargés de la planification du développement, de l'emploi, de l'éducation, de la santé, de la gouvernance dans les pays de la région couverte par cet ouvrage. Dans cette catégorie, il convient de signaler les nombreux travaux des agences du SNU et d'autres agences de coopération bi et multilatérales.

Contributions du Comité scientifique

Ce comité a été mis en place par l'UNFPA/WCARO. Constitué par une dizaine de décideurs des administrations publiques, de chercheurs dans des structures nationales ou internationales, de responsables d'organisations de la société civile et du secteur privé, ce comité s'est réuni trois fois pour examiner des documents d'étape qui lui étaient soumis.

Communications régulières formelles ou informelles entre l'équipe de consultants et les experts

Dans l'examen du nexus DPS au Sahel, une **approche systémique** est retenue. Elle consiste à considérer le Sahel comme un système dans lequel des variables de divers ordres (économique, social, politique, environnemental, culturel, technologique) sont en interaction, s'enchevêtrent, se forment et se déforment sous l'action de forces internes et externes[14].

---

[14] Voir Futurs Africains, Guide méthodologique pour la conduite des études prospectives en Afrique, Éditions Khartala, 2003

Deux traits distinguent cette approche des autres méthodes utilisées pour analyser la réalité sahélienne. Le premier est son caractère multidisciplinaire : dans l'approche systémique, plusieurs disciplines notamment histoire, démographie, géographie, sociologie, économie et sciences politiques sont mises à contribution pour comprendre l'évolution de ces variables. Le second trait distinctif est que dans cette approche systémique, l'attention se porte autant, voire davantage sur les relations entre les variables que sur les variables constitutives du système elles-mêmes parce que ce sont les relations entre les variables qui font évoluer le système, et non les variables prises isolément. C'est la raison pour laquelle cette approche systémique permet d'aller au-delà de l'écume des flots et de comprendre les dynamiques qui donnent forme au système sahélien et à ses diverses composantes telles qu'elles se donnent à voir.

II. Le Sahel central : regards croisés du nexus DPS

Le point de départ de cette partie consiste en un état des lieux qui doit répondre à la question de savoir **où en est le Sahel sur le nexus DPS**. À cette question, on peut répondre en présentant une photographie de la région au moment où l'état des lieux est établi. Nombre d'organisations publient ainsi, avec une périodicité plus ou moins régulière, de telles photographies sur divers sujets d'intérêt pour les décideurs et acteurs sahéliens, comme la production alimentaire, la situation sanitaire ou sécuritaire. Mais une photographie, même bien faite, présente toujours l'inconvénient majeur d'être statique alors qu'on est au Sahel dans un environnement dynamique où se déroulent de multiples processus et transitions qui évoluent parallèlement mais selon des vitesses différenciées. Pour être en phase avec un tel environnement, il faut aller au-delà de la photographie et interroger les dynamiques qui informent cette photo. C'est **l'analyse systémique** qui le permet, dans la mesure où elle consiste **à identifier et analyser les facteurs explicatifs de la situation, les acteurs concernés, les stratégies de ces acteurs, les incertitudes dont sont entachées ces stratégies et les interactions entre ces divers éléments**. C'est elle qui permet *in fine* d'établir un diagnostic stratégique permettant de caractériser l'état du système.

Le diagnostic qui suit est établi sur la base d'une **description du contexte sociodémographique et sécuritaire de la région.** Les travaux empiriques menés spécifiquement sur le nexus démographie-paix-sécurité dans le Sahel, singulièrement les monographies réalisées dans trois pays sahéliens (Burkina, Mali, Niger), des études de modélisation statistiques, et l'étude sur

« Comprendre le Sahel à travers son histoire, sa géographie et ses défis sociaux démographiques et sécuritaires » ont été exploitées dans cette section.

Le système Sahel et le nexus DPS : approche à partir du terrain

Si l'on s'éloigne des tréteaux de la théorie pour scruter les aspérités du terrain, le Sahel est caractérisé par l'occurrence d'une série de processus que les analystes nomment changements, transformations, crises, mutations ou transitions.

Les transitions d'ordre écologique

Comme indiqué dans l'introduction, c'est en référence au désert du Sahara que le Sahel porte son nom qui, en arabe, signifie rivage. Pour les géographes, le Sahel est une bande comprise entre les isohyètes 200 et 800 millimètres, et dont les frontières enjambent 11 pays s'étirant des îles du Cap-Vert, archipel marqué par l'aridité et situé en plein océan Atlantique, à Djibouti sur la mer Rouge. Parce que riveraine du Sahara, la région sahélienne est en proie à plusieurs aléas climatiques et à l'aridité ; elle est particulièrement vulnérable aux manifestations du changement climatique et le sera encore plus demain si certaines tendances se confirment car elle dispose de peu de moyens pour résister à ses effets annoncés, singulièrement la montée du niveau des mers, l'aggravation de la désertification, les inondations, l'érosion des zones côtières, la sécheresse, la hausse des températures, la réduction des disponibilités en sources d'eau, etc. Cette vulnérabilité climatique comporte des risques parmi lesquels les plus cités sont l'extension des zones arides et la diminution des

ressources en eau de la région avec des conséquences importantes sur les processus de production. La réduction très significative des surfaces arables se traduirait par une contraction du potentiel agricole avec des conséquences sur la production alimentaire qui est l'une des dimensions clés de la sécurité humaine.

Qu'elle soit pluviale ou irriguée, l'agriculture familiale qui reste, dans la région, un important générateur de revenus pour une large majorité des populations sahéliennes[15], serait particulièrement touchée. Il en va de même de l'élevage pastoral qui, en plus d'être un mode de vie fondé sur la mobilité, fournit des revenus à plus de 100 millions de Sahéliens.

Mais s'il y a une large unanimité sur l'importance qu'il convient d'accorder à ces risques, d'autant plus redoutables qu'ils sont systémiques, la prise en charge institutionnelle de la vulnérabilité climatique et de ses effets a varié dans le temps, et les frontières du Sahel ont évolué avec cette variation dans la compréhension des défis écologiques.

Un observateur averti du Sahel ne peut manquer de noter qu'en réalité, il n'existe pas un mais des Sahel, en fonction des critères utilisés pour la délimitation de cette vaste zone.

La *vulnérabilité à la désertification* est pour beaucoup d'agences le marqueur principal du Sahel. Les concepteurs de la Grande Muraille Verte, devenue projet du NEPAD, se sont basés

---

[15] Entre 25,2 % des emplois au Burkina Faso et 76,6 % des emplois au Tchad se trouvent dans le secteur agricole en 2019, selon les données du World Development Indicators de la Banque Mondiale.

essentiellement sur ce critère pour formuler cet ambitieux projet qui concerne plus de 20 pays[16] de la région sahélienne.

C'est un objectif plus restreint mais tout aussi crucial, celui de la *lutte contre les effets de la sécheresse,* qui a inspiré la création, en 1973, du Comité Inter-États de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS). L'organisation comptait au départ six (6) États membres. Le CILSS sera étendu à neuf (9)[17] plus tard, puis 13 États[18]. L'élargissement progressif s'est opéré en prenant en compte non pas le seul critère climatique mais l'insécurité *alimentaire* qui frappait des pays qui, sans être *stricto sensu* sahéliens, étaient confrontés à ce problème qu'il fallait combattre en développant des programmes visant l'autosuffisance alimentaire, voire la sécurité alimentaire. L'OCDE, à travers le Club du Sahel créé en 1976, a pendant longtemps été un fervent défenseur de cette vision qui élargissait le Sahel aux pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest.

Aujourd'hui, si les critères de vulnérabilité climatique sont encore pris en considération dans la délimitation du Sahel, ainsi que les problèmes d'insécurité alimentaire, ils ne sont plus les seuls : l'insécurité politico-militaire a pris place dans la batterie des critères de délimitation du Sahel. L'on y reviendra plus bas.

---

[16] Dont l'Algérie, le Burkina Faso, le Bénin, le Tchad, le Cap-Vert, Djibouti, l'Égypte, l'Éthiopie, la Libye, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigéria, le Sénégal, la Somalie, le Soudan, la Gambie et la Tunisie.

[17] Burkina Faso, Cap-Vert, Gambie, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad.

[18] 8 États côtiers (Bénin, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Mauritanie, Sénégal, Togo) ; 4 États enclavés (Burkina Faso, Mali, Niger, Tchad) et 1 État insulaire (Cap-Vert).

Les transitions d'ordre socio-culturel

Zone de rencontres entre plusieurs aires civilisationnelles (arabe, soudanienne, négro-africaine), la région sahélienne est un véritable melting pot culturel, un espace d'hybridation. Sur le plan religieux, on voit s'y déployer l'Islam et le christianisme, mais ces religions dont se réclament entre 80 et 90 % des Sahéliens n'ont pas, loin s'en faut, mis fin à la prégnance des religions et cosmologies traditionnelles. Sur le plan linguistique, la région est d'une très grande richesse car si les langues étrangères anoblies par leur statut de langue officielle constituent une rente dont tirent parti les élites qui les traitent comme un « butin de guerre », les langues autochtones, fort nombreuses, n'en demeurent pas moins des vecteurs importants d'une expression culturelle fort riche.

C'est dans les milieux urbains que ce brassage des cultures se fait le plus sentir au point que certains auteurs ont pu avancer la thèse d'un recul de l'autochtonie et d'une détribalisation des sociétés et, concomitamment, de la « naissance de l'individu »[19]. Les jeunes et les femmes jouent un rôle majeur dans ces transformations d'ordre culturel, d'autant plus que ce sont des catégories souvent ciblées par les détenteurs locaux ou étrangers du soft power : mass media d'État ou privés, nationaux ou internationaux, institutions éducatives, industries culturelles, etc.

Il se trouve que si la diversité culturelle peut être très enrichissante, elle peut tout autant être source de vulnérabilité si elle n'est pas bien gérée. On assiste ainsi, dans beaucoup de pays, au développement ou à la résurgence de crispations identitaires ainsi qu'à la montée des fondamentalismes religieux, singulièrement du courant wahhabite dans un Sahel où la

---

[19] Voir Jean-Marc ELA, théologien, sociologue et anthropologue d'origine camerounaise. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages.

population musulmane est en grande majorité sunnite. Les affrontements intercommunautaires enregistrés çà et là témoignent aussi de la fragilité des équilibres socio-culturels et de leur possible instrumentalisation.

Les transitions d'ordre politico-administratif

Le Sahel est un palimpseste de cultures politico-administratives héritées de l'histoire précoloniale comme de celle de la colonisation des territoires sahéliens par le Portugal, la France et la Grande-Bretagne. L'influence de ces ex-puissances coloniales est encore perceptible dans l'organisation administrative et politique des États sahéliens qui relève, à bien des égards, d'un mimétisme peu productif. Le caractère exacerbé des régimes présidentiels et le jacobinisme centralisateur figurent parmi les héritages les plus souvent décriés par les analystes en ce qu'ils constituent des obstacles à une démocratisation de l'espace politique et à une véritable décentralisation des pouvoirs et mécanismes décisionnels.

Les transitions d'ordre démographique

Dans cette sous-section, les différentes monographies des pays sont exploitées pour décrire le profil démographique des pays de la région, principalement le Burkina Faso, le Mali et le Niger. Pour les trois pays, une synthèse de l'évolution de la population et de la fécondité au cours des quarante dernières années permet d'illustrer la dynamique démographique particulière de la région.

Le Sahel présente bien des spécificités sur le plan démographique. Trois d'entre elles méritent d'être signalées. En premier lieu, un survol rapide de la situation de la région met en

exergue une population sahélienne caractérisée par un *fort croît démographique, des taux élevés de fécondité et une population majoritairement jeune*. Ces facteurs expliquent, en partie, le faible impact de la croissance économique sur la réduction de la pauvreté.

Au Burkina Faso, au Mali et au Niger, et par extension dans les autres pays de la région, l'on observe une forte progression de la population entre 1960, année des indépendances, et 2020 : près de 4 fois plus de personnes au Burkina Faso et au Mali, et près de 8 fois plus de personnes au Niger. Cette vitalité démographique dans la région est à la fois une source de confiance en l'avenir, mais également une source de vives tensions entre classes sociales (entre riches et pauvres ou entre sédentaires et pasteurs/nomades au Mali par exemple) ; elle peut parfois aviver la compétition pour l'accès à la terre, qui constitue un véritable défi dans des sociétés agro-pastorales, et exacerber les rivalités entre éleveurs et agriculteurs avec des conséquences graves sur le plan sécuritaire mais aussi écologique car, en l'absence de modification de leurs systèmes de production extensifs, ces groupes sociaux se retrouvent contraints de manger littéralement leur capital écologique.

La forte croissance démographique de ces dernières décennies est principalement influencée par le niveau de fécondité, i.e. le nombre moyen d'enfants par femme, qui est resté historiquement élevé dans la région. Au Mali et au Niger, en six décennies, le nombre moyen d'enfants par femme n'est guère descendu en dessous des 5. Au Niger, les principales raisons de la forte fécondité sont la prévalence du mariage précoce (76,3 % des filles de 20 à 24 ans sont mariées avant l'âge de 18 ans et 28 % avant l'âge de 15 ans en 2012), la faible prévalence contraceptive (12,2 %) et les efforts relativement peu probants en matière de

scolarisation de la jeune fille : en 2016, le taux brut de scolarisation des filles est de 70,2 % au primaire, de 28,8 % au secondaire premier cycle et de 5,7 % au secondaire second cycle. À l'échelle de la région du Sahel, la forte fécondité peut également s'expliquer par la mentalité très nataliste des populations, du fait notamment qu'il est de croyance très commune que les enfants sont un don de Dieu et qu'un grand nombre d'enfants est souhaitable.

Outre qu'il contribue globalement à la croissance démographique rapide, le niveau de fécondité, toujours élevé, explique le rajeunissement tout aussi rapide de la population. En effet, environ 60 % de la population de région ont moins de 25 ans, ce qui traduit une forte poussée de la jeunesse qui constitue certes un atout mais représente également un défi et un risque social qu'il faudra relever dans les années à venir. Cela est particulièrement vrai dans le domaine de l'emploi, car cette tranche de la population connaît des taux de chômage généralement supérieurs aux moyennes nationales, du fait, entre autres raisons, de la mauvaise adéquation entre les qualifications acquises dans le système de formation initial et le marché du travail dans la région. Relever le défi de l'emploi des jeunes et faire de cette catégorie un acteur qui compte dans la bataille du développement et de l'innovation constituent donc un impératif pour établir la paix sociale dans les pays de la région du Sahel. L'extrême pauvreté s'ajoutant aux défis de la région, cela limite la capacité à réaliser des investissements massifs en capital humain (santé et éducation).

En perspectives, les études monographiques des pays de la région du Sahel montrent que le potentiel d'accroissement démographique dans la région du Sahel reste très élevé, avec un rajeunissement plus marqué de la population. Cette évolution

engendre, par conséquent, un accroissement de la demande sociale qu'il faudra impérativement satisfaire pour éviter une fracture plus prononcée des conditions déjà fragiles de sécurité et de paix dans la région qui seront évoquées plus bas.

En plus de ces facteurs quantitatifs liés au dividende démographique dans la région du Sahel, d'autres facteurs qualitatifs liés aux **faibles capacités d'offre de services sociaux** d'éducation, de santé, d'emploi et d'habitat des populations méritent d'être relevés. Par exemple, les économies de la région du Sahel se caractérisent, dans leur ensemble, par l'inefficacité de leurs systèmes éducatifs à retenir aussi longtemps que possible les apprenants. Ceux-ci, abandonnant très tôt les classes avant la fin du cycle scolaire, se retrouvent sur le marché du travail avec de très faibles qualifications et se voient contraints à s'orienter vers des activités à très faible productivité et faiblement rémunérées.

Enfin, la **dynamique migratoire** du Sahel est assez particulière dans la mesure où la région est à la fois une zone émettrice de migrants mais aussi une zone d'accueil et une zone de transit du fait de sa proximité avec l'Europe.

Les transitions d'ordre sécuritaire

Le Sahel a été pendant longtemps considéré comme une zone relativement paisible. Les chroniqueurs arabes des 14 et 15ème siècles aussi bien que les récits des explorateurs européens du 19ème siècle en attestent. Le Sahel est resté aussi à l'abri des guerres de libération qui se sont déroulées en Afrique après la Seconde Guerre mondiale puisque seule la Guinée-Bissau a été le théâtre d'une lutte armée contre le colonialisme portugais. Le Sahel a aussi été épargné des guerres inter-États qui ont frappé d'autres régions africaines.

Au cours des dernières décennies, le Sahel a vu se développer diverses formes d'expression politique qui ont mis à mal les équilibres sociaux et la paix et la sécurité. Après les indépendances, il y a certes eu « la guerre des pauvres » qui a opposé le Burkina et le Mali en 1985 ; le conflit ethnique entre la Mauritanie et le Sénégal en 1989 ; il y a eu aussi des affrontements entre le Cameroun et le Nigéria autour de la presqu'ile de Bakassi résolus le 10 octobre 2002 par l'arrêt de la Cour internationale de Justice (CIJ) sur le différend portant sur la frontière Cameroun-Nigéria. La région a toutefois connu des guerres civiles en Côte d'Ivoire et au Tchad, ainsi que des changements anticonstitutionnels puisque, à l'exception des îles du Cap-Vert et du Sénégal, tous les pays membres de la CEDEAO ont connu des coups d'État et des régimes militaires. Des velléités sécessionnistes ont aussi secoué quelques pays : Mali, Nigéria et Sénégal, mais aucun de ces mouvements sécessionnistes n'a triomphé. Comparé aux autres régions africaines, le Sahel est donc resté une zone relativement paisible. Ce n'est plus le cas.

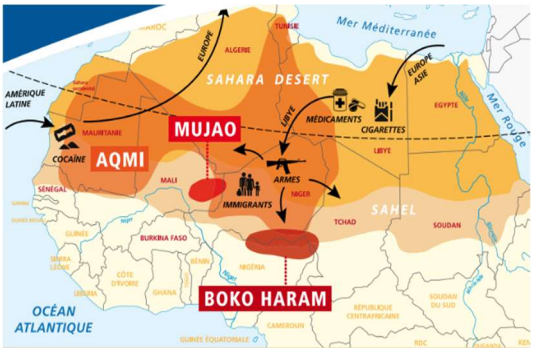

En effet, depuis deux décennies, le Sahel est le théâtre de nombreuses guerres asymétriques *caractérisées par l'escalade des violences*. Nombre de groupes terroristes opèrent dans la région qui, de ce fait, suscite une attention toute particulière de la communauté internationale qui voit en elle le ventre mou, le maillon faible de la « guerre contre le terrorisme », lancée après les événements du 11 septembre 2001. Ainsi, en exploitant les

travaux de B. Sambe et A. Sall[20], l'on peut identifier trois principaux foyers de tension dans la région :

Les pays du G5 Sahel

Ce sont le Niger, le Mali, le Burkina Faso, le Tchad et la Mauritanie. L'extrémisme violent qui sévit dans cette zone reçoit une grande attention médiatique et tend à reléguer au second plan d'autres conflits pourtant récurrents dans la région. Au Mali par exemple, le Nord est le théâtre d'opérations de plusieurs groupes terroristes (Boko Haram, Al Qaïda au Maghreb Islamique, le Mouvement pour l'Unicité du Jihad en Afrique de l'Ouest, Ansar Dine, etc.), mais le Centre l'est devenu aussi depuis qu'Ahmadou Kouffa, allié aux islamistes, y a établi des bases. Le Centre est devenu, par ailleurs, le foyer de tensions intercommunautaires opposant des groupes ethniques tels que les Dogons et les Peuls.

L'année 2019 a enregistré de nombreux massacres de ce type dont celui d'Ogossagou a été particulièrement meurtrier. La situation dans le Centre malien illustre la complexité du problème sécuritaire au Mali. Elle met en évidence les interactions entre plusieurs questions clés, notamment la gouvernance, la violence légitime, la justice, les questions foncières, les divisions intercommunautaires, l'intégration régionale, le changement climatique, le développement et même les institutions patriarcales.

---

[20] Démographie, Paix et Sécurité, Comprendre le Sahel à travers son histoire, sa géographie, et ses défis sociodémographiques et sécuritaires, Bakary Sambe et Alioune Sall, UNFPA/WCARO 2020.

Encadré 1 : La situation sécuritaire au Burkina Faso

Depuis ces deux dernières années, le Burkina Faso semble connaître le sort du Mali en termes de nombre d'attaques enregistrées. En effet, de l'exploitation de la monographie du Burkina Faso, l'on note que le pays connaît un contexte sécuritaire de plus en plus difficile. Longtemps préservé, le pays enregistre une dégradation progressive de sa situation sécuritaire. À partir d'avril 2015, la situation sécuritaire s'est considérablement aggravée avec des attaques à répétition. Du 4 avril 2015 au 5 février 2019, le Burkina a enregistré 201 attaques terroristes dont 120 contre les positions des forces de défense et de sécurité (FDS) et 81 contre d'autres cibles. La détérioration de la sécurité au Burkina Faso touche particulièrement les milieux ruraux, où 80 % de la population active dépendent du pastoralisme et de l'agropastoralisme comme seul moyen d'existence.

La fin de l'année 2018 a été marquée par la recrudescence des violences perpétrées par des groupes armés non identifiés et l'augmentation des conflits intercommunautaires, en particulier dans les régions du Sahel, du Centre-Nord, du Nord et de l'Est, qui ont considérablement touché les populations.

Dans ces régions, la violence a causé des déplacements sans précédent dans l'histoire du pays. Selon le Conseil national de secours d'urgence et de réhabilitation, relayé par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), environ 220 000 personnes sont déplacées dans ces régions depuis le début du mois de juin 2019.

Les attaques terroristes, qui touchaient jusqu'ici les régions de l'Est, du Nord et du Sahel, se sont étendues aux régions du Centre-Nord, de la Boucle du Mouhoun, affectant significativement l'activité économique en général et en particulier les secteurs de l'éducation, de la santé, du tourisme et des transports. Elles induisent, par ailleurs, de nouvelles charges pour le budget de l'État à travers notamment, le financement des dépenses de fonctionnement des Forces de défense et de sécurité, d'une part, et le renforcement de leurs capacités opérationnelles avec des équipements adéquats, d'autre part.

Sur le plan social, le Burkina Faso vit une période trouble depuis 2016, marquée par deux phénomènes : des revendications tous

azimuts dans les secteurs socioprofessionnels et un effritement de la cohésion sociale au sein des communautés.

Dans le monde du travail, les trois (03) dernières années ont enregistré des revendications sociales visant l'amélioration des conditions de vie et de travail particulièrement dans les secteurs de l'éducation, de la sécurité, de la santé et des finances. Face à la montée de la tension sociale, le gouvernement a, aux fins d'y apporter une réponse, conclu avec les partenaires sociaux concernés un ensemble de protocoles d'accords dont l'incidence financière s'est avérée importante.

Au niveau communautaire, le Burkina Faso qui était réputé pour sa relative cohésion sociale nonobstant la soixantaine d'ethnies, enregistre de plus en plus des conflits ouverts intercommunautaires et intra-communautaires sur fond d'appartenance religieuse. La montée de ces conflits communautaires coïncide avec la dégradation progressive de la sécurité.

Source : Monographie du Burkina Faso

Le Liptako Gourma

C'est la zone des trois frontières entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger. Dans cette zone, encore appelée zone des trois frontières, qui est habituellement un espace de transhumance, les conséquences des sécheresses des années 1970 et 1980 se font encore sentir en plus des difficultés émergentes liées à l'insécurité. En effet, dans cette zone où se côtoient différentes ethnies, la diminution des aires de pâturage et de l'eau constitue une source de tensions entre groupes socioprofessionnels autour du contrôle des ressources. À la faveur de cette situation, le Groupe d'autodéfense touareg imghad et alliés (GATIA) et Mouvement pour le salut de l'Azawad (MSA) et des milices parfois à

connotation communautaire s'y sont installés[21], donnant lieu à l'implantation de l'extrémisme violent.

Le Bassin du Lac Tchad

Il est sujet, à la fois, à l'assèchement du Lac, entrainant indirectement des tensions, et à l'épineux phénomène Boko Haram, groupe terroriste qui joue un rôle déterminant dans la détérioration de sa situation sécuritaire.

Pour conclure sur cette partie, on signalera que si les conséquences démographiques (migrations, déplacements internes, regroupements dans des camps), politiques et de la dégradation de la situation sécuritaire sont bien connues, elles ne sont pas les seules à mériter attention dans ce diagnostic stratégique. À celles-ci, il convient d'ajouter les modifications dans l'ordre des priorités en matière d'allocation de ressources budgétaires. En effet, dans tous les pays du Sahel, on assiste à une explosion des dépenses militaires. Celle-ci se fait au détriment des dépenses d'éducation et de santé qui jouent pourtant un rôle capital pour le développement de la sécurité humaine.

---

[21] https://issafrica.s3.amazonaws.com/site/uploads/war-26-fr.pdf

Encadré 2 : Répercussions des changements démographiques et sécuritaires sur le financement du capital humain

La dégradation des conditions sécuritaires a incité les autorités des pays de la région du Sahel à définir de nouveaux programmes pour la sécurité intérieure et extérieure et pour le renforcement du dispositif d'application des lois.

La plupart des pays se sont ainsi trouvés entraînés dans une course aux armements, augmentant fortement leurs dépenses de défense et de sécurité.

Au Mali, de 2010 à 2018, l'effort du gouvernement en matière de dépenses militaires a connu une augmentation assez forte. Les dépenses militaires du Mali ont ainsi augmenté de 233 % entre 2010 et 2018, ce qui correspond à une augmentation annuelle moyenne de 14 % sur cette période.

Seulement, ces accroissements des dépenses militaires sont intervenus dans un contexte où les ressources de l'État n'ont pas significativement augmenté, et parfois même pas du tout. Le Mali, à l'instar de beaucoup de pays du Sahel, fait face à des contraintes particulières de mobilisation de ressources pour le financement de son budget. Ces contraintes incluent une faible pression fiscale, un niveau d'endettement assez élevé et une faiblesse de la croissance. Sur la même période 2010-2018, le budget global de l'État n'a ainsi augmenté qu'à un taux annuel moyen de 7 % et les recettes fiscales de 6 %, soit bien moins que le taux de croissance annuel des dépenses militaires (14 %).

Il est alors compréhensible qu'avec le budget global limité du gouvernement, l'augmentation des dépenses militaires puisse avoir un effet d'éviction sur d'autres composantes des dépenses gouvernementales telles que les dépenses d'éducation et de santé, et plus généralement les dépenses sociales. C'est le secteur de la santé qui est le plus grand perdant avec l'augmentation des allocations budgétaires de la défense au Mali. Entre 2010 et 2018, la part des dépenses de santé publique dans le budget de l'État a été maintenue en moyenne à moins de 5 %, tandis que celle des dépenses militaires a doublé, passant de 7 à 14 % du budget de l'État.

De même, au Niger, au cours de ces dernières années, les dépenses de sécurité ont connu une forte augmentation. En 2010, elles représentaient 10,3 % des dépenses financées sur ressources intérieures de l'État. Cette part est passée à 15,3 % en 2017.

Parallèlement, la mobilisation des ressources internes reste timide depuis 2015. Les raisons de ces performances modérées sont diverses : chocs sécuritaires, recul des prix des produits miniers et pétroliers, prédominance des activités faiblement fiscalisées (agricoles et informelles), poids élevé des exonérations fiscales surtout celles qui se rapportent aux importations des matériels et équipements militaires, etc.

À partir de 2015 (année de début des atrocités de Boko Haram), les dépenses liées à la sécurité ont évincé celles de tous les secteurs sociaux ; exception faite des dépenses en infrastructures.

Il ressort de ces données que la priorité accordée au secteur de la sécurité a eu pour effet, dans les trois pays pour lesquels des monographies sont disponibles, un affaiblissement du financement des secteurs sociaux pourtant indispensables au développement du pays.

Source : Études monographiques du Burkina Faso, du Mali et du Niger.

Force est de constater que nonobstant leur accroissement significatif, les investissements faits pour améliorer la situation sur les plans sécuritaire et politique sont loin de donner les résultats escomptés comme en témoigne la persistance des crises sociopolitiques dont la plus récente a conduit à un coup d'État au Mali le 18 août 2020. C'est dire que l'efficacité de l'approche du « tout sécuritaire » qui prévaut dans certaines agences en matière de lutte contre le terrorisme est loin d'être établie. L'on y reviendra dans la partie sur les scénarios.

Les transitions d'ordre économique

Parce qu'il est une zone où l'on trouve de nombreux écosystèmes, le Sahel est une région où coexistent plusieurs systèmes de production : élevage, agricultures vivrière et de rente, nomadisme, semi-pastoralisme.

L'exploitation de la biomasse fournit encore à la majorité des populations sahéliennes les moyens de subsistance. Or cette biomasse est très vulnérable aux aléas climatiques qui sont caractéristiques du Sahel. Il en est ainsi parce que le Sahel est très peu industrialisé en dépit de sa dotation en ressources naturelles/matières premières non renouvelables (pétrole & gaz naturel, or, phosphate, diamant, fer, bauxite, bois précieux) et renouvelables (énergie solaire, hydraulique, terres arables, ressources forestières, riche biodiversité, important patrimoine touristique, etc.). Certaines de ces richesses ne sont pas encore exploitées ou mises en valeur ; ce serait le cas des ressources hydriques avec des nappes souterraines regorgeant d'eau douce en grande quantité dans le Sahara selon les spécialistes. Si la zone est dotée d'un potentiel significatif en ressources naturelles, elle ne tire cependant que peu de cette dotation qui aurait dû lui être favorable dans le cadre de l'ancienne économie rentière. Mais, du fait de sa mauvaise insertion dans l'économie et les chaines de valeur mondiales, le Sahel voit ses matières premières bradées et ne lui rapportant que peu, si l'on en juge par leur contribution au financement du développement de ces pays.

Ayant peu tiré parti de l'ancienne économie, la zone semble peu équipée pour tirer parti de la nouvelle économie : en raison du déficit infrastructurel, de la faible qualification de la main-d'œuvre, mais aussi de la faiblesse des régimes de gouvernance politique, et de l'absence de champions du secteur privé national, le Sahel n'est pas une destination de choix des Investissements Directs Étrangers (IDE) qui représentent entre 0,5 % et 5,9 % du PIB dans la région en 2018, selon les données de la Banque Mondiale. Lorsqu'ils viennent à prendre la direction du Sahel, ces IDE vont au secteur extractif et renforcent, de ce fait, le caractère rentier des économies de la région.

Le nexus DPS dans le Sahel : quels résultats empiriques ?

Le principal élément de cette section est la synthèse des études de modélisation sur les interdépendances entre démographie, paix et sécurité. Deux travaux empiriques ont été menés pour comprendre les interrelations entre démographie, paix et sécurité.

Le travail de « modélisation de la relation entre démographie, paix et sécurité » de l'ENSAE repose sur la formulation de trois hypothèses clés selon lesquelles la prise en compte des dimensions spatiales améliore significativement la mesure de la paix et la sécurité ; il existe une relation de causalité entre la dépendance démographique d'une part et la paix et la sécurité d'autre part et ; les pays du Sahel présentent des spécificités en matière de paix et de sécurité.

Ces hypothèses sont le point de départ de l'analyse de trois préoccupations centrales qui sont examinées dans cette étude. Il s'agit notamment du caractère multidimensionnel de la paix et la sécurité en Afrique, de la modélisation des déterminants de l'insécurité et de l'identification des facteurs socio-démographiques favorisant l'insécurité au Sahel.

D'un point de vue descriptif, les résultats de l'analyse multidimensionnelle montrent que l'Indice Global de Paix[22] dans un pays est positivement lié à certains facteurs comme le niveau d'éducation (mesuré par le taux de scolarisation au secondaire), le taux d'urbanisation ainsi que le niveau de développement du pays

[22] L'Indice Global de Paix est une tentative pour classer les pays du monde selon leur degré de pacifisme, « classement établi par le magazine The Economist et un jury d'experts faisant partie d'instituts sur la paix ou de think tanks, ainsi que le Centre for Peace and Conflict Studies de l'Université de Sydney en Australie » (https://planificateur.a-contresens.net/classement_par_pays/global_peace_index.html)

mesuré par la performance agricole. De plus, le niveau de sécurité d'un pays est négativement lié à certains autres facteurs comme le dynamisme démographique mesuré par le ratio de dépendance démographique, le niveau d'inégalité économique et le chômage des jeunes. La classification des 167 pays inclus dans l'échantillon permet d'obtenir trois groupes de pays. La première classe est celle des pays avec un niveau de sécurité élevé, majoritairement occidentaux. La seconde est constituée de pays ayant un niveau de sécurité moyen. Aucun pays de l'Afrique de l'Ouest ne figure dans cette classe. La troisième et dernière classe est celle des pays avec un niveau de sécurité faible. Ces pays présentent un ratio de dépendance démographique plus élevé (75 % contre 47 % pour la moyenne générale) et un taux de chômage des jeunes supérieur de 10 points à la moyenne générale (27,71 % contre 17,86 %). Enfin, ils ont un niveau de scolarisation au secondaire deux fois inférieur à la moyenne générale (36,94 % contre 72,18 %). La majorité des pays du Sahel se retrouve dans cette classe.

Par ailleurs, à l'aide d'une démarche méthodologique soigneusement mise en œuvre et utilisant des techniques avancées de modélisation en panel spatial, l'étude aboutit à cinq résultats clés.

Le manque de possibilités d'emplois rend les jeunes vulnérables à la traite des êtres humains, et peut en faire des cibles faciles à la merci de groupes armés à la recherche d'adhérents.

L'insécurité et les conditions sociales difficiles dans la région poussent souvent les populations à l'émigration vers des destinations meilleures. De plus, un accroissement de l'insécurité contribue à réduire considérablement l'attractivité d'un pays et, par conséquent, le nombre de candidats à y séjourner.

Un taux d'alphabétisation élevé serait un facteur favorisant l'insécurité dans le Sahel surtout s'il est combiné à une absence de débouchés. Ce résultat, *a priori* contre-intuitif, va à l'encontre des hypothèses initiales selon lesquelles un taux d'alphabétisation élevé conduirait à une baisse du niveau d'insécurité. Cependant, il faut noter que chaque année, les écoles de formation et universités déversent de nouveaux diplômés sur un marché du travail déjà saturé, accentuant ainsi le niveau de chômage des jeunes qui est un facteur favorisant l'insécurité.

Ce résultat rejoint les conclusions de Hewitt et al. (2003) et Leahy et al. (2007). Ceci conduit à une croissance plus faible du revenu par tête que du revenu par actif. Autrement dit, *le niveau de dépendance démographique,* mesuré par le nombre moyen de personnes à charge pour une personne en âge de travailler, *favorise le Djihadisme et l'insécurité*.

Dans le Sahel, l'insécurité contribue à réduire la part du PIB allouée aux dépenses de santé. Les dépenses de santé jouent un rôle économique et socio-politique important dans un pays, en contribuant à la réduction des inégalités socio-économiques et à la pauvreté de façon générale. Elles permettent aussi de réduire les décès maternels et donc d'éviter les troubles sociaux engendrés par les enfants orphelins et abandonnés à eux-mêmes. Ainsi, investir dans les systèmes de santé dans la zone du Sahel est une opportunité pour faire progresser la paix, sauver des vies et réduire les inégalités et les privations socio-économiques.

De cette étude, il est possible de conclure que l'investissement dans le capital humain à travers des politiques publiques de santé, d'emploi, d'éducation et de formation est crucial, et central pour répondre au nexus DPS au Sahel.

Dans son étude « ***La démographie est-elle une menace pour la paix et la sécurité au Sahel ?*** », le PRIO met l'accent sur la croissance exponentielle de la population de jeunes et les défis sécuritaires au Sahel. En s'appuyant sur les travaux de recherche récents, les données démographiques et sur les conflits, PRIO analyse la corrélation entre la croissance démographique, la paix et la sécurité structurelle, et illustre comment une structure d'âge jeune, ou de larges cohortes de jeunes pourrait potentiellement constituer une menace pour la sécurité nationale. Afin de comprendre comment la croissance exponentielle de la population de jeunes peut accroître les problèmes d'insécurité tels que les conflits armés, le terrorisme et d'autres formes de comportements violents, l'étude a examiné le rôle joué par la structure d'âge des jeunes Africains dans l'augmentation du risque de conflit violent, en mettant particulièrement l'accent sur la région du Sahel.

Bien qu'ils soient confrontés à des défis uniques, des facteurs tels que la mauvaise gouvernance, la marginalisation politique, sociale et économique, combinés au manque d'accès aux ressources telles que l'emploi, l'éducation et le mariage ont réduit le coût pour les jeunes du Sahel de s'engager dans des comportements violents afin d'atteindre leurs objectifs. Par conséquent, les conditions favorisant l'instabilité et la rébellion armée dans la région ne peuvent être abordées que par la mise en œuvre de politiques démographiques efficaces et de réformes politiques, sociales et économiques inclusives.

De même, l'étude montre que d'importantes populations de jeunes ne doivent pas nécessairement constituer un problème de sécurité. En fait, elles peuvent également offrir des possibilités de créer une plus grande prospérité et une meilleure situation sécuritaire pour l'État. Les Tigres asiatiques sont les exemples parfaits de pays qui ont été capables de réduire efficacement et de

manière significative les taux de fécondité tout en exploitant la ressource de main-d'œuvre que représentent les grandes cohortes de jeunes (Birdsall et Sinding, 2001 ; Kelly et Schmidt, 2001). Grâce à une transition démographique rapide, les Tigres asiatiques ont réussi à capter le dividende démographique, à relancer l'économie nationale et favoriser un développement économique et social général à long terme. En effet, la baisse de la fécondité au niveau des ménages a entraîné une réduction des besoins en ressources pour les enfants à charge, ce qui a permis aux gouvernements de profiter des effets cumulés et de réaffecter ces ressources à d'autres activités plus utiles au développement économique de l'État, telles que l'éducation et l'investissement public. D'après cette étude, une recommandation politique pertinente pour lutter contre l'insécurité au Sahel consisterait alors, pour les gouvernements de la région, à mettre en œuvre des interventions pour accélérer la baisse de la fécondité, mais aussi s'attaquer aux difficultés économiques et politiques auxquelles sont confrontés les jeunes. La mise en œuvre de telles politiques peut non seulement renforcer la confiance des jeunes dans les institutions politiques, mais aussi réduire le chômage des jeunes, ce qui les empêcherait d'émigrer, de participer à des conflits armés ou d'être recrutés par des groupes terroristes.

Les conflits violents observés au Mali ne peuvent être résolus que par un renforcement de la gouvernance et la mise en œuvre de politiques de transition démographique adéquates qui ne mettent pas en péril les ressources (terre ou eau) et les services sociaux de base (emploi et éducation). Cependant, avec les structures démographiques actuelles couplées à des contraintes économiques toujours sévères, la question du gonflement de la jeunesse risque fort de continuer à avoir un impact négatif profond sur le développement général du pays (Ikelegbe et Garuba, 2011). Il est donc essentiel de poursuivre les recherches pour élaborer des

politiques démographiques, politiques et économiques précises afin de relever les immenses défis sécuritaires dans l'ensemble du Sahel.

Un autre résultat intéressant dans l'étude du PRIO est l'analyse prédictive du risque de conflit en Afrique de l'Ouest et plus particulièrement dans le Sahel (figure 2).

Comme le montre le résultat de la figure 2 (panel a), comparé aux autres pays du Sahel, le Nigéria semble avoir une tendance beaucoup plus pessimiste, suivi du Niger puis du Mali (deux pays du Sahel central). Cependant, malgré une probabilité moyenne élevée de risque de déclenchement de conflit, ces probabilités semblent diminuer au fil du temps pour tous les États. En d'autres termes, la simulation indique une diminution continue du risque de conflits armés internes dans ces différents pays. Le panel b de la figure 2 montre l'incidence prévue des conflits et, comme on peut l'observer, il y a une différence significative entre les pays du Sahel comme le Burkina Faso et les États voisins d'Afrique de l'Ouest comme le Sénégal et la Guinée. En effet, le Burkina Faso semble avoir une probabilité d'éclatement de conflit non conventionnelle plus élevée que les autres pays de cette catégorie, le pic de conflit potentiel se situant autour de l'année 2031. Il s'agit, sans doute, d'une prévision raisonnable basée sur les tendances violentes croissantes observées au cours des dernières années au Burkina Faso. Les tendances prévues pour les autres pays dans la figure sont considérablement plus faibles. À des degrés divers, la tendance globale prévue montre une diminution de l'incidence des conflits pour les différents pays utilisés dans le modèle. Ceci malgré la prise en compte de l'historique des conflits graves dans des États tels que la Côte d'Ivoire, la Sierra Leone et le Liberia.

Figure 2 : Résultats des simulations de risque de conflit en Afrique de l'Ouest

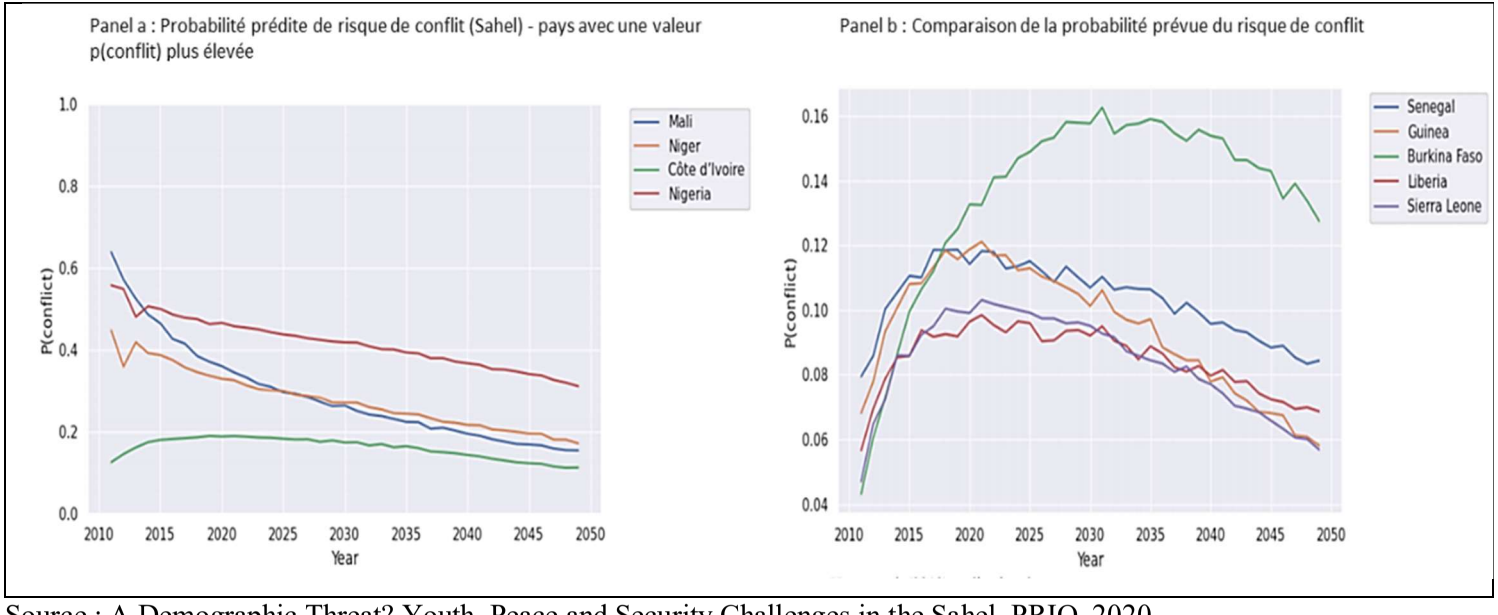

Source : A Demographic Threat? Youth, Peace and Security Challenges in the Sahel, PRIO, 2020.

Dans l'ensemble, la simulation prévoit une nette augmentation de l'incidence des conflits pour certains pays du Sahel. Pour la plupart de ces pays, l'augmentation estimée du risque de conflit pourrait être due à des facteurs liés à un niveau de développement socio-économique plus faible. Les projections démographiques des Nations Unies indiquent une forte croissance des populations pour de nombreux États africains d'ici à 2050. De ce fait, des variables telles que la démographie, par exemple, l'augmentation de la taille de la population, une croissance trop rapide de la population de jeunes, pourraient être considérées comme des prédicteurs du niveau plus élevé des risques d'occurrence de conflit. Par conséquent, la prévision implique qu'une croissance démographique plus élevée est liée à un risque de conflit accru. En bref, plus un pays est sous-développé et a une population importante, une mortalité infantile élevée, un faible niveau d'éducation et est voisin d'autres États présentant un risque élevé de conflit, plus il présente un risque élevé de conflit

Les variables constitutives du Sahel et leurs interrelations dynamiques

Les différents facteurs évoqués ci-dessus qui interviennent dans les dynamiques de transformation des systèmes sahéliens peuvent être regroupés en trois catégories **de variables** que l'on appellera les invariants, les tendances lourdes et les germes de changement du système considéré.

Les invariants

Par **invariants** on entendra les variables ayant une incidence sur le nexus DPS qui n'ont pas changé et qui ne changeront pas durant l'horizon temporel considéré, c'est-à-dire d'ici à 2050 et même au-delà. On notera qu'il y a peu d'invariants pertinents.

Entrent dans cette catégorie l'**aridité** qui est une donnée structurelle au Sahel et **le réchauffement climatique**. Ces invariants tiennent essentiellement à l'écologie.

Les tendances lourdes

Par **tendances lourdes,** on entend les variables de tous ordres qui sont à l'œuvre et donnent forme, sens et/ou direction aux transformations/évolutions repérables dans le champ considéré. Plusieurs tendances lourdes se dégagent de l'analyse du système Sahel.

Des sociétés d'ordre et de caste

Dans les sociétés sahéliennes, l'accès aux ressources est déterminé par des variables telles que l'âge, le sexe, le sang ou le rang. C'est en fonction de ces variables que s'opère aussi la division du travail dans le cadre des systèmes de production agricoles et pastoraux. Dans ces sociétés, la majorité démographique et la majorité politique ou sociologique ne coïncident pas : on est en présence de démocraties inégalitaires dans lesquelles les femmes et les jeunes sont traités comme des cadets sociaux bien qu'ils constituent une majorité démographique. Ce décalage/ hiatus constitue une source de tensions.

Un ratio de dépendance démographique élevé

Parce qu'il ne s'est pas opéré de modification notable des systèmes de production, mais tout au plus des ajustements dans ces systèmes qui sont restés pour l'essentiel des systèmes extensifs, parce que les systèmes sociaux, les mentalités, systèmes

de valeurs et référents axiologiques n'évoluent que très lentement, le ratio de dépendance démographique reste élevé.

Au Burkina Faso, le ratio de dépendance des moins de 15 ans[23] a connu une augmentation régulière entre 1960 et 1990. En effet, d'une valeur de 73,3 % en 1960, le ratio de dépendance des moins de 15 ans a connu une augmentation régulière pour atteindre un maximum de 95,5 % en 1990. De 1990 à 2020, ce ratio de dépendance a connu une baisse régulière pour atteindre 83,4 % en 2020. La même tendance est observable au Mali et au Niger.

En effet, au Mali, le rapport de dépendance des moins de 15 ans a sensiblement augmenté durant la période 1960-1990 (de 71,7 % à 94,5 %). Il reste relativement stable entre 1995 et 2010 (entre 93 et 95 %), connaît un pic en 2015 (96,8 %) avant de se situer à nouveau à 93,1 % en 2020. De même au Niger, la dépendance des 0-15 ans n'a jamais baissé depuis les indépendances. Il a, en effet, substantiellement augmenté, passant de 95,5 % en 1960 à 104,1 % en 2020. La principale préoccupation/incertitude qui en découle et qui s'érige en un enjeu stratégique majeur est de savoir si la région du Sahel arrivera à réduire le ratio de dépendance démographique et à quel horizon.

Urbanisation

Jusqu'aux indépendances le Sahel était très peu urbanisé. Aucune ville n'atteignait le million d'habitants. Le taux moyen pondéré d'urbanisation régionale au Sahel[24] de 45,6 % en 2019 est influencé, en grande partie, par le Nigéria, étant donné qu'il

---

[23] Le rapport entre la population des moins de 15 ans (les enfants) et la population des 15-64 ans (population d'âges actifs).

[24] Composé de l'Algérie, du Burkina Faso, du Cameroun, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Nigéria, du Sénégal et le Tchad.

représente plus de la moitié de la population totale de la région. Le taux d'urbanisation dans le Sahel est variable, le Niger étant le pays le moins urbanisé avec un taux d'urbanisation de 16,5 % en 2019. La figure 3 présente les taux d'urbanisation dans 9 pays du Sahel en 2019.

Figure 3 : Taux d'urbanisation dans le Sahel en 2019

Source : World Development Indicators, Banque Mondiale, 2020.

Dans la région, le taux d'urbanisation est passé de 15,8 % en 1960 à 48,6 % en 2019 et rien n'indique que cette urbanisation va s'arrêter.

Au **Burkina Faso**, le phénomène d'urbanisation est marqué par l'histoire, la vie politique, économique et sociale du territoire. L'actuel réseau de villes prend en compte des centres précoloniaux ou nés de la colonisation. Ces villes sous-tendent une urbanisation dans un contexte marqué par des découpages et redécoupages successifs du territoire sur fond de décentralisation.

La population urbaine est passée de 110 000 habitants en 1960, à 362 610 en 1975, 1 011 074 en 1985 pour atteindre 3 181 967 en 2006, soit une multiplication par 29 en moins d'un demi-siècle. Comme l'indique la figure 4, au cours de la même période la part des citadins dans la population totale résidente a connu une augmentation régulière passant de 2,5 % en 1960 à 22,7 % en 2006. En 2019, on estime que 30,9 % de la population burkinabè vivent dans des villes, ce qui représente 6,2 millions de citadins.

Figure 4 : Évolution du taux d'urbanisation de 1960 à 2020

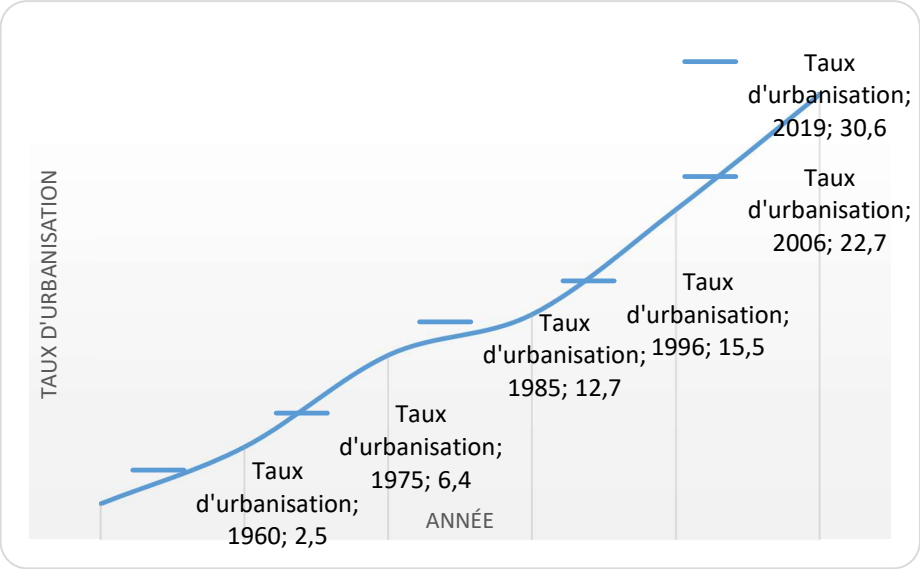

Source : Monographie du Burkina Faso, UNFPA, 2020

Pendant longtemps, le Burkina Faso n'a pas mis en place de véritables politiques urbaines. Ce faisant, la juxtaposition des interventions sectorielles non coordonnées, reflet d'une organisation étatique centralisée, a tenu lieu de politiques. Dans ces conditions, on mesure toutes les difficultés des villes à

répondre durablement et de manière cohérente aux besoins des populations de plus en plus nombreuses et exigeantes.

Par ailleurs, le taux d'urbanisation passera la barre de 50 % à l'horizon 2050 et s'observera essentiellement dans les deux principales villes du pays, Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. La cohésion sociale dans les villes du Burkina figure parmi les défis futurs à relever, étant donné que cette croissance n'est pas toujours liée dans les villes à une croissance économique créatrice d'emplois.

Le taux d'urbanisation du **Niger**, quant à lui, n'a pas connu une grande évolution depuis les indépendances. Il est passé de 5 % à 16 % entre 1960 et 2012. Bien que faible, cette évolution crée une forte concentration de la population urbaine, qui croît relativement vite. Cette dynamique induit des besoins en logements et autres services sociaux de base dans les grandes agglomérations urbaines du pays. À cela s'ajoutent des besoins en emplois engendrés par l'exode rural. L'absence d'empois constitue un cadre favorable à la délinquance et crée de la vulnérabilité à la criminalité.

S'agissant du **Mali**, on note qu'en un demi-siècle, le taux d'urbanisation a quadruplé, passant de 11 % en 1960 à 44 % en 2020. Cette urbanisation rapide a entraîné une augmentation des bidonvilles (établissements informels), des problèmes de logement, des litiges fonciers et des conflits qui en découlent, de la criminalité urbaine et du grand banditisme. De plus, avec l'augmentation de la population urbaine, les besoins en logement qui en résultent ont explosé et la demande sociale non satisfaite qui en résulte est une source de frustration individuelle et collective.

Des trois monographies exploitées, l'on peut conclure que l'urbanisation dans la région sahélienne présente des caractéristiques particulières au plan démographique, économique et sociologique.

Au plan démographique, l'urbanisation ne s'effectue pas au détriment de la croissance de la population rurale. Au même moment où le monde urbain se peuple, le monde rural se remplit. Il y a donc un double mouvement d'urbanisation et de remplissage du monde rural, à la différence de ce qui s'est passé sur d'autres continents, singulièrement en Amérique latine et en Asie où la population rurale a connu une baisse importante.

Au plan économique, l'urbanisation s'effectue dans un contexte de faible croissance économique et de stagnation de la productivité. L'urbanisation s'accélère dans les années 1980 alors que le tissu industriel des pays sahéliens est très faible, certains pays connaissant même un processus de désindustrialisation. Du coup, la population jeune ne trouve pas d'emplois dans l'industrie qui, ailleurs, a offert des débouchés. C'est donc dans le secteur informel que vont se réfugier ceux qui ne trouvent pas d'emplois dans les autres secteurs. En l'absence d'une industrialisation qui aurait pu offrir des débouchés à une population jeune en quête d'emplois, l'urbanisation s'est traduite par un fort développement du secteur informel. Or le secteur informel est caractérisé par sa faible productivité. Au total, avec ou sans industrialisation, cette urbanisation ne s'accompagne pas d'un accroissement de la productivité, comme cela a été le cas sur d'autres continents.

Au plan sociologique, l'urbanisation ne met pas fin à la prédominance de la logique relationnelle. L'urbanisation ne s'est pas accompagnée d'un changement radical des mentalités. La rationalité économique n'a pas pris le dessus sur une rationalité de type relationnel, caractéristique des sociétés lignagères dans

lesquelles l'investissement dans les liens sociaux est préféré à l'investissement dans les biens matériels et la sécurité collective est préférée à la sécurité individuelle.

Persistance des inégalités de genre

Le resserrement des écarts entre garçons et filles au niveau de l'enseignement primaire a pu faire croire que les inégalités de genre étaient en recul dans le Sahel. Cette impression est fausse parce que les disparités de genre persistent encore dans les autres niveaux d'enseignement. Pour ce qui est de l'enrôlement aux trois cycles d'études (primaire, secondaire et universitaire), l'indice de parité entre les sexes reste majoritairement en faveur des garçons dans presque tous les pays du Sahel, avec des disparités plus criantes à l'université (indice faible oscillant autour de 0,5 pour la plupart des pays en 2017). Les logiques matrimoniales (mariages précoces, pressions sociales sur les jeunes filles pour entrer en vie maritale et reproductive) et la pénibilité des tâches féminines dans le cadre de la division sexuelle du travail expliquent le maintien de ces disparités de genre dans le domaine de l'éducation. Mais ce n'est pas que dans ce domaine que les inégalités persistent : elles sont présentes aussi dans d'autres domaines des formations sociales sahéliennes : dans l'économie formelle, l'emploi salarié, la vie politique, la représentation dans les gouvernements et les parlements, l'accès au crédit, l'accès à la propriété foncière, l'accès aux droits parentaux. Par ailleurs, selon l'indice d'inégalité de genre du PNUD, cinq (5) pays du G5 Sahel se classent parmi les 12 derniers en 2018 sur les 162 pays. Il s'agit, en effet, du Burkina Faso (147), du Mali (158), de la Mauritanie (150), du Niger (154) et du Tchad (160). Cet indice mesure le déficit de progrès résultant d'inégalités de genre dans les trois dimensions suivantes du développement humain : 1) santé reproductive (taux de mortalité maternelle et taux de fécondité des adolescentes) ;

2) autonomisation (pourcentage de femmes au parlement et pourcentage de femmes ayant suivi un enseignement secondaire ou supérieur) ; et 3) accès au marché du travail (taux d'activité des femmes dans la population active). Selon les données des Enquêtes Démographique et de Santé[25], entre 7 et 45 % des femmes mariées entre 15 et 49 travaillent sans être payées.

Persistance des inégalités entre ville et campagne

L'une des caractéristiques majeures des pays de la sous-région et notamment ceux du Sahel, est l'écart important de niveau de développement entre le milieu urbain et le milieu rural et qui explique, dans une large mesure, les mouvements migratoires vers la ville ou alors cette tentation grandissante de rejoindre les mouvements radicaux. Malgré les progrès réalisés au cours des dernières décennies en termes d'équipements sociaux, les inégalités spatiales, que ce soit dans le domaine social (accès à l'éducation et à la santé) ou économique (opportunités d'emploi), demeurent énormes. En prenant l'exemple des différences urbaines-rurales dans le domaine de l'éducation, il ressort d'une analyse récente basée sur les données des Enquêtes démographiques et de santé du milieu des années 2010, qu'en examinant les pays d'Afrique de l'Ouest pour lesquels les données étaient disponibles, l'écart du taux net fréquentation scolaire entre le milieu urbain et le milieu rural, était nettement plus important au Mali et au Niger (rapport urbain/rural de 1,6 et 1,8 respectivement), que dans les pays côtiers, notamment le Bénin et le Ghana (rapport urbain/rural de 1,1)[26].

---

[25] Données entre 2000 et 2018 selon les pays du G5 Sahel considérés.

[26] Analyses réalisées dans le cadre de la Revue des cinq ans de mise en œuvre de la Déclaration d'Addis Abeba sur la Population et le Développement (2018).

Persistance des inégalités économiques

Un autre défi majeur demeure la persistance des inégalités économiques. Même si on observe une tendance à la baisse des inégalités économiques dans plusieurs pays de la sous-région, elles restent néanmoins à des niveaux encore élevés. Les données sur l'indice ou coefficient de Gini – qui mesure le niveau des inégalités économiques au sein de la population[27] – montraient pour la période allant du début des années 2000 au milieu des années 2010, une tendance à la baisse des inégalités économiques dans les pays du Sahel, à l'opposé des pays côtiers d'Afrique de l'Ouest. En effet, au Burkina Faso, le coefficient de Gini passe de 43,3 % en 2003 à 35,5 % en 2014 ; au Niger, il passe de 44,4 % en 2005 à 34,3 % en 2014 et au Mali il passe de 39,9 % en 2001 à 33,0 % en 2009. Dans le même temps, au Bénin il passait de 38,6 % en 2003 à 47,8 % en 2015 et au Ghana, il restait relativement stable, passant de 42,8 % en 2005 à 42,4 % en 2012[28].

Avec la montée du défi sécuritaire depuis une décennie, avec pour corollaire l'arrêt de plusieurs activités économiques et sociales, il est à craindre que cette situation délétère ne contribue à annihiler ces progrès et exacerber les inégalités économiques, compromettant ainsi les perspectives de développement dans la région.

---

[27] L'indice (ou coefficient) de Gini encore appelé indice de concentration est un indicateur synthétique de mesure des inégalités de possessions de biens qui révèle la divergence entre la répartition de ces biens au sein d'une population et une répartition parfaitement équitable. Plus le coefficient de Gini est proche de 1 (ou 100 %), plus les inégalités économiques sont fortes. Plus il est proche de zéro, plus la société est moins inégalitaire.

[28] Revue des cinq ans de mise en œuvre de la Déclaration d'Addis Abeba sur la Population et le Développement, 2018.

Accroissement des disparités en matière de R&D entre le Sahel et les autres régions du monde

La problématique est celle de la qualité de l'enseignement. La demande éducative reste forte au Sahel, peut-être comme une survivance d'une époque où l'éducation était un passeport pour une promotion sociale comme en atteste la composition des premiers gouvernements sahéliens dominés par des « lettrés » ou « évolués » formés à l'école coloniale. Même si l'éducation ne joue plus tout à fait le rôle d'ascenseur social qui fut le sien au début des indépendances, elle n'en continue pas moins d'être attractive et la demande en ce domaine est encore forte, en plus d'être constitutionnalisée. Les pouvoirs essaient de répondre à cette demande avec différents moyens, en particulier des stratégies de rattrapage[29]. Mais l'on assiste à une baisse de la qualité de l'enseignement qui se traduit, en particulier, par les faibles performances des systèmes éducatifs et singulièrement dans les filières scientifiques et techniques. Principale question : sera-t-il possible de relever ce défi si le taux de croissance démographique reste ce qu'il est avec les moyens actuels ou va-t-il y avoir des méthodes moins consommatrices de capital humain (enseignement à distance par exemple) ?

Les germes de changement

Par ***éléments de ruptures ou germes de changement appelés aussi signaux faibles,*** on entend des variables qui, si elles venaient à se développer, seraient susceptibles de modifier, dans un terme plus ou moins proche, les tendances lourdes évoquées ci-dessus, y compris celles-là qui paraissent les plus affirmées.

---

[29] Alioune Sall, *Regards sur l'éducation en Afrique subsaharienne à l'horizon 2040*, Revue Internationale d'Éducation, Paris, 2020.

Trois (3) d'entre ces germes de changement méritent d'être signalés : une montée de l'insécurité et de nouvelles modalités d'expression de l'insécurité ; une reconfiguration du jeu des acteurs avec l'arrivée de nouveaux acteurs (migrants de retour, jeunes scolarisés, leaders issus de castes) ou la prise en charge de nouveaux rôles ; et les changements paradigmatiques et l'émergence d'un nouveau narratif.

Une montée de l'insécurité et de nouvelles modalités d'expression de l'insécurité

L'analyse des monographies et des autres études permet également de mettre en exergue la montée de l'insécurité. En effet, nombre d'agences nationales et internationales considèrent que la *vulnérabilité* du Sahel n'est plus simplement d'ordre climatique, mais de plus en plus d'ordre *sécuritaire.* Avec cette évolution récente, les frontières du Sahel tantôt se resserrent tantôt s'élargissent. Pour certaines agences, l'appellation de Sahel doit être réservée aux cinq pays considérés comme les plus vulnérables au terrorisme et appelés les pays du G5. Tel n'est pas l'avis de certains mouvements panafricanistes et des *think tanks* comme International Crisis Group, Institute for Security Studies, l'Institut Panafricain de Stratégies et l'Institut des Futurs Africains, pour qui le Sahel ne saurait se limiter au G5. Pour ces mouvements comme pour les États frappés par le terrorisme, le Sahel doit être élargi au Sénégal, à la Côte d'Ivoire, au Cameroun, au Nigéria (5 +4) et plus encore au Nord, à l'Algérie et à la Libye. Parallèlement à cette montée de l'insécurité, on voit apparaître de nouvelles formes et modalités d'expression de l'insécurité.

Ces nouvelles formes d'expression cristallisent et fédèrent différentes revendications dont les principales sont d'ordre religieux, social et politique.

Au chapitre des **revendications religieuses**, les mouvements les plus forts, les plus significatifs plaident pour un ordre régi par la Charia. Ils revendiquent une appartenance salafiste qui les rattache à des théocraties du Moyen et Extrême Orient et les distingue des ordres confrériques d'inspiration sunnite qui sont traditionnellement majoritaires dans les pays du Sahel. Toutefois, l'opposition entre un courant salafiste qui serait violent et un courant sunnite qui serait pacifiste, voire quiétiste, est à relativiser car sur bien des questions (code de la famille, questions d'héritage, enseignement coranique, etc.) les courants se rapprochent et présentent un front uni contre des pouvoirs laïcs considérés comme occidentalisés.

En ce qui concerne les **revendications sociales**, les systèmes d'éducation et le chômage des jeunes sont particulièrement dénoncés. Face à l'incapacité des États à satisfaire les besoins en emploi, et à résolument réduire la pauvreté, face à la faiblesse voire la disparition des mécanismes d'encadrement traditionnel et des stratégies traditionnelles d'allègement de la pauvreté, telles que les migrations saisonnières, les groupes défavorisés sont plus enclins que jamais à s'enrôler dans les rangs du terrorisme pour subvenir à leurs besoins essentiels. Bien que des efforts considérables soient fournis par les États de la région du Sahel pour investir dans les secteurs sociaux (évolution substantielle des budgets alloués aux secteurs de l'éducation et de la santé), les allocations budgétaires nationales et une grande partie des aides extérieures se sont progressivement orientées vers des réponses militaires à la crise sécuritaire qui, pourtant, comporte une dimension humaine, socio-économique et culturelle très marquée.

Au titre des **revendications politiques**, la laïcité, le jacobinisme centralisateur, la gestion des rentes économiques et sociales sont dénoncés. Elles ont d'emblée une dimension transnationale par suite de l'affiliation de ces groupes à d'autres ayant leurs centres hors d'Afrique.

Il n'est plus un secret pour personne que la menace sécuritaire revêt aujourd'hui une dimension régionale qui ne peut être dissociée de la dynamique démographique des pays de la région. Ainsi, l'Algérie et la Libye, bien qu'étant du Maghreb, sont considérées comme des acteurs majeurs pour comprendre la situation sécuritaire de certains pays du Sahel dans la mesure où c'est de ces pays que sont partis certains combattants qui ont déstabilisé le Nord Mali, épicentre de la crise sécuritaire sahélienne. Les propos récents du Président algérien selon lesquels 90 % des solutions aux problèmes du Nord Mali sont algériennes sont emblématiques de cette position. L'on sait par ailleurs que beaucoup de groupes intervenant au Mali sont affiliés à Daech, Al Qaïda ou l'État islamique

Leur coût économique est énorme : L'explosion des dépenses militaires dans les budgets des pays sahéliens a déjà été signalée et il a été également indiqué qu'elle se fait au détriment des investissements sociaux. Aux coûts supportés directement par les budgets nationaux, il s'ajoute ceux des opérations financées par la communauté internationale qu'ils soient ou non comptabilisées au titre de l'APD. Ainsi, c'est environ 600 millions d'euros[30] que coûtent la MINUSMA et l'opération Barkhane par an à travers lesquelles sont fournis les 15 000 soldats étrangers basés au Mali dans le cadre de la lutte contre le terrorisme au Sahel.

---

[30] https://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/06/30/macron-et-le-sahel-c-est-par-ou-la-sortie_5153480_3212.html.

Au chapitre des coûts économiques de la guerre, il faut aussi signaler le délabrement de certains secteurs comme le tourisme, l'artisanat, le transport et l'arrêt quasi total des investissements dans les zones affectées.

Une reconfiguration des acteurs et un changement dans les rôles des acteurs

On note aussi une reconfiguration des acteurs, un changement dans les rôles.

La demande sociale induite par les fortes poussées démographiques dans les pays du Sahel tarde à être satisfaite au Sahel comme en témoignent les faibles taux de scolarisation dans l'enseignement de base, le faible développement des infrastructures éducatives, les faibles performances sur les principaux indicateurs de santé, le fort taux de chômage des jeunes, la pauvreté accrue. Cette situation pousse les jeunes en particulier à s'adonner à des actes et des comportements qui ont progressivement fragilisé la cohésion sociale, la paix et la sécurité dans la région : migrations clandestines vers l'Europe, trafic de drogues et d'armes, vols et agressions en bandes organisées, sans compter l'enrôlement dans les mouvements extrémistes violents. Dans une étude publiée en 2016, le Timbuktu Institute estime, sur la base d'une enquête sur les facteurs de marginalisation pouvant conduire à la radicalisation des jeunes, que la pauvreté, le chômage et l'exclusion sont les principales raisons qui les pousseraient à se faire enrôler dans des organisations terroristes.[31]

---

[31] Timbuktu Institute, « Facteurs de radicalisation et perception du terrorisme chez les jeunes de la banlieue de Dakar », octobre 2016.

L'intervention actuelle de chefs religieux dans le champ socio-politique n'est pas chose inédite au Sahel pour qui connaît la place des Jihad du 19ème siècle dans la configuration de l'espace soudano-sahélien et celle de leurs leaders, Ousmane Dan Fodio, El Hadj Omar Tall, Samory Touré, dans le patrimoine mémoriel des peuples de la région. Ce qui est nouveau, par contre, c'est que les leaders religieux contemporains sont plus jeunes et urbanisés. Ils ont généralement une double culture : islamique acquise dans les *medersas* et occidentale par l'école. Ils assument une triple casquette : i) leaders religieux proposant ou non de nouvelles lectures du texte coranique ou biblique sur des sujets de société comme le code civil, le bien-être familial, l'espacement des naissances, ii) leaders politiques capables de conclure des accords avec des formations politiques reconnues ou non ; iii) chefs militaires dans des guerres asymétriques pour lesquelles ils disposent d'avantages certains.

Depuis la période des ajustements structurels, l'intervention du secteur privé est sensible dans la santé et l'éducation, secteurs où l'État n'est plus l'acteur exclusif. Mais le secteur privé intervient depuis peu dans des secteurs qui étaient pendant longtemps le champ réservé, de prédilection de la société civile : il en est ainsi de la dénonciation et de la lutte contre la corruption, du plaidoyer pour une amélioration des cadres de la gouvernance économique et politique.

Engoncé dans ses habits de *Léviathan*[32] tout-puissant au début des indépendances, l'État sahélien s'est vu imposer dans les décennies 1980 et 1990 une cure d'amaigrissement si drastique qu'il en est arrivé à ne plus pouvoir s'acquitter de certaines de ses

---

[32] Thomas Hobbes, Léviathan : Traité de la matière, de la forme et du pouvoir ecclésiastique et civil, 1651.

missions habituelles, en particulier la fourniture des services sociaux de base. Aujourd'hui, cet État sahélien essaie de se redimensionner et de revoir ses missions, d'être, dans le langage d'aujourd'hui, un État stratège.

Alors que les problèmes auxquels sont confrontés les États sahéliens, qu'il s'agisse de migrations, de paix, ou de sécurité, sont de plus en plus des problèmes globaux, la communauté internationale est traversée par des divergences sur la façon de les aborder ou d'y répondre. En effet, si sur certains points des divergences majeures apparaissent comme la gestion des flux migratoires ou le changement climatique, sur d'autres la communauté internationale fait bloc. C'est le cas pour la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent au Sahel : c'est à l'unanimité que le Conseil de Sécurité des NU a approuvé la reconduction et l'élargissement des missions de la MINUSMA au Mali et la présence de 15 000 soldats étrangers dans ce pays à travers diverses opérations. Une certaine unanimité se dégage également sur l'importance qu'il convient d'accorder à la question récurrente mais toujours d'actualité de l'efficacité de l'aide publique au développement qui joue un rôle majeur dans le développement du Sahel. La communauté internationale convient, effectivement, que le Sahel est bien un cas d'école pour ce qui est des limites à l'efficacité de l'aide. Ces limites tiennent à :

L'économisme dominant

Pendant longtemps les approches qui prévalaient en la matière visaient à améliorer les cadres macro-économique (libéralisation des échanges, gestion de l'aide, de l'endettement et des investissements) ou politique (démocratisation, droits humains). L'accent était très peu mis sur les questions sociales et sociétales. Les questions démographiques ne recevaient que peu d'attention,

les rares exceptions étant les initiatives soutenues par l'UNFPA, l'USAID avec le projet RAPID, les Pays-Bas, et l'OCDE avec un projet sur les migrations de la vallée du fleuve Sénégal.

L'approche technocratique, sectorielle

Malgré la nette préférence accordée à l'amélioration des cadres macro-économiques, des projets sectoriels ont été financés par l'aide : l'hydraulique villageoise et pastorale, la lutte contre les grandes endémies — lèpre, cécité des rivières, bilharziose, ver de Guinée — les Programmes élargis de vaccination (PEV), le développement des cultures irriguées, la lutte contre les effets de la sécheresse, la planification familiale, la couverture des charges récurrentes des grands projets en ont bénéficié dans le Sahel. Cependant, si leur intérêt est indéniable en ce qu'ils répondent à des besoins réels, leur mise en œuvre a souffert de leur caractère vertical. Ils fonctionnaient comme des silos avec peu de passerelles entre eux et ne s'inscrivaient pas dans une approche holistique.

L'approche court-termiste

Les horizons de programmation de ces initiatives majeures n'excédaient pas cinq ans, à l'instar du Programme de première génération (PPG) du CILSS. Pourtant, la nécessité d'inscrire l'action de développement du Sahel dans des perspectives de long terme a été soulignée par toutes les études prospectives menées sur le Sahel, singulièrement l'étude prospective du Sahel, *Le Sahel face au futur,* menée en 1983 avec un soutien financier de plusieurs donateurs (France, Canada, USA) à travers le Club du Sahel logé à l'OCDE ou du projet Synergie logé à la BAD et qui s'inscrivait dans le sillage de l'étude ILTA menée dans les années 1970, les activités de développement se situaient dans des horizons temporels très courts.

La prépondérance de l'État

Que ce soit à propos de développement ou de sécurité, l'État était perçu comme l'acteur principal et les populations comme un simple input — un capital humain — ou des bénéficiaires passifs. Il en était de même des autres acteurs : société civile et secteur privé.

Changements paradigmatiques

Outre qu'elles étaient partielles, les approches prévalant en matière de développement étaient technocratiques, sectorielles. La démographie n'occupait, sauf rares exceptions, qu'une place marginale dans la réflexion sur le développement et sa place était encore plus marginale lorsqu'il était question de sécurité.

Un tournant est amorcé au début des années 1990 avec la notion de *développement humain.* Fortement influencé par les travaux d'A. Sen sur les « *capabilities »,* ce concept des Nations Unies est défini comme un processus visant à élargir les possibilités offertes aux individus. « *En principe, ces possibilités sont infinies et évoluent au cours du temps. Cependant, quel que soit le niveau de développement, les trois principes, du point de vue des personnes, sont de mener une vie longue et saine, d'acquérir des connaissances et d'avoir accès aux ressources nécessaires pour disposer d'un niveau de vie décent. En l'absence de ces possibilités fondamentales, un grand nombre d'autres opportunités sont inaccessibles* »[33]. Le PNUD est un acteur majeur de ce tournant qui va se matérialiser par l'élaboration d'un Indice du Développement Humain (IDH) à l'aune duquel seront appréciés les efforts des pays développés comme de ceux en voie de développement. Outre le

[33] PNUD, Rapport sur le développement humain, 1995, pp. 13-14.

PIB, cet indice composite va prendre en compte l'espérance de vie à la naissance et le niveau d'éducation des populations. La démographie fait donc une entrée en force dans l'appréciation du développement jusqu'alors mesurée par le PIB dont les insuffisances étaient cependant de notoriété publique. Plusieurs agences, singulièrement l'UNICEF et l'UNFPA vont se saisir de cet IDH et utiliser les rapports sur le développement humain, préparés annuellement par le PNUD depuis 1990, comme outils de plaidoyer pour un autre développement. Ces trois agences seront le noyau dur de ce qui sera appelé le Consensus de New York, car elles ont leur siège à New York par opposition au Consensus de Washington où la Banque et le FMI ont leur siège. À l'aune de l'IDH, les pays sahéliens apparaîtront comme particulièrement mal classés, occupant les derniers rangs de l'échelle. Ils occuperont dès lors une place de partenaires/ cibles privilégiés pour les tenants du Consensus de New York, qui verront leur position confortée par le principe sous-jacent aux ODD qui est de « *ne laisser personne de côté* ». Le Sahel va donc faire l'objet d'une attention particulière que la visite du Secrétaire général des Nations Unies au Sahel, en 2013, en compagnie du Président de la BAD et du Président de la Banque Mondiale viendra confirmer.

Bien avant cela, l'avancée conceptuelle que représente le développement humain avait reçu un appui précieux en l'engagement de Boutros Boutros Ghali, alors Secrétaire général des Nations Unies, en faveur d'agendas pour la paix (1992), le développement (1994) et la démocratie (1996). La problématique du développement s'en était trouvée renouvelée ainsi que sa prise en charge institutionnelle. Jusqu'alors, les problèmes de paix, de sécurité et de développement étaient abordés de manière éclatée, séparée. La paix et la sécurité relevaient du Conseil de Sécurité et de la Division des Affaires Politiques du Secrétariat de l'ONU, tandis que les questions relatives au développement étaient prises

en charge par les agences de coopération technique au développement. L'approche par le développement humain allait permettre d'embrasser d'un même regard ces questions prises en charge séparément. La problématique du développement du Sahel pouvait, dès lors, être englobée dans celle plus générale du développement humain compris comme articulation entre des impératifs économiques (accroissement des revenus mesurés par le PIB, réduction de la pauvreté), sociaux (réduction des inégalités par des politiques inclusives en matière d'éducation et de santé) et politiques (démocratisation des sociétés, promotion des droits humains).

Avec ces changements d'ordre paradigmatique/ conceptuel et opérationnel, une nouvelle focalisation sur le Sahel devenait possible. Elle allait se faire en s'adossant sur un **nouveau narratif** dont les éléments principaux sont les suivants. Plus que les ressources naturelles, les ressources humaines sont le capital le plus précieux du Sahel ; *la valorisation du capital humain* doit, dès lors, être une priorité car les retards en la matière compromettent toute possibilité de développement.

La dynamique démographique de la région présente des spécificités (âge médian très bas, par exemple) qui induisent des demandes particulières, notamment des besoins importants d'investissements dans le développement des secteurs sociaux. La problématique démographique ne peut donc être occultée quand il est question du Sahel. Cette problématique est au cœur des considérations sur la région depuis la conférence du Caire sur la santé de la reproduction, dignités et libertés humaines. Plusieurs agences des Nations Unies s'intéressent particulièrement à ces questions de développement et de population (Unicef, PNUD, UNFPA, etc.). Les femmes et les jeunes méritent dans ce cadre une attention particulière car leur participation pleine et entière

aux processus de développement est une condition de leur soutenabilité économique, sociale et politique.

La gestion rationnelle, juste et équitable des ressources naturelles, singulièrement celle de la biomasse dont dépendent de larges groupes sociaux, est un impératif économique, éthique et politique. Elle constitue le meilleur moyen pour réduire les vulnérabilités que sont l'insécurité alimentaire, la précarité sanitaire, les faibles capacités de création d'emplois productifs. Les groupes sociaux défavorisés, les femmes et les jeunes en particulier, devraient être les principaux bénéficiaires de cette gouvernance des ressources sans laquelle il sera difficile, voire impossible, d'atteindre les *objectifs de sécurité humaine* fixés par les Sahéliens et la communauté internationale.

La *paix* n'est pas simplement l'absence de guerre ; elle est l'autre nom du développement et il n'est de meilleurs systèmes pour la promouvoir que ceux qui érigent l'État de droit, la justice, la démocratie en principes de gouvernance.

Au terme de cet exercice d'identification des invariants, des tendances lourdes et des germes de changement, le diagnostic stratégique que l'on peut faire sur la problématique en question peut se résumer comme suit : **après avoir connu un passé florissant, le Sahel connaît un présent difficile et son avenir est incertain**.

Rapportées au nexus DPS, les incertitudes portent sur des variables i) **démographiques** : le ratio de dépendance démographique ; va-t-il ou non se réduire dans les 25 prochaines années ; assistera-t-on ou non à une baisse significative de la fécondité et du nombre de naissances annuelles ; ii) **économiques** : le poids des ressources naturelles dans l'économie nationale ; économie rentière ou transformation structurelle ; la faible

productivité du secteur informel ; l'étroitesse du marché de l'emploi, le caractère endémique du chômage ; iii) **politiques :** la capacité de pilotage de l'État, la présence de l'État sur le territoire et sa capacité à s'acquitter de ses missions régaliennes ; gestion de la démocratie représentative ; poids de l'argent dans la vie politique ; la part des secteurs sociaux dans les budgets nationaux ; la capacité de l'État à se réinventer et à devenir un État stratège, entretenant de nouvelles relations avec les autres acteurs que sont le secteur privé et la société civile ; les évolutions de l'environnement externe du Sahel ; et iv) **sociologiques :** la place de l'innovation scientifique, technique et organisationnelle dans les sociétés sahéliennes ; question des inégalités d'ordre et de caste ; conflits entre logique relationnelle et logique économique.

III. Quels avenirs possibles ? L'exploration par la méthode des scénarios

Construction des scénarios

Comme cela se fait de manière classique en prospective, ce chapitre présente plusieurs scénarios ou familles de scénarios contrastés. Il n'est pas inutile de rappeler à ce stade ce qu'est un scénario. Selon Michel Godet, « *un scénario est un ensemble formé par la description d'une situation future et du cheminement des événements qui permettent de passer de la situation origine à la situation future* ».

Dans cette définition, un scénario comporte deux éléments : une image plausible du futur de la région ou de la communauté considérée, et une trajectoire pour atteindre ce futur à partir de la situation actuelle.

Il existe deux types de scénarios : le scénario exploratoire qui part de la situation actuelle, des tendances passées et présentes, et fait des hypothèses sur les incertitudes liées à l'environnement et les facteurs de changement. Ce type de scénario conduit à des images des futurs possibles pour le système considéré ; et le scénario normatif qui, lui, est construit à partir des différentes images possibles du futur.

Les scénarios construits dans le présent document relèvent du premier type. Ils sont exploratoires et, à ce titre, sont dénués de jugement de valeur. Dans ce genre d'approches, c'est aux décideurs qu'incombe la responsabilité de choisir, parmi tous les scénarios plausibles identifiés et construits, lequel est le plus conforme aux aspirations et ambitions de la communauté concernée et à la vision qu'elle a de son devenir.

Les scénarios qui seront présentés dans les pages qui suivent ont été élaborés pour répondre à la question de savoir ce qu'il peut advenir à l'horizon 2030-2040 dans le champ considéré dans cet ouvrage, en l'occurrence le nexus DPS au Sahel. Ces scénarios sont construits sur la base d'une trame commune qui fera ressortir pour chacun d'eux autant que possible les **facteurs** entrant en jeu dans l'évolution de la problématique ; les **acteurs** concernés par l'évolution décrite. Une cartographie des acteurs sera dressée.

Au-delà de la présentation, il sera procédé à une analyse des rapports entre les différents acteurs, ainsi que des incertitudes critiques qui leur sont associées. L'exploitation de la section 2 de l'état des lieux permettra de fournir une description détaillée des différentes parties prenantes dans la prise en charge des problématiques de développement, paix et sécurité (secteurs publics et autres pouvoirs de l'État, secteur privé, société civile, organisations politiques, mouvements rebelles, agences du système des Nations-Unies, etc.) ; et la **nature** des dispositifs institutionnels existants pour tirer parti des apports des uns et des autres sera aussi examinée.

Là où c'est possible, il a été procédé à un effort de quantification des scénarios. Un domaine où cet effort s'est avéré particulièrement utile est celui de la démographie. Dans ce cadre, les données actuelles et les projections démographiques des Nations Unies ont été largement exploitées.

L'élaboration de ces scénarios a été précédée de l'identification des questions clés, d'une part, et de la formulation d'hypothèses sur des variables clés, d'autre part.

S'agissant de l'étape d'identification des questions clés, deux critères ont prévalu pour les choisir. Leur *importance* du point de vue de leur influence sur la dynamique du système d'où la

nécessité de les prendre en considération pour anticiper l'avenir ; et leur *indétermination*, i.e. leur état n'est pas prédéterminé à l'horizon temporel retenu et un large éventail de possibilités s'offre quant à leur évolution.

Sur la base des analyses effectuées précédemment, et plus particulièrement le constat d'une reconfiguration des acteurs et un changement dans leurs rôles, il est possible d'identifier deux questions fondamentales pouvant servir à formuler les hypothèses dont la combinaison a présidé à l'identification et à l'écriture des scénarios. Ces questions sont posées sur la base du comportement de deux grands acteurs principaux que sont l'État, d'une part, et la société, d'autre part.

L'État sera-t-il capable de se donner un nouveau rôle dans la construction de la nation, d'une part, la promotion du développement économique et social, d'autre part, qui constituaient les deux projets majeurs de l'ère des indépendances dans tous les pays du Sahel ?

La société sera-t-elle capable de se réinventer et de se doter de capacités à innover en matière de socialisation (par la famille, le lignage, la communauté, l'école, la religion, les groupes d'âge, les quartiers, les associations, l'engagement civique, politique, culturel…) ou va-t-elle s'arc-bouter sur des normes aujourd'hui contestées ?

S'agissant de la formulation des hypothèses, deux variables ont semblé devoir être prises en compte à partir des analyses faites dans le diagnostic stratégique.

Dans tous les scénarios, la *variable démographique* est prise en compte. Cela n'est pas étonnant, car la question démographique a toujours été le terrain d'affrontement aussi bien sur le plan

théorique que du débat sur sa corrélation avec la problématique du développement économique. Ainsi, plusieurs théories structurent ce champ de réflexion avec des arguments tirant leur légitimité de l'observation, du postulat mais aussi de la prospective.

La croissance démographique semble constituer un risque important dans la mesure où elle amplifie des dynamiques potentiellement conflictogènes préexistantes. On pense, en particulier, à ce que l'on a qualifié plus haut d'inégalités horizontales, qu'elles s'expriment entre les centres économiques et les zones périphériques de différents pays, entre les hommes et les femmes, entre groupes religieux, structures sociales plus lointaines et assimilables à la caste ou à l'« ethnie ». Il est impératif, à ce titre, de mettre un accent particulier sur les inégalités entre groupes d'âge, dans un contexte où les jeunes représentent le groupe social (entendu aussi comme mode d'identité individuelle dans la mesure où les jeunes se pensent comme jeunes) le plus large, et se trouve généralement confronté aux difficultés socio-économiques les plus aiguës.

Le rôle des États et les évolutions différenciées qu'ils pourront connaître, singulièrement quant à leur capacité à anticiper et gérer les besoins de populations jeunes, seront le principal déterminant de la sécurité future de la région.

Tant dans un futur immédiat que sur un horizon plus long, en ce qui concerne les défis économiques, l'éducation, la santé et l'emploi. Les défis sécuritaires que rencontrent les pays du Sahel relèvent en fin de compte de phénomènes anomiques, dont il s'agit de briser l'amplification. Des politiques susceptibles de générer un dividende démographique paraissent, à ce titre, essentielles, car elles permettraient d'optimiser les ressources dont la reproduction est limitée aux besoins actuels et futurs des populations.

Cependant, la réussite de telles politiques passera certainement par un parcours visant à renouveler la légitimité des États, et requerra des investissements à la fois dans la sécurité et le développement socio-économique, dans les infrastructures physiques et de service public. Il va sans dire que les capacités de planification et de gestion de l'État et des hommes en ne laissant personne de côté représentent l'élément clé d'un résultat positif. Il y a là un défi de taille car les modes de socialisation et d'organisation évoluent rapidement, dans des directions souvent imprévues et difficiles à anticiper.

Au vu des éléments présentés plus tôt, il n'est sans doute pas incorrect de penser que le caractère attractif des groupes extrémistes résulte d'innovations sociales, même si ces dernières sont anomiques car étant le fait d'organisations qui rejettent d'emblée l'ordre établi et ne font pas mystère de leur volonté de lui substituer un ordre nouveau fondé sur d'autres principes juridiques et moraux. Ces modes de socialisation et d'organisation revêtent, en tout état de cause, une dimension politique, car ce qui est en jeu, ce sont la pratique de la démocratie, la question de la représentativité dans l'espace démocratique ainsi que leurs évolutions sur le long terme. Ce qui est en jeu également, c'est le rôle de l'État dans la situation, et ses possibles impacts positifs ou négatifs sur la situation sociodémographique de la région.

Principaux scénarios retenus

Sur la base des hypothèses précédemment formulées sur les évolutions différenciées de la démographie, la paix et la sécurité, les trois scénarios élaborés par l'Institut des Futurs Africains[34] en

[34] Institut des Futurs Africains : Perspectives socio-économiques de la région du Sahel, octobre 2018.

2018 nous semblent pertinents. Le premier est un scénario tendanciel, le second un scénario d'adaptation, le troisième est un scénario d'aggravation des déséquilibres et dysfonctionnements actuels :

Scénario tendanciel

Mettant en exergue la forte corrélation entre la pression sécuritaire et l'orientation stratégique des investissements des États de la région, M. Ngom montre comment les États entrent dans un cercle vicieux aux conséquences dommageables pour la stabilité à moyen et long termes : *« La demande sociale augmente de façon exponentielle, sur fond de chômage des jeunes. Dans la région, la moitié de la population a moins de 15 ans et la moitié des enfants ne sont pas scolarisés. Ils seront les adultes de 2040. Les dépenses de sécurité atteignent 30 %, 24 % et 18 % des budgets du Tchad, du Mali et du Niger, empiétant sur le financement de l'éducation et de la santé »*[35].

Ce scénario est fondé sur deux hypothèses relatives au comportement des deux grands acteurs que sont l'État et la société. Dans ce scénario, ni l'État ni la société ne se réinventent. Ce scénario peut être dit tendanciel car il s'inscrit dans le prolongement des tendances lourdes observées au cours des dernières décennies.

Sur un horizon de 20-30 ans, la *capacité de pilotage et de gestion de l'État* n'a pas véritablement changé par rapport aux indépendances acquises il y a six décennies déjà ; elle est marquée dans la plupart des pays par des chevauchements et des conflits de compétences entre diverses administrations qui ont en commun d'être faiblement dotées pour s'acquitter de leurs missions. Ses

[35] https://blog.mondediplo.net/la-demographie-au-coeur-des-reflexions-sur-la

relations avec les acteurs non-étatiques semblent placées sous le signe du « je t'aime, moi non plus ». L'État continue à interférer là où il ne devrait pas et n'intervient pas là où il est attendu. Mal dimensionné, il semble « trop grand pour les petites choses et trop petit pour les grandes choses ». Aux prises avec des attentes divergentes, parfois contradictoires, de plusieurs acteurs, il n'arrive à satisfaire pleinement aucun en ayant de les satisfaire tous.

Ainsi, il déçoit les agences de coopération et les multinationales qui lui reprochent d'être timide en matière de réformes. C'est le cas sur les questions de population où l'État n'aborde pas vraiment la question du changement des normes en matière de fécondité, et concentre son action plutôt sur l'amélioration de la santé maternelle et infantile, et sur l'espacement des naissances, deux thématiques audibles et acceptables en raison des nouvelles contraintes quotidiennes liées à l'urbanisation, l'école obligatoire pour les enfants jusqu'à 16 ans, au travail salarié des femmes, à l'augmentation du coût de la vie, etc.)

L'État déçoit aussi dans une très large mesure les groupes défavorisés à qui il donne l'impression de se servir de son pouvoir pour atteindre ses objectifs politiques, notamment la satisfaction des intérêts de ses alliés. L'étiquette d'État-parasite ou prédateur que lui collent les formations politiques dites « significatives » n'est pas totalement imméritée au regard de la corruption dont tirent profit certains de ses agents particulièrement haut placés. La société dans certaines de ses composantes vit très mal cette prégnance de la corruption qui affecte la morale et les valeurs à tous les niveaux ; face à ce malaise, l'État a dû parfois sanctionner des déviants/délinquants notoires, mais chez beaucoup, l'impression prévaut que de telles sanctions sont cosmétiques ou politiquement motivées.

La *sécurité intérieure* de la région du Sahel reste préoccupante. Un fort sentiment d'insécurité s'est répandu tant dans les villes que dans les campagnes, à en croire certains indicateurs (Indicateur de sécurité nationale de Mo Ibrahim : varie entre un score sur 100 de 50,4 au Nigéria à 87,2 en Guinée en 2017 ; Indicateur de stabilité du gouvernement de l'International Country Risk Guide [ICRG] : une moyenne de 7,08 sur 12 en 2017 dans la région ; Indicateur de conflits internes de l'ICRG : une moyenne de 7,45 sur 12 en 2017 dans la région ; Indicateur de la présence des militaires dans la politique de l'ICRG : une moyenne de 2,06 sur 12 en 2017 dans la région ; Indicateur de tensions religieuses de l'ICRG : une moyenne de 3,38 sur 12 en 2017 dans la région ; Indicateur de tensions ethniques de l'ICRG : une moyenne de 3,25 sur 12 en 2017 dans la région). À quoi le pouvoir rétorque que certes l'insécurité intérieure n'est pas qu'anecdotique, mais qu'elle est contenue dans des limites acceptables eu égard aux ravages qu'elle cause en d'autres régions africaines. Toujours est-il que dans les villes, dont la population a cru fortement (avec un taux moyen pondéré d'urbanisation régionale de 45,6 % en 2019) s'est développée une architecture dans laquelle les considérations sécuritaires occupent une place non négligeable. La multiplication des sociétés de gardiennage privé vient également en porter témoignage.

La *présence de l'État sur l'ensemble du territoire* s'est sensiblement améliorée suite à des programmes de développement des infrastructures initiés dans les années 2020 souvent sur financement des pays émergents dont la part dans les programmes de coopération a connu une progression remarquable qui n'est pas sans inquiéter les « partenaires traditionnels ». Il s'y ajoute que même dans les pays très vastes comme le Mali, le Niger ou la Mauritanie, où la géographie est un véritable défi, les TIC ont sensiblement réduit l'écart entre les zones urbaines — les

capitales — et celles qui étaient encore, en 2015, à l'état de friches étatiques. Le développement des TIC a été mis à profit pour inventer de nouvelles formes de socialisation (réseaux sociaux avec des coûts accessibles). Mais ces TIC véhiculent ce qu'il y a de mieux comme ce qu'il y a de pire : des messages les plus modernisateurs à ceux qui sont les plus conservateurs. Quant à la *sécurité extérieure*, comme dans les années 2015, elle est une source de préoccupations car la gestion des frontières reste sub-optimale, lacunaire surtout lorsque ces frontières sont nombreuses et longues.

Dans ce Sahel des années 2040-2050, les *innovations sociales et organisationnelles* ne manquent pas et elles affectent toutes les sphères économiques et sociales : e-commerce, restauration hors des familles, livraisons à domicile de marchandises et biens. Mal appréhendées dans les statistiques, ces activités souvent menées dans un cadre informel n'en jouent pas moins un rôle important dans la vie urbaine. Les vecteurs ou acteurs-clés de ces innovations sont majoritairement des jeunes et des femmes avec des niveaux de scolarisation relativement élevés, mais aussi des migrants de retour d'Europe, d'Amérique ou d'autres pays africains ; toutefois, ces innovations ne sont pas assez puissantes pour changer les dynamiques sociétales car les acteurs qui les portent ne sont pas suffisamment armés et/ou acceptés par les aînés — les décideurs — ni suffisamment organisés pour influencer les processus politiques et décisionnels. Les jeunes et les femmes voient leur influence limitée par le caractère gérontocratique et patriarcal de la société. Quant aux migrants de retour, dont quelques-uns sont plutôt bien nantis, ils n'ont souvent pas la légitimité sociale requise pour faire basculer le système ; ils ont donc cherché à s'intégrer dans le système social, mais dans une position plus favorable, plutôt qu'à le transformer. Les chercheurs parlent alors de « rente migratoire ».

La *démocratisation* est en marche dans l'espace sahélien mais les processus électoraux continuent d'être anxiogènes car toujours entachés de contestations, voire de violences qui ne sont pas que verbales. Le processus de démocratisation est également perverti par le poids accru de l'argent dans le jeu politique. Une classe d'entrepreneurs politiques s'est développée depuis la démocratisation des années 1990, constituée d'hommes et de femmes ayant partie liée avec des milieux d'affaires et spécialisée dans le marchandage politique. Il en résulte un affaissement des capacités de mobilisation citoyenne autour de programmes ou un désenchantement qui pousse certaines catégories sociales à se détourner du jeu politique normal et à recourir à d'autres modalités d'expression politique, singulièrement la violence.

Sur le plan social, on note une baisse limitée de la fécondité, qui combinée aux effectifs très nombreux de jeunes qui arrivent à l'âge de la procréation, se traduit par une augmentation du nombre de naissances annuelles. Ces dernières sont passées dans les pays du G5, entre 2020 et 2040 de 3,4 millions par an à 5,7 millions, soit une augmentation de plus de 60 %. En conséquence, la population des pays du G5 qui est passée de 86 millions en 2020 à 196 millions en 2050 (et devrait atteindre 254 millions en 2063) est jeune. Le taux de dépendance démographique reste également élevé. Il continue de prévaloir dans la société l'idée selon laquelle, en phase avec la théorie populationniste, une famille nombreuse constitue une richesse, une promesse d'un avenir meilleur. En atteste la fécondité moyenne qui, à la fin des années 2040 pour les 5 pays du G5, et les 3 autres pays, s'établit à 3,5 enfants par femme. Ce taux a certes baissé depuis 2020 mais pas suffisamment pour produire une accélération de la transition démographique. Il en est de même du taux de croissance démographique ; il a certes diminué un peu mais reste aussi élevé puisqu'il se situe encore à 2,2 % à la fin des années 2040. Nombre

d'analystes en concluent que les conditions pour que les pays du G5 bénéficient pleinement assez rapidement du dividende démographique ne sont pas encore remplies.

On note, par ailleurs, que dans ce Sahel des années 2040, les alternances politiques n'ont pas freiné *l'accroissement des inégalités* ; bien au contraire. Ces inégalités sont liées, dans un contexte de croissance démographique toujours forte, à l'éducation, la santé, l'accès à la formation. D'importantes ressources ont certes été consacrées à ces secteurs par les États, comme le recommandaient les ODD, mais elles n'ont eu qu'un faible impact car les inégalités fille/garçon et ville/campagne ont perduré. Au sein même des villes, les inégalités se sont accrues et ont donné naissance à ce que d'aucuns n'ont pas hésité à appeler un apartheid spatial, pour désigner une différentiation de plus en plus poussée entre des quartiers où le niveau et la qualité des services n'ont rien à envier à ce qui se trouve dans les pays émergents et en Occident et d'autres quartiers, les plus nombreux, où l'accès aux services demeure aussi difficile, où les indicateurs d'éducation et de santé ne s'améliorent que de peu, où l'accès aux autres services sociaux de base (eau potable, assainissement, électricité, habitat) demeure aussi difficile. La raison en est à chercher dans une pauvreté qui ne s'est atténuée ni dans son ampleur ni dans sa répartition géographique. En raison du caractère rentier des économies, l'évolution de la croissance économique est incertaine et, en partie, soumise aux variations des cours des produits exportés sur les marchés internationaux.

Dans ce contexte, *l'emploi, singulièrement celui des jeunes*, est une préoccupation centrale des décideurs. C'est que la demande est sans commune mesure avec la capacité d'absorption du secteur moderne et des systèmes productifs en général, en raison de la faible productivité des différents secteurs économiques. Le

secteur informel qui joue un rôle important de pourvoyeur d'emplois reste lui aussi un secteur de basse productivité et ne peut, de ce fait, pas absorber tous les demandeurs d'emplois.

Dans ce scénario tendanciel, deux logiques coexistent, sans qu'aucune ne domine véritablement. Il s'agit d'une logique de préservation des élites, d'une part, d'une logique de funambulisme social, d'autre part. De ce funambulisme, typiquement le fait des classes moins aisées sans assises, la mobilité sociale n'est que peu souvent le corollaire. Même si entre les deux rationalités il n'y a pas de muraille étanche, le mariage entre les deux n'est pas toujours facile. Le passage de l'une à l'autre est cependant une exigence au quotidien et cela se pratique en essayant de limiter les risques. Cette logique de la minimisation du risque propre aux sociétés lignagères et rentières se traduit par des avancées à petits pas calculés et d'amplitude limitée.

Ce scénario tendanciel n'est certainement pas souhaitable pour tous ceux qui prônent l'émergence mais il reste très plausible. Dans celui-ci, les équilibres sont très précaires : équilibre écologique entre la population et les ressources ; équilibre social entre divers groupes sociaux, singulièrement les cadets et les aînés sociaux dont les rôles sont bien délimités ; équilibre politique entre partisans de divers systèmes de gouvernance politique. Si ces équilibres viennent à être rompus — sous l'effet de conditions internes et/ou externes —, le Sahel peut basculer dans un scénario moins favorable au développement. La leçon à retenir de celui-ci est que l'État a beau vouloir changer vite rapidement les paradigmes, il ne peut pas y arriver seul, même si les aides extérieures ne lui sont pas comptées. Il n'a pas la capacité d'être le seul moteur de la transformation. L'État doit de ce fait comprendre quelles sont les autres forces et leur rôle et établir avec elles des modalités de collaboration appropriées. C'est dans

cette collaboration que se trouve la clé de la durabilité. Du coup, le proverbe immémorial selon lequel « si l'on veut aller vite, il faut aller seul, mais si l'on veut aller loin, il faut être en groupe » a des accents de modernité.

Scénario d'adaptation

À la fin des années 2040, la fécondité moyenne pour les 5 pays du G5 s'établit à environ 3 enfants par femme. Cette évolution est le résultat d'une conjonction de facteurs parmi lesquels les analystes citent l'urbanisation, la scolarisation plus poussée, le travail salarié des femmes, l'augmentation du coût de la vie, etc. Le relatif succès des campagnes de sensibilisation en continu (publiques et privées) faites en ce sens depuis les années 2020, une prise de conscience par les femmes de leurs droits reproductifs et l'adoption par une majorité des femmes mariées d'une méthode de contraception ont également joué un rôle dans cette évolution.

En dépit de la baisse de la fécondité, la population des pays concernés du G5 passe de 86 millions en 2020 à 181 millions en 2050 (et 230 millions en 2063). Elle reste relativement jeune avec en 2050, 35 % de moins de 15 ans, contre 47 % en 2020. En conséquence le taux de dépendance démographique est passé d'environ 100 dépendants de moins de 15 ans et 65 ans et plus pour 100 personnes de 15-64 ans en 2020, à 60 en 2050. Le taux de croissance démographique diminue également et passe de 3,3 % en 2015-2020 à 2,0 % à la fin des années 2040 (et 1,4 % en 2063). Les conditions pour que les pays du G5 bénéficient pleinement du dividende démographique assez rapidement et dans les prochaines décennies sont remplies, à condition que parallèlement à l'accélération de la transition de la fécondité, qui a eu pour conséquence la transformation de la structure par âge,

soient mises en œuvre des politiques ambitieuses de diversification économique et d'améliorations majeures de la qualité de leur capital humain.

La croissance économique s'en est trouvée amplifiée, plus inclusive et plus durable, et les 4 pays du G5 classés en 2020 parmi les pays à bas revenu (Niger, Tchad, Burkina Faso et Mali) sont passés dès les années 2030 dans la catégorie des pays à revenu par habitant intermédiaire inférieur, c'est-à-dire entre 1,036 - 4 045 USD par habitant, et parmi les 4 autres pays d'Afrique de l'Ouest et Centrale, plusieurs pourraient bien passer avant 2050 dans la catégorie des pays à revenu par habitant intermédiaire supérieur, c'est-à-dire au-delà de 4 046 USD par habitant.

Dans ce scénario, l'hypothèse centrale est que l'État et la société, comprise ici comme l'ensemble des acteurs non-étatiques, se réinventent et développent un nouveau contrat, fondé sur un partenariat gagnant-gagnant. Si l'économie de marché est acceptée dans ce scénario, la société refuse cependant d'être régie par la loi de la seule marchandise. « Oui à l'économie de marché, Non à la société de marché » : tel est le message de ce scénario.

Après plusieurs années, l'émergence est enfin au rendez-vous au Sahel. La communauté internationale a réaffirmé le principe des « responsabilités communes mais différenciées » et décidé de placer les ODD sous ce signe ; les anciennes agences d'aide et de coopération se désengagent des secteurs sociaux et se concentrent sur des domaines-clés comme l'information statistique, la planification stratégique, l'intégration régionale, le commerce, les économies vertes et bleues. Les secteurs privés nationaux et multinationaux sont favorables à cette évolution et les investissements vont en priorité aux secteurs productifs et aux

services avec l'espoir que le « *big push* » dans ce domaine donnera naissance à des « champions » nationaux ou régionaux.

Sur le plan politique, le processus de démocratisation est en marche et semble irréversible grâce à la mise en place d'institutions fortes ; le *multipartisme* est resté une règle de droit, mais le clientélisme électoral a imposé sa loi d'airain. La corruption n'a pas entièrement disparu mais elle a été réduite, ce qui a un effet positif sur l'efficacité du secteur public. L'État n'en continue pas moins de prôner la responsabilisation effective des communautés et d'affirmer sa disponibilité à soutenir l'initiative privée afin d'en faire un moteur principal de la croissance, l'autre devant être constitué par les investissements publics. Nombre d'indicateurs sont donc au vert et les revenus tirés de l'exploitation des ressources minières du Sahel sont mis à profit et réinvestis dans les autres secteurs de l'économie. L'important potentiel agricole et sylvopastoral du Sahel est valorisé. Une agriculture et un élevage modernisés et mieux insérés dans l'économie formelle multiplient les emplois rémunérateurs. Des politiques d'aménagement du territoire ambitieuses ont permis une meilleure répartition des fruits de la croissance et ont fortement atténué la pauvreté et les inégalités de revenu. Le paradigme nouveau de l'innovation est amorcé et soutient le développement de la technologie et l'industrialisation garantissant des emplois rémunérateurs et durables pour les jeunes et les femmes. Par ailleurs, la sécurité et la paix sociale se sont renforcées aussi bien dans les villes que dans les campagnes. Les disparités socio-spatiales ont été fortement corrigées par le développement de villes moyennes mieux connectées à leur hinterland rural et le développement d'activités économiques tant dans ces villes que dans les milieux ruraux. Tous les pays se sont engagés dans des processus de transformation institutionnelle, économique et sociale qui changent radicalement l'image du Sahel.

La capacité de pilotage et de gestion de l'État qui aura été essentielle à l'émergence a eu pour maître-mots : rationalisation, efficacité, efficience et redevabilité. Synonyme d'une gestion plus technocratique de l'appareil d'État, elle confère un rôle prééminent à des acteurs plus jeunes, mieux formés et dotés d'une culture entrepreneuriale et managériale. L'État aura fait preuve de capacités indéniables à fixer le cap, à déterminer les orientations. Reformé pour être un facilitateur plutôt qu'un régulateur, l'État est devenu stratège. Ses relations avec les acteurs non-étatiques sont basées sur un nouveau contrat social articulé sur la décentralisation qui, pour être effective, s'est adossée sur un pouvoir central fort et légitime et des capacités accrues en matière de planification et gestion au niveau des entités décentralisées. Des innovations sociales et organisationnelles, à la fois techniques et politiques, sont déployées le long de la chaine de décision, de mise en œuvre et d'évaluation des politiques publiques afin d'assurer une plus grande redevabilité.

Sur le plan social, ces innovations sociales et organisationnelles ont aussi contribué à l'établissement de relations gagnant-gagnant entre États et sociétés. La transition démographique qui avait été identifiée comme une contrainte de taille est abordée sans faux-fuyant dans des débats auxquels prennent part toutes les forces sociales, y compris les leaders religieux. Dans ce registre, la famille, l'école et la religion renforcent leur adaptation à l'innovation et leur relation dans le processus de socialisation de l'individu pour le préparer à être un individu moralement moins vulnérable et plus productif qui allie valeurs socio-culturelles et modernité. Le dialogue aura aussi été la modalité privilégiée pour s'attaquer à l'adéquation entre la formation et l'emploi. Il en est sorti des réformes d'envergure dans les systèmes éducatifs allant dans le sens de la promotion d'une plus grande employabilité des personnes, et d'une meilleure articulation entre le secteur formel

et informel. Ensemble, ces progrès rendent effectif le plein bénéfice du dividende démographique. C'est encore grâce au dialogue que la prise en compte des besoins d'affirmation identitaire s'est traduite par la recherche de formules permettant de concilier l'idéal d'une identité nationale avec la réalité de la pluralité des identités. C'est au prix de l'élaboration de systèmes pluralistes, adossée à des politiques judicieuses de transformation économique, que s'est éloigné progressivement le spectre de la guerre civile au profit de la constitution d'un dividende de la paix.

C'est aussi par le dialogue que la question de la gestion des frontières a été résolue. Si la sécurité intérieure s'est améliorée, c'est parce que les migrations saisonnières, liées à la prépondérance de l'agriculture pluviale dans les économies rurales, ont diminué en intensité car les jeunes savent désormais valoriser la saison sèche et développer l'irrigation là où c'est possible. Avec l'appui d'organisations de la société civile (OSC) mais aussi d'agences publiques engagées à fond dans la promotion des économies vertes et de décideurs disposés à les écouter et à trouver avec eux des solutions appropriées à leurs problèmes, les jeunes ruraux ont choisi de rester dans leurs terroirs et territoires pour tenter de les aménager.

Dans ce Sahel de la fin des années 2040, les conditions minimales ont été créées pour permettre à chaque citoyen de participer à la définition et à la mise en œuvre des projets de société qui deviennent les ciments de la transformation. Les infrastructures de TIC ont beaucoup contribué à cet état de fait, tout comme elles ont favorisé des changements observables dans les modes de production et de consommation des communautés sahéliennes, singulièrement les classes moyennes.

Il faut retenir de ce scénario que les deux acteurs majeurs que sont l'État et les acteurs non-étatiques, prennent conscience du fait qu'il y a des opportunités qui ne sont pas saisies, et qu'il faut être ensemble pour les saisir. Il se forme dans l'esprit des acteurs l'idée qu'il y a un bien commun et que l'avenir est ouvert.

Un tel scénario est plausible pour le Sahel en tant qu'entité régionale à quatre conditions. Premièrement les ODD doivent être atteints ou en bonne voie de l'être par la majorité des pays de la région, d'où la question centrale pour le Système des Nations Unies : quel appui pourrait-il apporter aux dits États pour qu'ils gagnent la bataille de 2030 ? Deuxièmement, les moyens politiques et techniques doivent être trouvés pour accélérer la décentralisation et l'intégration africaine qui sont deux leviers importants dans un tel scénario. Troisièmement, la réalisation de ce scénario suppose également une plus grande capacité de mobilisation des ressources domestiques, l'industrialisation et l'accès à l'emploi des jeunes, l'émergence de nouveaux modes de financement du développement et une moindre dépendance des Etats par rapport à l'aide publique au développement. Quatrièmement, une gouvernance concertée avec des mécanismes de gestion efficace et de contrôle rigoureux, une collaboration entre de l'Etat et des acteurs non-étatiques dans tous les secteurs devra servir de fondement, de socle dans toutes les réformes initiées.

Scénario d'aggravation des déséquilibres

> *« Et nous ne pouvons continuer […], à garder la tête dans le sable et à […] nous convaincre que le navire pourrait tanguer mais qu'il ne chavirerait jamais.* ***Il peut chavirer et il chavirera si nous continuons à le faire tanguer****. »*

C'est en ces termes que M. Bah Ndaw, désigné comme Président de la Transition du Mali, s'exprimait sur la situation du Mali le 25 septembre 2020 lors de la cérémonie d'investiture.

Ce qu'il affirmait est que le scénario d'un Sahel qui chavirerait est tout à fait plausible ; sauf à adopter la politique de l'autruche, « à garder la tête dans le sable » selon son expression, un tel scénario est de l'ordre du possible, disait-il.

Quelle serait l'image du Sahel dans ce scénario ? C'est ce que les lignes ci-après vont décrire.

Malgré les nouvelles contraintes quotidiennes, les normes natalistes perdurent dans les sociétés sahéliennes, notamment en l'absence d'un véritable engagement des autorités et des organisations de la société civile pour un changement des comportements reproductifs.

Le nombre idéal moyen d'enfants souhaités par les couples dans les pays du G5 et les 3 autres pays du Sahel considérés reste élevé, supérieur à 4 enfants, et la fécondité moyenne à la fin des années 2040 pour les 5 pays du G5, et les 3 autres pays, s'établit à 4 enfants par femme, la pratique de la contraception parmi les femmes mariées restant minoritaire.

Cette baisse modeste de la fécondité, combinée aux effectifs très nombreux de jeunes qui arrivent à l'âge de la procréation, conduit à la poursuite d'une forte augmentation du nombre de

naissances annuelles qui, dans les pays du G5, doublent quasiment entre 2020 et la fin des années 2040 passant de 3,4 millions par an à 6,4 millions. En conséquence, la population des pays du G5 qui passe de 86 millions en 2020 à 211 millions en 2050 (et près de 290 millions en 2063) reste très jeune avec, en 2050, 40 % de moins de 15 ans, un chiffre encore proche des 47 % de 2020. Certes le taux de dépendance démographique a baissé, mais seulement modérément ; c'est également modérément qu'a diminué le taux de croissance démographique qui est passé de 3,3 % en 2020 à 2,7 % à la fin des années 2040. L'augmentation des dépenses de santé et d'éducation ne s'est pas traduite par une amélioration de la qualité des soins et services rendus, et il n'existe quasiment aucune marge de manœuvre pour investir massivement dans l'éducation secondaire, supérieure et professionnelle, la diversification de l'économie et la création d'emplois.

Dans ce scénario, l'État reste lourd et sourd. Il est lourd parce que mal dimensionné. Il est demeuré « trop petit pour les grandes choses et trop grand pour les petites choses », comme le signalaient déjà les avocats de la décentralisation/modernisation. Il est sourd parce qu'otage de plusieurs groupes d'intérêt ; il est réfractaire aux réformes qui l'auraient fait passer de son statut d'État rentier ou prédateur à celui d'État stratège. Il semble souffrir de claudication par suite de l'obstruction des canaux de communication entre ses divers organes (l'exécutif, le législatif et le judiciaire) et la société, obstruction à laquelle n'ont pu remédier les thérapies habituelles. Le périmètre d'intervention de l'État se trouve réduit par suite de son infirmité.

À la fin des années 2040, la capacité de pilotage et de gestion de l'État est un lointain souvenir. L'utilisation insuffisamment productive des ressources tirées des rentes agricoles et minières

limite les performances économiques. Le rythme de création de richesses est inférieur à celui du croît démographique. Le tableau qui en résulte est sombre : le revenu par tête est resté faible et les inégalités entre villes et campagnes, entre les nantis et le reste de la population se sont creusées. Le niveau de pauvreté des populations s'est non seulement élevé mais aussi élargi. Les mortalités infantiles et maternelles demeurent dramatiquement élevées et la stagnation voire la baisse des indicateurs d'accès à l'éducation, à la santé, à l'eau, à l'assainissement traduit la faiblesse des investissements dans ces secteurs et la mauvaise gestion faite de ces investissements par les États. On a aussi assisté à une paupérisation des classes moyennes dont plusieurs segments vont se joindre aux groupes de migrants traditionnels : ainsi, en plus de l'émigration massive des jeunes sans emploi vers l'Europe et l'Amérique, les pays du Sahel enregistrent une importante fuite des cerveaux vers ces continents.

L'État n'a eu de cesse de promettre de prendre les mesures appropriées pour promouvoir le développement, mais l'évolution de la croissance économique reste aléatoire, soumise aux variations des cours des produits exportés sur les marchés internationaux. Les 4 pays du G5 classés en 2020 parmi les pays à bas revenu, c'est-à-dire entre 1,036 - 4 045 USD par habitant, n'ont pas la possibilité de sortir de cette catégorie.

Les avancées décisives promises n'ayant pas été au rendez-vous, les annonces n'ont plus d'effets sur des citoyens blasés auprès de qui l'État a perdu non seulement son aura, mais aussi sa crédibilité et sa légitimité. Et quand gronde la colère et que parviennent à ses oreilles les clameurs des désespérés, l'État se barricade et multiplie les mesures d'intimidation quand il ne donne pas simplement de la troupe. La communauté internationale n'est pas logée à meilleure enseigne. L'Europe n'a plus d'autre

politique que sécuritaire, anti-migratoire, anti-terroriste, anti-narcotique et a inféodé son aide publique au développement à son intervention militaire.

La pression démographique, les violences communautaires, l'émigration chronique et soutenue, les inégalités de développement, le déclin économique, la détérioration des services publics, les violations des droits de l'Homme et les interventions musclées des forces armées sont de moins en moins supportés par une société civile qui ne manque pas de dynamisme mais n'arrive pas à inverser pacifiquement le cours des choses. Il s'est creusé un schisme, une césure entre la société et l'État. Ce dernier ne peut plus rien impulser en termes de politiques publiques et la société a appris à se développer en excluant l'État de l'équation. Rien ne témoigne davantage de l'anomie aiguë qui s'étend que la dégradation des relations séculaires intercommunautaires qui affecte les rapports nomades-sédentaires, les rapports entre clans et factions nomades, les rapports nomades-États, et les rapports entre populations des zones frontalières ; la multiplication des brigades d'autodéfense dont certains éléments se transforment en brigands en est une manifestation spectaculaire. Nul ne souffre de cette anomie davantage que les femmes et les jeunes. Les jeunes désœuvrés sont pain bénit pour des mouvements contestataires, voire insurrectionnels qui en feront des combattants redoutés. Quant aux femmes, elles paient un lourd tribut car victimes de viols, de mariages forcés et d'exactions diverses.

Sur cet arrière-plan ont fleuri de nombreuses formes de contestations. Quelques-unes, fortement présentes dans les zones périphériques rurales mais aussi dans les bidonvilles urbains, d'inspiration philosophico-mystique, en appellent à la radicalité, dont une des modalités serait la guerre sainte au motif que « si la guerre n'est pas sainte, l'homme n'est qu'une poussière

grotesque ». À en croire plusieurs rapports qui leur ont été consacrés, quatre motivations expliquent la formation et la radicalisation ultérieure des groupes terroristes : « pour certains, le radicalisme est une opportunité pour régler d'anciens comptes avec leurs ennemis vrais ou supposés ; pour d'autres, il permet d'avoir accès aux armes pour se protéger et protéger les biens. Il est perçu par les parents dont les enfants sont au chômage comme une opportunité pour trouver du travail. Enfin, il existe une dernière motivation qui est celle d'échapper à la Charia imposée par les djihadistes[36] ». Ces groupes radicaux qui étaient à leurs débuts contraints à la clandestinité signent leur présence par des attentats dont la barbarie n'a d'égal que la précision et en comparaison desquels ceux opérés par Boko Haram dans les années 2000 relevaient quasiment de l'amateurisme.

Dans ce Sahel qui semble déserté par l'espoir, le lien organique qui existait jadis entre l'armée et la nation[37] se trouve mis à mal. L'armée, comme tous les autres corps, est gangrenée par la corruption. Entrer dans ses rangs est encore un moyen de gagner sa vie pour beaucoup de jeunes à qui les portes de l'emploi sont fermées ; mais s'y faire admettre a un prix que certaines familles consentent à payer comme elles le faisaient avec les candidats aux migrations illégales d'il y a quelques décennies. Dans cette armée, les promotions s'achètent aussi et le moral de ceux qui n'ont ni argent ni parrain s'en trouve durablement affecté. Il s'ensuit une fragilisation de l'État qui a d'autant plus de mal à assurer sa principale fonction régalienne de protection des frontières, des

---

36 Études des perceptions des facteurs d'insécurité et d'extrémisme violent dans les régions frontalières du Sahel, sous la direction de Réda Benkirane. Centre pour le dialogue humanitaire / Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), 2016

37 « Armée-Nation » était le titre d'une émission radiophonique très populaire au Sénégal dans les premières années d'indépendance.

personnes et des biens qu'il dépend, en partie, surtout dans les situations de crise, de forces de sécurité étrangères qui, outre leur puissance de feu, disposent d'une information stratégique et géopolitique non négligeable.

Face à la difficulté de l'État d'assurer la sécurité, les compagnies de gardiennage privées font florès mais les ménages qui ne peuvent s'attacher leurs services doivent vivre sous l'emprise de la peur car la délinquance est devenue dans certaines zones plus qu'un gagne-pain : elle est un mode de vie pour des groupes de jeunes chez qui la joie de vivre, poussée par moments à l'extrême par la consommation de drogues de toutes origines, n'a d'égal que la conscience de la précarité de leur situation.

Il faut retenir de ce scénario que le pire n'est pas impossible. Ce scénario catastrophe reste tout aussi plausible que les deux précédents. Les conditions pour sa réalisation sont à la fois internes et externes. En ce qui concerne les principaux facteurs externes pouvant favoriser la réalisation d'un tel scénario, l'on pourrait trouver en ligne de mire les mutations géopolitiques en cours et à venir. Ce scénario est cependant totalement aux antipodes du développement et il est crucial pour les économies de la région de mettre en place les bons mécanismes nécessaires pour éviter sa réalisation.

IV. Quelles politiques publiques pour un Sahel résilient ?

Comment rendre possible ce qui est souhaitable en matière de DPS ? C'est à cette question qu'essaiera de répondre ce chapitre. Il s'agit en effet, d'identifier les orientations stratégiques que les décideurs et acteurs sahéliens ainsi que leurs partenaires de la communauté internationale pourraient retenir en vue de créer les conditions les plus favorables à la réalisation du scénario préférable.

Il faut, pour ce faire, commencer par s'accorder sur l'avenir que les Sahéliens souhaitent pour eux-mêmes et les générations à venir. En d'autres termes, choisir comme préférable un des trois scénarios présentés dans le chapitre précédent. Dans cet ouvrage, on partira de l'hypothèse que le scénario préféré des Sahéliens est celui dans lequel la région, plutôt que de subir les changements, va se donner les moyens d'initier et de contrôler ceux-ci. Le scénario qui répond à cette exigence est celui qui devrait permettre d'accroître la sécurité, de créer ou de consolider les conditions d'une paix durable et de contribuer à la constitution ou la capture d'un dividende démographique. Il s'agit donc du scénario dit **d'adaptation.**

On rappellera, dans un second temps, les principaux défis et enjeux liés à ces trois thématiques dans la région du Sahel ;

Dans un troisième temps, des réponses aux questions stratégiques en lien avec les défis et enjeux préalablement identifiés seront proposées en faisant recours à une analyse SWOT de la région du Sahel : les forces et faiblesses ainsi que les opportunités et les menaces que recèle son environnement régional et mondial seront identifiées. Les forces sont les leviers

actionnables pour le basculement du système Sahel en vue de tirer parti des opportunités, écarter les menaces, réduire les faiblesses en vue de lever les obstacles à la réalisation de la vision.

Rappel des principaux défis et enjeux liés au nexus DPS

Cette section présente une synthèse des principaux défis et enjeux. Ceux-ci représentent des préoccupations communes à l'ensemble des parties prenantes intervenant particulièrement sur le nexus DPS, même si celles-ci les abordent avec des approches et des définitions de prime abord différentes, mais totalement convergentes en dernière analyse. La prise en charge de ces défis devrait permettre à la région de réaliser l'avenir souhaité décrit dans le scénario jugé souhaitable.

Les paragraphes qui suivent présentent une synthèse de ces défis et apportent des clarifications d'ordre conceptuel sur l'angle d'attaque le plus approprié pour arriver à la formulation d'orientations stratégiques cohérentes. Ils s'inspirent des perspectives présentées dans les différentes études monographiques réalisées.

Ces défis se déclinent sur les trois thématiques, à savoir les défis liés à la dynamique démographique et la qualité du capital humain ; les défis liés à la dynamique sécuritaire et au maintien de la paix dans la région ; et les défis liés à l'absence d'une approche intégrée sur le nexus DPS.

Rappel des principaux défis liés à la dynamique démographique

Comme décrit dans les parties précédentes, la dynamique démographique dans la région du Sahel est caractérisée par une croissance démographique élevée, des taux de fécondité élevés,

une population très jeune qui peine à accéder à des opportunités économiques et à participer à l'organisation et la gestion de la société.

En effet, la situation actuelle du Sahel est caractérisée par un accroissement rapide de sa population en raison d'une fécondité élevée et d'une baisse notable de la mortalité. Le Sahel peut être, de ce fait, décrit comme une zone en voie de peuplement. Entre 1960 et 2020, les populations des pays de la région ont été multipliées de 4 à 7 fois (pour le Niger), ce qui correspond à des taux moyens de croissance démographique, exceptionnels sur la longue période, d'environ 2,5 à 3,0 % par an. Les dernières estimations pour la période 2015-2020 indiquent que cette croissance se poursuit. Tous les pays de la région ont toujours une croissance supérieure à 2,5 % par an, le Mali et le Tchad se distinguant avec des croissances de 3 % par an et le Niger avec une croissance proche de 4 % par an.

La mortalité infantile et juvénile a fortement diminué depuis les années 1960 au Sahel, ce qui a contribué à l'accélération de la croissance démographique. Aujourd'hui, environ un enfant sur 10 meurt avant d'atteindre son cinquième anniversaire, contre environ un enfant sur trois dans les années 1960. Ces progrès, consécutifs aux découvertes en matière de technologies sanitaires et de lutte contre les grandes endémies, ont permis une augmentation de l'espérance de vie à la naissance dans tous les pays. Cependant, les niveaux de mortalité, notamment la mortalité des enfants et la mortalité maternelle, restent toujours élevés au Sahel, et les espérances de vie à la naissance sont plus faibles qu'ailleurs. Les dernières estimations pour la période 2015-2020 donnent ainsi des espérances de vie inférieures à 60 ans pour 5 des 8 pays considérés ici (avec 54 ans pour le Tchad et le Nigéria) et 67,5 ans pour le Sénégal.

La fécondité des Sahéliennes (mesurée par l'Indice synthétique de fécondité ou nombre moyen d'enfants par femme) a également diminué ces dernières années, mais modestement. Après des maxima proches de 7 enfants par femme dans les années 1980 et 1990, elle s'établit en 2015-2020 entre 4,6 enfants au Sénégal et en Mauritanie et près de 6 enfants par femme au Mali et au Tchad et 7 enfants au Niger.

Si les comportements procréateurs ont commencé à changer, le processus reste très lent au Sahel, pour trois raisons principales. La première est liée aux faibles niveaux de développement des pays en raison de la persistance de systèmes de production extensifs et de type lignager dans lesquels la minimisation du risque est préférée à la maximisation de la productivité. La deuxième raison est l'attitude encore pro-nataliste des sociétés sahéliennes en raison de taux de mortalité qui restent élevés et de la faiblesse des systèmes de sécurité sociale. Enfin, la troisième raison est la faiblesse des programmes de planification familiale. Selon les dernières données des Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS), les femmes sahéliennes indiquent des nombres idéals d'enfants toujours élevés, qui se situent entre 5 et 9 enfants (au Niger) et 6 enfants en moyenne pour les pays du G5, les hommes donnant toujours des nombres supérieurs.

Le maintien d'une forte fécondité au cours des soixante dernières années, couplé avec la réduction de la mortalité des enfants, s'est traduit partout par un rajeunissement important des populations sahéliennes. Ainsi, en 2020, près de la moitié (47 %) de la population des pays du G5 Sahel avaient moins de 15 ans et 80 % avaient moins de 35 ans. Les jeunes de 15-34 ans représentaient le tiers de la population totale de ces 5 pays et 71 % de leur population de plus de 15 ans. L'importance considérable de ces jeunes a évidemment de nombreuses implications

politiques et sociales. Au total, l'âge médian dans le Sahel est de l'ordre de 17-19 ans, c'est à dire très jeune.

Ces caractéristiques assez particulières de la région soulèvent plusieurs préoccupations majeures aux plans sécuritaire, économique et politique, qui ont été largement exposées dans les sections précédentes. Sur le plan sécuritaire par exemple, la vitalité démographique de la région est source de plusieurs formes de tensions entre les groupes sociaux, dont la cohabitation est de ce fait rendue difficile. Ceci induit des besoins accrus de financement dans la défense et la sécurité, notamment les besoins en armement et en logistique pour permettre aux troupes de s'acquitter convenablement de leurs missions de sécurisation des personnes et de défense de l'intégrité du territoire national. Un autre aspect de la sécurité qui est affecté par la dynamique démographique de la région est la capacité de la région à assurer la sécurité alimentaire de ses populations qui ne cessent de s'accroître à grande vitesse. Au Mali par exemple, en 2016, dans l'ensemble du pays, 21,9 % des ménages étaient en insécurité alimentaire modérée et 3,1 % en insécurité alimentaire sévère. Ces proportions augmentent à 23,6 et 3,3 % respectivement si on exclut la capitale Bamako de l'ensemble national.

Sur le plan économique et social, le dynamisme remarquable des populations sahéliennes ne s'est pas accompagné d'un dynamisme économique équivalent. Le niveau de vie moyen des populations sahéliennes reste faible. Avec des Revenus nationaux bruts (RNB) par habitant, variant en gros de 800 à 1500 dollars US, le Niger, le Tchad, le Burkina Faso et le Mali sont classés parmi les pays à revenus par habitant peu élevés, tandis que le Sénégal, le Cameroun, la Mauritanie et le Nigéria sont classés parmi les pays à revenus par habitant intermédiaires inférieurs. En effet, en dépit des progrès enregistrés ces dernières années, les

dernières données nationales disponibles indiquent des pourcentages importants, d'environ 40 % à 50 % de personnes vivant au-dessous du seuil de pauvreté national, sauf en Mauritanie où il est de 30 %. Les estimations de la Banque mondiale du pourcentage de personnes considérées comme vivant dans l'extrême pauvreté (c'est-à-dire avec moins de 1,90 dollar PPA par jour) sont peu différentes. Mais la pauvreté n'est pas seulement monétaire, elle recouvre aussi diverses privations concernant l'accès à la santé, l'éducation, à l'assainissement ainsi qu'au confort du logement.

Concernant l'éducation, partant de taux de scolarisation très bas dans les années 1960, les pays du Sahel ont dû, à la fois, chercher à réaliser l'objectif de la scolarisation pour tous au primaire, augmenter leurs taux de scolarisation au secondaire et au supérieur, alors que les effectifs scolarisables doublaient quasiment tous les 20-25 ans. Les efforts colossaux des pays pour atteindre ces objectifs doivent être reconnus et salués. Les résultats obtenus demeurent cependant insuffisants. D'abord les taux bruts de scolarisation incluent notamment au primaire et au secondaire un nombre important d'élèves en retard et redoublants ayant dépassé l'âge normal de scolarisation. Les taux de 100 % atteints en Mauritanie et au Cameroun doivent donc être relativisés. Dans les autres pays, la scolarisation de tous les enfants au primaire n'est pas effective. Les taux bruts de scolarisation au secondaire de quelques 20 % au Niger, Tchad, Nigéria, Cameroun sont notoirement insuffisants. Quant au supérieur, même les meilleurs taux de scolarisation, de 13 % au Sénégal et au Cameroun, sont toujours trop faibles pour permettre à ces pays d'avoir un capital humain en quantité et qualité satisfaisante pour assoir le développement des pays.

Concernant l'emploi, l'incapacité du secteur moderne depuis les années 1960 à créer un nombre suffisant d'emplois dans un contexte de forte croissance démographique s'est traduite par un développement rapide des activités et de l'emploi informels et une augmentation importante du chômage et des migrations. Le secteur informel urbain avec les activités agricoles et d'élevage hors secteur moderne occupent vraisemblablement dans les pays du Sahel entre 70 % et 90 % des actifs dont les emplois sont généralement vulnérables et associés à des rémunérations faibles et souvent aléatoires. Pour les jeunes, les opportunités sont donc réduites et se résument à choisir entre un long chômage d'attente d'un emploi dans le secteur moderne (mais ceci suppose qu'ils puissent être soutenus par leur famille), l'acceptation d'un emploi précaire, mal rémunéré, de survie dans le secteur informel ou agricole, en attendant mieux, ou l'abandon de la recherche d'emploi, et ce faisant de tomber dans la catégorie des inactifs. La faiblesse des rémunérations des actifs et le désœuvrement des jeunes qui sont donc soit en chômage, soit inactifs (« ni en emploi ni en éducation ni en formation ») constituent une menace majeure en termes de conflits et d'instabilité sociale, notamment en milieu urbain où les attentes des jeunes (diplômés ou non) sont élevées. En fait, l'inactivité suppose comme le chômage un support. Et, dans un contexte de grande pauvreté, ce support provient souvent de l'exercice d'activités illicites. Il a d'ailleurs été souligné à ce sujet qu'après avoir été des lieux de promotion sociale, les villes africaines sont désormais des lieux sinon d'exclusion, du moins d'éviction en particulier du marché du travail, ce qui a facilité la criminalisation croissante des économies urbaines africaines.

Toutes ces questions peuvent être regroupées dans l'épineuse question de la capture du dividende démographique dans la région. Relever le défi de la dynamique démographique dans la région du Sahel ne relève donc pas uniquement de questions

purement quantitatives de population, mais également de considérations plus qualitatives liées à la qualité du capital humain.

Rappel des principaux défis liés à la dynamique sécuritaire et au maintien de la paix

Comme décrit dans les sections précédentes, la région du Sahel est confrontée à plusieurs formes de défis sécuritaires. Celles-ci se résument en atteintes physiques, morales ou psychologiques et atteintes aux biens, tels qu'identifiées dans l'étude monographique du Mali :

- crime organisé caractérisé par le trafic d'armes en tous genres, trafic de toutes les catégories de drogues et trafic d'êtres humains, terrorisme, attentats à l'explosif, crimes économiques, cyber criminalité ;
- montée du radicalisme et de l'extrémisme violent dans de nombreuses localités faiblement contrôlées par l'État ;
- banditisme, notamment des attaques à main armée et extorsions violentes, braquages avec armes légères, port illégal d'armes de guerre, vols, menaces, etc. ;
- violations de droits humains (assassinat, viols, violences sexuelles, enlèvement et disparition de personnes, etc.) ;
- augmentation de la consommation de drogue et autres substances nuisibles à la santé ;
- déplacements des populations fuyant les atrocités des conflits armés ;
- extrême pauvreté des populations affectées par les conflits, chômage des jeunes, désespoir des populations déplacées, peur, découragement, isolement, abandon, crise de confiance communautaire, mésententes, dégoût, voire

haine, envers l'autre (personnes, ethnies, les couleurs), exclusions et inégalités sociales ;

- aggravation de la criminalité et de la délinquance surtout juvénile dans les zones affectées ;
- montée de la précarité liée à la crise alimentaire dans de nombreuses localités en situation d'insécurité ;
- migrations et exils économiques ;

Ces diverses formes d'insécurité qui ont émergé dans la région se répartissent dans trois foyers de tensions que sont les pays du G5 Sahel, le Liptako Gourma ainsi que le Bassin du Lac Tchad où conflits internes, sécheresses, terrorisme s'y déclinent de façon différenciée.

Cette situation sécuritaire précaire, couplée au défi de la gestion des frontières, devient transversale lorsqu'on y intègre les problématiques démographiques (prépondérance des catégories jeunes dans la population, migrations, etc.), celles de gouvernance et celles de structures sociales (stratification en classes, castes, races, etc.).

Face à la fragilité de la région et aux risques importants portant sur la sécurité transfrontalière, l'approche de la sécurité dans la région du Sahel devrait être intersectorielle pour être efficace. En effet, les fortes synergies d'actions entre les différents secteurs des économies de la région devraient garantir que toutes les préoccupations liées à la sécurisation des territoires dans la région prennent en compte les paramètres sociaux, économiques et politiques.

Rappel des principaux défis liés à l'absence d'une approche intégrée sur le nexus DPS

Comme décrit dans la section précédente, la région du Sahel enregistre un grand nombre d'intervenants et est devenue un terrain de déploiement de plusieurs stratégies. Selon le rapport d'étude de champ***, Études prospective Sahel, PNUD 2015***, au nombre des organisations intergouvernementales intervenant dans la région du Sahel, l'on peut citer le Comité inter-États de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS), la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), l'Union du Fleuve Mano (UFM), le Conseil de l'Entente, l'Union du Maghreb arabe (UMA), l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS) et l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Gambie (OMVG). Au nombre des organisations de coopération intervenant au Sahel, l'on trouve le Système des Nations Unies (SNU) fortement présent à travers ses nombreuses agences (dont les principales intervenant dans les questions de DPS sont l'UNFPA, le PNUD), et des banques de développement telles que la Banque africaine de Développement (BAD), d'autre part.

On ne dénombre pas moins de 17 Stratégies proposées par des agences de coopération bi et multilatérales[38]. Toutes ces stratégies abordent peu ou prou le nexus DPS. Mais elles ne sont pas coordonnées dans leur déploiement, ni faciles à coordonner car ne possédant ni socle conceptuel et analytique ni horizon temporel communs. Elles partagent, pour la plupart, la caractéristique d'être ou d'avoir été « filles de l'urgence », dans la mesure où elles ont

[38] Études prospective Sahel, PNUD 2015 et la CEA 2017

été élaborées en réaction à des crises (alimentaires, humanitaires, sécuritaires), et très souvent dans le but d'en limiter de façon immédiate les effets négatifs.

Le paysage institutionnel chargé a entraîné une désorganisation dans les interventions dans la région, parfois une concurrence négative, une forte déperdition des énergies et une facture financière insupportable pour les États de la région. Il apparaît, par conséquent, crucial pour la région de disposer d'une approche commune et intégrée du nexus DPS, ce qui aurait pour objectif de favoriser les synergies entre les diverses interventions conduites sur ce front.

Quelles orientations stratégiques pour relever les principaux défis ?

Au regard des principaux défis identifiés dans la section précédente, il est possible d'identifier quatre orientations stratégiques clés. Les deux premières sont motivées par le besoin de disposer d'une vision commune et partagée du nexus DPS dans la région du Sahel, et d'en assurer une opérationnalisation coordonnée. Les deux autres portent sur les principales composantes du nexus DPS, notamment la capture du dividende démographique dans la région, et la promotion de la paix et la sécurité dans la région.

Définir une vision intégrée et partagée sur le nexus DPS

Existe-t-il une vision forte et commune au sein des pays du Sahel quant à la capture du dividende démographique ? Existe-t-il des stratégies coordonnées visant à garantir un espace sécuritaire stable et à rétablir la cohésion sociale dans la région ?

Existe-t-il une cohérence d'ensemble entre toutes les initiatives régionales et nationales multi acteurs, visant à tirer parti de l'explosion démographique et des multiples opportunités que celle-ci offre ?

Voilà autant de questions clés qui sont étroitement liées et qui fondent la première orientation stratégique.

La multiplicité de stratégies, de méthodologies sur les problématiques de démographie, de paix et de sécurité impose de fédérer les diverses approches et de créer une interconnexion entre les diverses interventions dans la région.

Sous cette catégorie, l'examen des diverses études réalisées suggère qu'il est donc nécessaire d'expliciter dans un premier temps la vision commune et partagée que le Sahel et ses acteurs se font du triptyque « Démographie, Paix et Sécurité ».

Aussi bien les gouvernements que toutes les autres parties prenantes doivent mener les arbitrages nécessaires pour établir ou rétablir les priorités et hiérarchiser les axes stratégiques et les actions ayant les impacts les plus significatifs pour l'atteinte de l'objectif consistant à capter le dividende démographique, gage d'une meilleure réponse aux problèmes sécuritaires de la région.

Assurer une bonne planification opérationnelle

Une fois la vision commune clairement définie et une bonne planification effectuée, il est impératif que les décideurs et toutes les parties prenantes assurent leur mise en œuvre coordonnée et efficiente. En effet, il ne suffit pas d'avoir une vision, généreuse et de grands programmes pour que la démographie soit profitable à la sécurité et la paix dans la région du Sahel. Encore faut-il que

chaque acteur s'implique à son niveau d'intervention pour que les objectifs assignés se réalisent. À cette étape, la synergie dans les actions est cruciale. Il n'est pas rare de voir dans certains cas que certaines parties prenantes ayant à la base un rôle d'appui se retrouvent à guider et être des acteurs de premier plan. Dans la région du Sahel, une répartition adéquate des rôles est plus que nécessaire pour garantir que chacun œuvre avec ses moyens, sa stratégie et en concordance avec les autres.

Pour garantir une mise en œuvre optimale de toutes les initiatives, il est nécessaire de surmonter plusieurs défis au nombre desquels les deux principaux sont **le défi de la hiérarchisation des actions à mener et de la mobilisation cohérente des différentes parties prenantes et le défi du financement de la mise en œuvre de toutes les initiatives prises par les différentes parties prenantes**.

En effet, très souvent, les décideurs sont tiraillés et hésitent entre faire passer les défis démographiques, ceux du développement des populations et des régions, avant les questions sécuritaires ou l'inverse. C'est là un héritage des temps pas encore si éloignés où les défis du Sahel étaient abordés sous deux angles distincts, voire séparés : (i) l'angle de la sécurité et de la gestion des frontières, avec une focalisation sur les migrations illégales. Sous cette approche, les réponses militaires et sécuritaires ont été privilégiées ; (ii) l'angle humanitaire et développemental. Sous cette approche, les questions de population, de bien-être social, de lutte contre la pauvreté ont été mises en avant, et une certaine priorité leur a été accordée par rapport aux questions sécuritaires.

Dès lors que le lien entre la démographie, la sécurité et la paix est établi, il est crucial de réconcilier toutes ces approches : d'où la nécessité de repenser les actions à mettre en œuvre, tant en

termes d'articulations entre elles, de hiérarchisation des priorités, que de dispositifs institutionnels pour leur prise en charge. La multiplicité des défis sur les plans économique, social, environnemental, démographique, sécuritaire pousse à procéder à des arbitrages qui ne seront pas toujours faciles, en raison des tropismes en concurrence et des jeux d'intérêts mais seront toujours indispensables ;

Dans la région du Sahel, les moyens publics sont limités, ce qui tend à freiner, voire à empêcher le processus de mise en œuvre. Par ailleurs, la mobilisation des financements de partenaires internationaux bilatéraux ou multilatéraux, publics ou privés, nécessite une gestion et un suivi propres, afin de créer ou de maintenir un lien de confiance avec ces institutions, permettant d'assurer la durabilité du financement, avec des taux d'intérêt avantageux. Nombre d'acteurs prônent comme solution à ces défis la mobilisation des Partenariats — Public-Privé sur les questions de démographie et de sécurité. Mais autant cette modalité de financement et de gestion du développement semble indiquée dans certaines interventions autour d'objectifs clairs de développement, autant elle s'avère problématique lorsqu'il s'agit d'interventions à caractère politico-diplomatique et encore plus lorsque ces interventions sont de nature sécuritaire.

Une question centrale de cette orientation stratégique est celle du suivi-évaluation qui garantit l'efficacité dans la mise en œuvre. En effet, pour tous les projets et programmes identifiés dans tous les domaines concernés (démographie, éducation, santé, emploi, économie, sécurité, etc.), l'étape de la mise en œuvre doit être soumise à un suivi et une évaluation dont l'objectif central est de contrôler l'état d'avancement de toutes les initiatives.

De façon plus spécifique, suivre et évaluer les programmes et projets menés, dans le cadre de l'harmonisation des interventions sur les questions de démographie, paix et sécurité, visent à permettre à tout moment, (i) d'apprécier l'état d'avancement de toutes les activités des projets et programmes ; (ii) de disposer de façon synthétique et périodiquement des résultats partiels et globaux obtenus ; (iii) de s'assurer d'une bonne capitalisation des expériences entre les différentes parties prenantes, surtout en présence d'une multiplicité d'acteurs au sein de la région du Sahel ; (iv) réduire l'incertitude actuelle et future dans les différentes interventions, à travers la mise en évidence des contraintes et des goulots d'étranglement pouvant ralentir l'atteinte des résultats escomptés.

Un bon système de suivi-évaluation suppose dans un premier temps de bien définir le cadre logique d'intervention assorti d'une série d'indicateurs clés devant permettre de mener à bien cette étape. Plusieurs catégories d'indicateurs peuvent être retenues. Les plus usuels sont les indicateurs de risque, les indicateurs d'intrants, les indicateurs d'activité, les indicateurs d'extrants et de retombées.

Par-delà la question des indicateurs, il convient d'accorder une certaine attention au système d'évaluation. Comment rendre participatif le système de suivi-évaluation, i.e. comment faire en sorte que les populations concernées par diverses initiatives ne soient plus simplement objet d'évaluations externes mais partie prenante à des exercices de suivi-évaluation ? La question mérite d'autant plus d'être posée que, s'ils sont bien menés, les exercices de suivi-évaluation peuvent fournir une bonne base pour un dialogue informé et constructif entre divers acteurs.

Toute politique publique est menée par des hommes et des femmes dont les logiques d'intérêts peuvent varier et interférer avec les objectifs fixés par celle-ci. Il est, par conséquent, nécessaire de procéder à la conduite du changement dont l'objectif central est d'identifier les mécanismes et actions permettant de faciliter l'appropriation et l'adhésion des différentes parties prenantes à la politique publique.

La réconciliation entre les objectifs démographiques et les priorités sécuritaires nécessite donc de mener un processus profond de conduite du changement afin de rééduquer toutes les parties prenantes sur les interrelations entre démographie, paix et sécurité. Les gouvernements doivent comprendre qu'il ne s'agit pas uniquement d'investir massivement dans des programmes de sécurité sans tenir compte de la dimension démographique du problème. Les stratégies dans la région ne doivent plus être élaborées en réaction à des crises de tous ordres, mais doivent plutôt être la résultante d'un déploiement coordonné entre les différentes parties prenantes. L'appropriation concrète, par toutes les parties prenantes, des changements véhiculés par l'intégration des problématiques démographiques dans la lutte pour le maintien d'un Sahel en sécurité, implique un effort soutenu de communication, de sensibilisation et de formation en direction de toutes les parties prenantes et des acteurs identifiés.

Valoriser le capital humain et transformer la structure par âge pour favoriser la capture du dividende démographique

Sur la question de la démographie, il est utile de rappeler qu'elle est abordée ici sous l'angle plus large de la problématique du dividende démographique et de la valorisation du capital

humain dans la région du Sahel. Il s'agit, par conséquent, de traiter la question sous tous ses aspects : quantitatif (dividende démographique) et qualitatif (qualité du capital humain).

Ces politiques publiques doivent d'abord se focaliser sur toutes les composantes du dividende démographique, c'est-à-dire la santé, la fécondité, l'éducation, la formation et l'emploi, en raison de leur importance capitale dans le développement du capital humain et la maîtrise des dynamiques démographiques dans la région du Sahel. Ces trois variables clés sont essentielles pour améliorer les capacités des pays du Sahel à disposer du capital humain en quantité et qualité suffisantes à des fins de transformation structurelle des économies et sociétés de la région.

En plus de ces priorités stratégiques, les politiques publiques devraient également se focaliser sur l'accès des populations aux autres services sociaux de base que sont l'eau potable, les infrastructures d'assainissement et le renforcement des dispositifs de protection sociale, toutes choses qui sont déterminantes pour transformer l'important potentiel démographique en un réel dividende démographique.

En pratique, le développement du capital humain nécessite de prendre en compte les besoins aussi bien quantitatifs (augmentation des ressources réelles allouées au secteur l'éducation, construction de nouvelles salles de classes, etc.) que qualitatifs (amélioration de l'efficacité du système éducatif, amélioration des programmes de formations, etc.). Une autre priorité est notamment de renforcer la qualification initiale des enseignants, de les perfectionner progressivement et de renforcer les systèmes de recrutement et d'avancement, afin de rehausser le niveau global d'éducation au niveau de tous les cycles et de développer ou de renforcer les filières professionnelles.

Un autre chantier clé pour faire éclore le système éducatif est l'encadrement des écoles coraniques, en raison de leur importance dans la région du Sahel ; ces dernières devraient, dans des cadres bien définis avec les États, pouvoir être encouragées à introduire dans leurs curricula des formations professionnelles, des formations sur l'engagement civique et les valeurs morales.

Sur la question de l'emploi, le chômage très élevé, principalement dans la jeunesse, dans la région du Sahel, compromet la capacité des populations à participer activement et à bénéficier pleinement du processus de création des richesses. Pour y faire face, il est plus que nécessaire que les politiques publiques se concentrent sur la promotion d'initiatives en faveur de l'autonomisation des jeunes et le développement de compétences entrepreneuriales et d'apprentissages tout au long de la vie, de manière à les encourager et à les accompagner dans l'initiative privée. En lien avec les politiques d'éducation et de formation, les politiques publiques devraient relever plusieurs défis majeurs communs aux marchés de l'emploi et de l'éducation dans les pays de la région du Sahel. L'impérieuse nécessité de réaliser l'adéquation formation-emploi, de faire correspondre l'offre et la demande sur le marché du travail, de mener la transition des systèmes d'éducation formels et classiques vers des cadres éducatifs orientés vers la formation professionnelle et qualifiante en lien avec les réels besoins sur le marché, et de comprendre l'urgence à saisir l'opportunité du numérique et à l'intégrer dans la définition d'une offre éducative innovante et compétitive.

Le changement de structure de la population et la formation doivent être accompagnés par des investissements structurants pour la création d'emplois productifs pour les jeunes formés et la restructuration de l'économie en organisant le secteur informel qui

absorbe les surplus de main-d'œuvre ne trouvant pas de débouchés dans le milieu rural et/ou le secteur moderne.

La capture du dividende démographique passe également par la gestion de la population et la mise en œuvre d'une politique de faible fécondité. Ces questions stratégiques font partie des éléments clés pour résoudre les problèmes d'insécurité dans la région du Sahel.

Sur ce plan, la maîtrise des taux de fécondité et, de ce fait, la maîtrise du croit démographique passe principalement par des programmes ambitieux de planification familiale et de santé de la reproduction ; la communication, l'éducation et la sensibilisation de la population, des jeunes en particulier, sur la santé de la reproduction ; une plus grande efficacité dans la lutte contre les mariages précoces ; le maintien à l'école des filles par des mesures discriminatoires incitatives ; et l'implication des leaders religieux pour introduire dans leurs prêches, comme cela a commencé à se faire au Tchad, le bien-être familial, le taux élevé de fécondité s'expliquant aussi par la mentalité très nataliste des populations du Sahel qui partagent la croyance que les enfants sont un don de Dieu.

Naturellement, tous ces programmes et initiatives doivent être inscrits dans les processus opérationnels, financiers et budgétaires des entités en charge de leur mise en œuvre (État, institution communautaire, collectivité locale, bailleurs, etc.).

Promouvoir la paix, la sécurité et la bonne gouvernance

Un Sahel en paix, des démocraties en marche et une région bien gouvernée. Tels devraient être les crédos de la promotion de la paix, la sécurité et la bonne gouvernance dans la région du Sahel.

Sur le plan sécuritaire, la plupart des études passent sous silence les options de politiques publiques nécessaires pour garantir la sécurité des personnes et des biens et consolider la paix et la cohésion sociale en lien avec les objectifs de développement dans la région. Toutefois, plusieurs préoccupations demeurent au cœur des politiques publiques dans la région du Sahel et nécessitent une attention particulière pour tirer parti de l'explosion démographique et de l'opportunité du dividende démographique.

Au nombre de ces préoccupations, le contrôle et la gestion des flux migratoires et la sécurité des frontières paraissent être un défi clair auquel les politiques publiques doivent répondre. Dans la même foulée, des programmes sécuritaires ciblés devraient mettre l'accent sur la lutte contre le terrorisme et les violences ethniques, tribales et religieuses, la prévention/anticipation des conflits, la gestion des conflits, ainsi que la lutte contre les trafics de tous genres. Cependant, l'une des faiblesses structurelles des politiques sécuritaires est qu'elles n'intègrent pas souvent de façon holistique les questions de démographie et de dividende démographique. S'il en avait été ainsi, des politiques publiques adéquates en matière de sécurité auraient pris en considération les problématiques majeures soulevées par la démographie de la région, à commencer par la croissance rapide de la population de jeunes dans la région et la nécessité d'en faire une priorité pour la sécurité nationale et internationale. S'il en avait été ainsi, la capacité des gouvernements à associer la jeunesse dans la définition et l'exécution des stratégies portant sur la sécurité aurait reçu une attention plus soutenue tant au niveau national qu'international. S'il en avait été ainsi, les politiques publiques se seraient concentrées sur la sensibilisation de la jeunesse aux défis sécuritaires, en vue de l'impliquer plus activement dans les processus de résolution des conflits, en lui donnant les moyens d'agir, tout en l'éduquant sur le sens du patriotisme.

Par ailleurs, du fait que les conflits fonciers représentent l'essentiel des litiges qui opposent les populations rurales et alimentent les conflits armés, la maîtrise des enjeux de la sécurité passe par une réorganisation du monde rural qui, en dépit du rythme élevé de l'urbanisation, abrite encore une forte proportion de la population dans la région. Significatif est, à cet égard, le cas du Niger. Si le pays a connu plusieurs sécheresses, associées à des pénuries graves et des famines, ces phénomènes sont devenus plus fréquents ces dernières années, du fait de l'irrégularité croissante des pluies et de la pression démographique. L'augmentation rapide de la population a entraîné une extension des surfaces cultivées et la mise en culture de plus en plus poussée de terres marginales ainsi que la réduction, voire la suppression, de la jachère régénératrice des sols. Il s'ensuit une aggravation de l'érosion, une accélération du processus de désertification et de déforestation et une exacerbation des confits récurrents entre cultivateurs et éleveurs.

Par conséquent les politiques publiques devraient contribuer à renouveler les méthodes pour améliorer la productivité de l'agriculture, aider à organiser l'exploitation rurale et encourager les cultivateurs à adopter progressivement les nouvelles technologies. Elles devraient également prendre en compte les femmes et organiser leur participation effective à la gestion foncière et organiser et structurer la coexistence de l'ensemble des acteurs de l'économie rurale et élaborer des stratégies d'adaptation au changement climatique. Enfin, à l'étape de la planification stratégique, les questions de démographie, paix et sécurité ne doivent pas être examinées comme des monades isolées. En effet, compte doit être tenu de toutes les autres réalités aussi bien socio-économiques que des dynamiques endogènes (socioculturelles, sociologiques, économiques, etc.) et exogènes (chocs externes de tous ordres).

Les acteurs du futur Sahel et leurs stratégies

Pour relever les défis associés à cette problématique, plusieurs initiatives de développement sont en cours d'élaboration ou de mise en œuvre. Elles visent à accroître les capacités des pays de la région du Sahel à maîtriser leurs dynamiques démographiques, capter le dividende démographique, établir des sociétés pacifiques et sécurisées. De par leurs objectifs, ces initiatives sont cohérentes avec l'une des préoccupations majeures de la communauté internationale, à savoir l'atteinte des ODD, et plus particulièrement l'ODD 16 qui consiste à « *promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous* ».

Qui sont les acteurs concernés par ces initiatives et quelles sont leurs stratégies ? C'est à ces questions que vont être consacrées les lignes qui suivent.

Il existe une ***très large gamme d'acteurs privilégiés et de parties prenantes*** qui interviennent dans la prise en charge des problématiques liées à la démographie, la paix et la sécurité. Chacun d'eux possède une identité propre, un projet et des moyens d'action propres que cette section tente de décrire. Cette section s'attelle également à présenter les enjeux stratégiques liés aux comportements de chaque acteur dans la capture du dividende démographique et la préservation d'un environnement de sécurité. Les principaux acteurs peuvent être regroupés en quatre grandes catégories déjà identifiées par l'UNFPA dans son ouvrage ***Goal 17 — Le partenariat : une démarche privilégiée de l'UNFPA dans la transformation de l'Afrique et du monde***, publié en septembre 2019 en marge des Assemblées Générales des Nations Unies.

Le secteur public et les autres pouvoirs de l'État

C'est sans doute l'une des catégories les plus importantes dans la prise en charge des questions de démographie, de paix et de sécurité. Cette catégorie comprend, entre autres, les gouvernements et leurs systèmes de gouvernance, les collectivités locales et les parlementaires.

Les gouvernements et leurs systèmes de gouvernance

Leur rôle principal est d'élaborer et de mettre en œuvre les politiques publiques qui permettent d'atteindre les objectifs de développement, y compris la capture du dividende démographique, la préservation de la sécurité intérieure et extérieure du pays et l'instauration d'un climat de paix. La définition active des politiques d'éducation, de santé et d'emploi, et la prise en compte des couches défavorisées dans la conduite des politiques publiques dans tous les domaines constituent des moyens privilégiés pour parvenir aux résultats escomptés. Il en va de même des investissements au profit de programmes de planification familiale et de santé procréative qui favorisent les mutations démographiques nécessaires et des programmes qui stimulent la croissance économique et l'amélioration de la qualité de vie des populations.

Le rôle des gouvernements est, par ailleurs, prépondérant dans la question sécuritaire qui est l'une des dimensions clés de la gouvernance. Dans ce sens, la capacité des États à bien jouer leur rôle, notamment dans la gestion sécuritaire et la maîtrise des dynamiques démographiques, reste une nécessité pour garantir l'équilibre de la société.

Mais un gouvernement ne peut, à lui seul, apporter toutes les réponses aux défis du développement. L'analyse de la stratégie de cet acteur clé implique donc de prendre en compte ses interrelations avec les acteurs publics ou privés dans la prise en charge des questions de démographie, paix et sécurité.

Les collectivités locales

Elles servent principalement de relais des gouvernements au niveau local et jouent un rôle majeur dans la mise en œuvre opérationnelle des politiques publiques, ainsi que la prévention des risques sécuritaires. Dans des sociétés bien organisées, les collectivités locales mettent en place des politiques locales cohérentes avec la politique de l'État, et visant à accélérer la capture du dividende démographique et le maintien de la sécurité. La nécessaire cohérence entre les interventions de l'État et celle des collectivités locales établit de fait une relation de co-dépendance ou plutôt de complémentarité entre ces deux entités du secteur public.

Les parlementaires

C'est l'un des trois pouvoirs d'un État qui peuvent également être classés dans la catégorie des partenaires publics. Les parlementaires jouent un rôle déterminant en ce qui concerne les interrelations entre démographie, paix et sécurité. En effet, dans l'exercice de leurs fonctions, les parlementaires ont pour mission d'élaborer les lois et règlements qui encadrent le mandat, la fonction, l'organisation et les pouvoirs de l'exécutif dans sa politique de population et de sécurité. Ils sont aussi chargés d'approuver, d'amender ou de rejeter les différents budgets

proposés pour l'intervention de l'État dans les secteurs concernés. Sous cet angle, les parlementaires jouent un rôle crucial pour assurer un certain équilibre et procéder à des arbitrages entre les priorités gouvernementales. Cela est particulièrement important dans un contexte où, en raison de la prééminence du pouvoir exécutif dont les forces de défense et de sécurité sont un pilier important, le budget de la défense est rarement remis en cause même lorsque les dépenses militaires se font au détriment des investissements dans d'autres secteurs. Les parlementaires ont également la responsabilité de contrôler et vérifier les interventions de l'État dans les secteurs concernés, conformément à la constitution, aux lois, aux règlements et aux politiques auxquels l'action publique est légalement soumise, d'examiner, ou approuver ou rejeter certaines nominations de haut niveau, dans le secteur de la sécurité notamment, et de mener un plaidoyer en faveur des populations, et même, si besoin est, leur offrir une plateforme d'expression sur les sujets liés à la démographie, la paix et la sécurité. Ceci a pour effet de faciliter le consensus politique par le dialogue et la transparence. Dès lors, l'indépendance du pouvoir parlementaire vis-à-vis du pouvoir exécutif est un impératif pour qu'il puisse jouer parfaitement son rôle pour la capture du dividende démographique et le maintien de la sécurité.

Pris dans sa globalité, le secteur public occupe une place prépondérante dans la définition des stratégies nationales de développement incluant des volets relatifs à la démographie, à la paix et la sécurité. Depuis quelques années, les efforts se concentrent sur la définition d'une réponse forte des États à la dégradation de la situation sécuritaire, ce qui met en avant les États dans leur rôle stratégique de maintien à la fois des fondamentaux macro-économiques et de la sécurité des personnes et des biens.

Toutefois, dans la région du Sahel, plusieurs problèmes se posent qui viennent entraver l'action de l'État ou réduire son efficacité :

La concurrence entre les différentes branches de l'État : la séparation des pouvoirs qui est le garant d'une démocratie solide en instituant un système de contre-pouvoirs peut aussi, dans certaines conditions, devenir source de dysfonctionnements. Ainsi, la compétition entre État central et les collectivités locales peut s'avérer contreproductive et obérer le bon fonctionnement des services. À l'inverse, soustraire l'exécutif au contrôle parlementaire au motif de l'urgence sécuritaire peut constituer une source de dysfonctionnements et fragiliser la démocratie ;

La concurrence avec les autres acteurs : les conflits avec les sociétés civiles sont répandus mais l'on observe aussi des conflits avec le secteur privé et avec les agences d'aide pouvant se traduire par une baisse des investissements dans les services sociaux de base et le développement de friches étatiques dans certaines parties du territoire national ;

Les conflits entre détenteurs d'autorité et détenteurs de pouvoir : On assiste en bon nombre d'endroits à une désacralisation de l'État par suite de conduites communautaristes chauvines et irresponsables de ses agents. Parce qu'il n'est pas toujours exemplaire, l'État a perdu de son autorité. Il n'est plus vu comme une institution mais simplement comme un pouvoir auquel on peut résister par différents moyens, allant de la confrontation directe à la mise en œuvre de divers modes de contournement.

Le secteur privé

Constitué de l'ensemble des entreprises n'appartenant pas à l'État, le secteur privé est la cheville ouvrière de la croissance et de la création de la richesse et des emplois dans l'économie en ce qu'il regroupe les entreprises — des secteurs formel et informel — mais également des banques et fonds d'investissements à capitaux privés, ainsi que des mutuelles et coopératives à but lucratif. De par les ressources qu'il peut mobiliser, le secteur privé peut être un partenaire de taille pour la capture du dividende démographique. Le dynamisme du secteur privé dépend, en grande partie, des facilités accordées à l'initiative privée et à la richesse de l'écosystème d'acteurs et de services dans lequel s'inscrivent les opérateurs économiques, qu'il s'agisse d'entreprises actives ou d'entrepreneurs en devenir. Aussi, le développement dans la durée des moteurs de croissance et des secteurs supports à l'économie dépend de la qualité et de la profondeur de cet écosystème du secteur privé. Les pays de la région du Sahel se caractérisent généralement par un écosystème du secteur privé très pauvre. Capter le dividende démographique et assurer un maintien de la sécurité nécessitent, par conséquent, de la part du secteur privé, des investissements importants dans le développement dans le Sahel. Le secteur privé peut également être fortement mobilisé dans la formation et la qualification du capital humain tout en respectant les identités, en s'appuyant sur les communautés de base et en contribuant au développement à long terme du pays.

La société civile

Cette catégorie regroupe plusieurs types d'acteurs qui sont unis par des valeurs qu'ils partagent plus que par leurs capacités de coercition à la différence du secteur public. C'est à cette catégorie qu'appartiennent :

Les associations de jeunes

Les jeunes représentent la tranche de population la plus nombreuse dans la région du Sahel et l'une des plus déterminantes pour son développement. Ils sont, par conséquent, les plus concernés par les questions de démographie et de sécurité. Les études menées dans le cadre de l'initiative DPS ont largement démontré que la croissance rapide de la population de jeunes pourrait expliquer, en grande partie, les problèmes de sécurité croissants dans la région du Sahel.

De fait, les jeunes sont des proies faciles des organisations criminelles du fait de leurs conditions sociales souvent précaires. Les différentes difficultés auxquelles ils font souvent face sont généralement liées au déséquilibre entre croissance démographique, faible développement économique et à l'incapacité des États à leur offrir suffisamment d'opportunités.

Le principal défi de ces acteurs est l'accès à l'emploi qui, lui-même, est entièrement lié à plusieurs facteurs tels que l'inadéquation de l'éducation et la formation professionnelle, la faible diversification du tissu économique, un climat économique peu favorable à l'épargne et à l'investissement. Miser sur la jeunesse dans la capture du dividende démographique et le maintien de la sécurité est un pari gagnant.

Plusieurs facteurs pourraient favoriser une plus grande implication de la jeunesse dans le processus de développement. Un d'entre eux consisterait, pour les pays du Sahel, à disposer d'une économie forte, diversifiée et adossée sur des infrastructures économiques et sociales solides. Un autre impératif est le développement inclusif, compris comme une plus grande justice sociale, et une redistribution équitable des fruits de la croissance. Enfin, un facteur-clé est l'intégration sociale poussée avec une

gouvernance améliorée et participative, une action positive envers les groupes sociaux marginalisés et un accès plus facile de cette tranche de la population à la propriété.

Les associations des femmes

Les femmes ont un rôle capital et central à jouer sur les questions de DPS. Leur contribution significative à la formation des dynamiques sociales et culturelles n'est plus à démontrer. Les femmes sont un groupe social au cœur des problématiques liées à la santé, la démographie, l'éducation, l'environnement, l'économie, etc. Les politiques publiques dont le planning familial, la gestion de la santé de reproduction, la maîtrise de fécondité, l'autonomisation des femmes ne peut se faire efficacement sans la collaboration des associations féminines, principales concernées. L'importance de la fécondité dans l'avènement de la transition démographique et, par conséquent, l'amorce du processus vers le dividende démographique, montre la nécessité d'inclure cette frange importante de la population que sont les femmes, dans les réflexions sur le triptyque Démographie-Paix-Sécurité.

Les organisations confessionnelles et les chefs religieux

Dans le contexte socioculturel de la région du Sahel, cette catégorie d'acteurs joue un rôle prépondérant dans les problématiques de la démographie, la paix et la sécurité.

Le rôle central de cette catégorie d'acteurs est de former, d'éduquer, d'interpeller et de plaider. Ils ont un rôle central dans l'éducation des populations dans ses trois dimensions : dispenser le savoir, le savoir-faire et le savoir-être. Cette communauté n'est pas à l'abri de controverses sur des sujets d'importance pour le

nexus DPS. C'est ainsi que dans certains pays du Sahel, les associations confessionnelles mettent en avant l'argument de la « *providence divine* » pour discréditer toute tentative de mise en œuvre d'une politique de population responsable, tandis que d'autres soutiennent des programmes de bien-être familial, y compris l'espacement des naissances au nom du même message coranique et de la même tradition prophétique. Il en est de même sur les questions de paix, certains leaders étant très soucieux de garantir un climat de paix, de cohésion sociale et de coexistence pacifique entre les diverses religions, alors que d'autres sont gagnés par le virus de l'intolérance. En tout état de cause, leur rôle ne saurait être passé sous silence dans le Sahel où 80 % des populations, au moins, revendiquent une affiliation religieuse.

Les chercheurs et les universitaires

Leur rôle est principalement la production et la dissémination du savoir. Malheureusement, la recherche est très peu développée à ce jour sur les interrelations entre démographie, paix et sécurité. De ce fait, les politiques publiques ne sont que rarement informées par des cadres théoriques, analytiques et empiriques venant du monde universitaire comme c'est le cas dans nombre de pays industrialisés où les *think tanks* constituent de précieuses ressources pour les décideurs en matière de DPS.

Autres organisations de la société civile

Elles ont pour rôle le **c**ontrôle citoyen de l'action publique, ce qui représente une compétence clé pour assurer l'équilibre dans les jeux de pouvoirs.

Leur capacité à générer des idées nouvelles, tout en encourageant les populations à se prendre en charge et en proposant des formes d'actions moins coûteuses, avec parfois une plus grande efficacité, est déterminante pour l'action dans le sens de la capture du dividende démographique. C'est dans cette catégorie que pourraient être logés les acteurs non-étatiques que sont les partis et associations politiques.

De manière classique, on trouve dans cette catégorie des partis et associations politiques affiliés aux pouvoirs dominants et des partis d'opposition légaux. Ils sont tous considérés comme des associations privées et reconnus, sinon valorisés comme concourant à l'expression de la volonté des citoyens. Leur rôle est d'influencer des pouvoirs en place. Ils participent à la vie politique d'un État en forgeant les préférences politiques des citoyens, en contribuant à la formation de l'opinion publique, en participant à l'exercice du pouvoir et en mobilisant les populations autour d'idéaux et de valeurs.

Il se trouve que les partis politiques légaux n'ont plus le monopole de l'expression dans le champ politique ; dans beaucoup de pays du Sahel, ce monopole leur est disputé par des organisations ou mouvements rebelles qui agissent en marge de la légalité républicaine et des dispositions constitutionnelles. Ces acteurs qui contestent l'ordre principalement sur les champs religieux, économique, constitutionnel et politique sont devenus un élément du paysage sahélien. En simplifiant de façon quelque peu abusive, les mouvements rebelles les plus significatifs aujourd'hui rejettent généralement la démocratie laïque qui, selon eux, prône des « *lois humaines* » par opposition aux « *lois divines* » provenant de l'Islam. Ils considèrent de ce fait la violence et l'intimidation comme instrument légitime de revendications et de changement de l'ordre et contestent aux

pouvoirs en place « le monopole » qu'ils s'arrogent de « la violence légitime » au sens wébérien du terme. Lorsqu'elle se prononce sur les questions de population, cette catégorie d'acteurs professe généralement une vision très nataliste de la démographie.

Les agences du Système des Nations Unies, les organisations internationales et régionales

Les trois thématiques « démographie, paix et sécurité » font partie des principaux sujets d'intérêt du Système des Nations Unies. La problématique du dividende démographique est au centre des préoccupations de l'UNFPA qui s'est fortement engagé en faveur de sa capture en Afrique de l'Ouest et Centrale, et plus particulièrement dans la région du Sahel. En effet, l'UNFPA exerce un leadership certain dans la conduite et l'animation du dialogue politique ainsi que la communication stratégique autour de la problématique du dividende démographique en Afrique. Le bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et Centrale a su mobiliser aussi bien les acteurs politiques que les organisations de la société civile, les secteurs privés et la jeunesse autour d'un plaidoyer en faveur de la capture du dividende démographique dans la région.

Plusieurs autres agences du Système des Nations Unies interviennent sur divers aspects de cette problématique. Par exemple, l'UNESCO s'illustre par sa gestion des problématiques liées à la culture de la paix, le PNUD a fait du développement humain son cheval de bataille depuis 1990 et publie tous les ans un rapport éponyme qui fait autorité, le BIT a développé les compétences critiques sur les problématiques de l'emploi décent. La sécurité des États est au cœur des missions de certains organes des Nations Unies tels que le Conseil de Sécurité. Hors du système des Nations Unies, d'autres agences de coopération bilatérales et

multilatérales sont également présentes dans la région et s'intéressent peu ou prou au nexus DPS. Comme signalé plus haut, le Sahel est un terrain de déploiement d'une multitude de stratégies portant sur la démographie, la lutte contre le terrorisme, l'intégration régionale, la sécurité, le développement, la pauvreté, l'emploi, la santé, etc.

Le rapport d'étude de champ, *Études prospective Sahel, PNUD* de 2015 et la Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique en ont dénombré 17 portées par des agences de coopération internationales et de développement. L'autre signe de l'intérêt de la communauté internationale sur ces questions est illustré dans les Objectifs de Développement Durable (ODD), au nombre de 17 et qui concernent les principaux défis mondiaux tels que la pauvreté, les inégalités, l'éducation, la santé, la paix, la sécurité, etc. L'ODD 16 portant sur la paix la justice et l'efficacité des institutions est particulièrement pertinent pour le nexus DPS.

Il convient de noter que cette prolifération de stratégies ne va pas sans poser de problèmes car, d'une part, elles procèdent de compréhensions différenciées des enjeux du développement du Sahel, et souffrent du caractère polysémique des notions de DPS, et, d'autre part, l'État manque cruellement de capacités pour en coordonner la mise en œuvre sur le terrain quand bien même il en aurait la volonté politique. De ce fait, l'on observe souvent une déperdition des énergies, des chevauchements dans les interventions, une collaboration peu poussée entre services gouvernementaux et organisations du secteur privé ou de la société civile, en lieu et place d'une coordination entre divers agendas et acteurs nationaux ou internationaux. Or il est admis que c'est de l'action conjointe de tous les acteurs, nationaux et internationaux, public et privé, que l'on pourra atteindre le dividende démographique et assurer un Sahel en sécurité sous toutes ses formes et en paix.

Conclusion

Cet ouvrage aura essayé de présenter le Sahel dans toute sa complexité et sa diversité. Il en ressort que cette région n'est pas justiciable d'un regard invoqué ou d'un traitement mono disciplinaire. Seule une approche systémique permet d'en saisir les contours, d'en cerner les variables constitutives et de comprendre les interrelations qui font évoluer le système.

Cette approche systémique se justifie d'autant plus que la problématique qui fait l'objet de cet ouvrage, en l'occurrence les liens entre la démographie, la paix et la sécurité, est aussi d'une très grande complexité. Non seulement en raison de la polysémie qui caractérise chacune de ces notions mais aussi de la diversité des cadres conceptuels, méthodologiques et analytiques à travers lesquelles elles sont abordées, explorées ou prises en charge.

Il ressort de l'analyse que le Sahel qui a connu un passé florissant connaît aujourd'hui un présent que nombre d'indicateurs autorisent à caractériser comme difficile. Les évolutions qui y sont en cours, qu'elles soient appelées transitions, mutations, ruptures ou crises, peuvent déboucher sur des avenirs fort contrastés. Le rapport présente trois d'entre eux en mettant en exergue les facteurs concernés par ces évolutions possibles, les acteurs-clés de ces évolutions, leurs stratégies et les incertitudes critiques qui leur seraient associées.

Des trois scénarios élaborés, celui dit de l'adaptation est celui qui correspond le plus aux vœux des décideurs sahéliens et certainement de leurs partenaires techniques et financiers. Aussi le rapport s'est-il intéressé aux conditions de son opérationnalisation et avant de formuler des recommandations à cet effet.

Le rapport aura atteint son but s'il suscite une réflexion plus approfondie sur une problématique essentielle pour l'avenir du Sahel comme elle l'est déjà aujourd'hui. Il sera encore plus utile si cette réflexion débouche sur des actions bien conçues permettant de relier tel un fil d'Ariane des problématiques de démographie et paix abordées jusqu'ici de façon éclatée. L'UNFPA à travers cet ouvrage aura consolidé, dans cette hypothèse, son rôle de pionnier.

Postface de M. Saïdou Oua, Directeur général de l'Autorité du Développement Intégré de la Région du Liptako-Gourma (ALG)

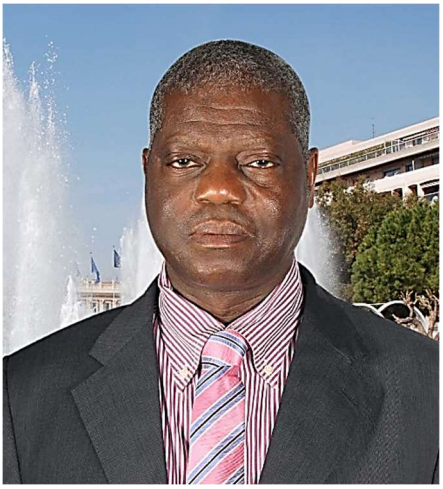

« Le Sahel peut et va gagner la guerre », affirme avec force le Président Mahamadou ISSOUFOU dans la préface de cet ouvrage auquel je suis honoré d'avoir été convié à participer sous la forme d'une postface. La guerre dont il s'agit est celle qui vise à faire régner la paix et la sécurité dans un Sahel réconcilié avec lui-même et dont le développement profiterait d'abord à ses citoyens. Ce scénario dans lequel les glaives seront rangés à nouveau dans leurs fourreaux tandis que des drones il sera fait un usage pacifique, ce scénario dans lequel la pauvreté aura reculé alors que se sera raffermie la démocratie, renvoie assurément à l'image d'une région sahélienne qui serait enfin engagée dans un processus de développement durable, conciliant croissance forte et inclusive avec des impératifs de justice sociale.

De l'avis du Président Issoufou et de ses pairs, ce scénario est à la portée des communautés sahéliennes. Regards croisés pour un Sahel central résilient exprime avec d'autres mots, et sur la

base de données tirées du terrain, une conviction similaire. Il conforte également l'idée selon laquelle les communautés sahéliennes devraient être les bâtisseurs de cette paix à retrouver ou à consolider et dont elles devraient par ailleurs être les premières bénéficiaires. Il me plaît d'ajouter ma voix à celles plus autorisées du Président Issoufou ou des auteurs de Regards croisés pour un Sahel central résilient pour souligner qu'assurément, la principale force du Sahel réside dans ses ressources humaines. C'est grâce à la résistance de ces millions d'hommes et de femmes qui ont pourtant souvent été desservis par la nature, c'est grâce à leur créativité que le Sahel est encore debout, c'est aussi grâce à ces ressources humaines que le Sahel émergera. Obligation nous est dès lors faite de témoigner plus d'égards à l'endroit de ces populations sahéliennes qui, au quotidien, doivent affronter les rigueurs, les aspérités du terrain avec lesquelles ils sont aux prises, qui, en dépit de tout, continuent d'innover, d'imaginer d'autres futurs et de travailler pour les rendre possibles. C'est avec elles qu'il faut agir.

Que faire pour qu'elles soient à la hauteur des tâches qui les attendent, des défis qu'il leur faut relever pour s'acquitter d'une mission à proprement parler historique ? Que faire pour les accompagner dans leur combat de façon plus résolue, et surtout de façon plus stratégique ? Comment assurer aux groupes enclins à céder aux chants des sirènes djihadistes ou des réseaux d'émigration illégale les moyens et les raisons de rester dans leurs communautés pour les développer au bénéfice de tous plutôt que de se lancer dans des aventures sans lendemain ? À ces questions et à quelques autres Regards croisés pour un Sahel central résilient fournit des éléments de réponse qu'il nous appartient de creuser.

L'un d'eux qui a particulièrement retenu mon attention a trait à la question de l'emploi. En effet, le chômage très élevé, principalement dans la jeunesse, dans la région du Sahel, compromet la capacité des populations à participer activement au processus de création des richesses ou à en bénéficier pleinement. Pour y faire face, il est plus que nécessaire que les politiques publiques se concentrent sur la promotion d'initiatives en faveur de l'autonomisation des jeunes et du développement de compétences entrepreneuriales et d'apprentissages tout au long de la vie, de manière à les encourager et à les accompagner dans l'initiative privée.

L'adéquation formation-emploi, la transition des systèmes d'éducation formels et classiques vers des cadres éducatifs orientés vers la formation professionnelle et qualifiante en lien avec les réels besoins sur le marché et l'intégration du numérique dans la définition d'une offre éducative innovante et compétitive constituent à cet égard des impératifs incontournables. Il en va de même de l'organisation de cette économie populaire — qu'à tort on continue d'appeler secteur informel — qui absorbe aujourd'hui les surplus de main-d'œuvre ne trouvant pas de débouchés dans le milieu rural et/ou le secteur moderne. Il nous faut nous y atteler sans délais pour ne pas avoir à courir demain après le temps perdu car, comme l'enseigne un proverbe bien sahélien, « qui court après le temps ne peut qu'attraper du vent ». Gardons-nous-en et choisissons plutôt d'être proactifs, d'aller à la conquête de la paix dans un Sahel où il fera bon vivre.

Quelques références bibliographiques

Amin, M., Assaad, R., al-Baharna, N., Dervis, K., Desai, R. M., Dhillon, N. S. & Graham, C. (2012). After the spring: Economic transitions in the Arab world. London : Oxford University Press.

Austin, L. (2011). The politics of youth bulge: From Islamic activism to democratic reform in the Middle East and North Africa. SAIS Review of International Affairs, 31(2), pp. 81-96.

Braungart, R. G. (1984). Historical and generational patterns of youth movements : a global perspective. Comparative Social Research, 7(1), pp. 3-62.

Chenoweth, E., & Stephan, M. J. (2014). Drop your weapons: When and why civil resistance works. Foreign Affairs, 93, 94.

Collier, P. (2000). Doing well out of war: An economic perspective. In Greed & Grievance: Economic Agendas in Civil Wars. (Eds.) Berdal, M. R., & Malone, D. Boulder : Lynne Rienner.

Collier, P., & Hoeffler, A. (2004). Greed and grievance in civil war. Oxford Economic Papers, 56(4), pp. 563-595.

Droogan, J., Guthrie, K., & Williams, V. (2012). Popular Uprising in the Southwest Pacific? A Demographic Study. The Journal of Social, Political, and Economic Studies, 37(4), pp. 468.

ENSAE (2020). La modélisation de la relation entre démographie, paix et sécurité. UNFPA.

Goldstone, J. A. (1991). Revolution and rebellion in the early modern world. Berkeley : University of California Press

Goldstone, J. A. (2001). Demography, Environment, and Security. In Environmental Conflict, (Eds) Diehl, P F. & Gleditsch, N. P. Boulder: Westview.

Goldstone, J. A. (2002). Population and security: how demographic change can lead to violent conflict. Journal of international affairs, 56(1), pp. 3-21.

Goldstone, J. A. (2011). CrossTclass Coalitions and the Making of the Arab Revolts of 2011. Swiss Political Science Review, 17(4), pp. 457-462.

Gurr, T. R., (1970). Why men rebel. Princeton : Princeton University Press.

Heinsohn, G. (2003). Söhne und Weltmacht. Terror im Aufstieg und Fall der Nationen, Zürich.

Hobbes, T. (1651). Léviathan : Traité de la matière, de la forme et du pouvoir ecclésiastique et civil. Collection « Les auteur(e)s classiques »

Huntington, S. P., (1996). The Clash of Civilizations and the Remaking of World Order. New York : Simon & Schuster.

Korenman, S. & Neumark, D., (1997). Cohort Crowding and Youth Labor Markets: A CrossNational Analysis, Working Paper 6031. Cambridge, MA : National Bureau of Economic Research.

Kuzio, T. (2006). Civil society, youth and societal mobilization in democratic revolutions. Communist and post-communist studies, 39(3), pp. 365-386.

LaGraffe, D. (2012). The youth bulge in Egypt: An intersection of demographics, security, and the Arab Spring. Journal of Strategic Security, 5(2), p. 65.

Lia, B. (2007). Globalisation and the future of terrorism: Patterns and predictions. London : Routledge.

PRIO (2020). La démographie est-elle une menace pour la paix et la sécurité au Sahel ?

Sambanis, N. (2002). A review of recent advances and future directions in the quantitative literature on civil war. Defence and Peace Economics, 13(3), pp. 215-243.

Sambe B. et Sall A. (2020). Démographie, Paix et Sécurité, UNFPA, Comprendre le Sahel à travers son histoire, sa géographie, et ses défis sociodémographiques et sécuritaires.

Schwartz, S. (2010). Youth in Post-Conflict Reconstruction: Agents of Change. Washington, D.C: United States institute of Peace Press.

Tilly, C. (2003). The politics of collective violence. Cambridge: Cambridge University Press.

UNFPA (2020). Étude monographique sur la démographie, la paix et la sécurité au sahel : Monographie du Burkina Faso.

UNFPA (2020). Étude monographique sur la démographie, la paix et la sécurité au sahel : Monographie du Mali.

UNFPA (2020). Étude monographique sur la démographie, la paix et la sécurité au sahel : Monographie du Niger.

Urdal, H. (2006). A clash of generations? Youth bulges and political violence. International Studies Quarterly, 50(3), pp. 607-629.

Weber, H. (2012). Demography and democracy: The impact of youth cohort size on democratic stability in the world. Democratization. DOI:10.1080/13510347.2011.650916

Membres du Comité Scientifique

Dr. Christiane AGBOTON, Centre des Hautes Etudes de Défense et de Sécurité, Sénégal ;

Mme. Shoko ARAKAKI, Directrice bureau Humanitaire, UNFPA ;

Professeur Gervais BENINGUISSE, Démographe, Maître de Conférences, Enseignant-Chercheur et Directeur de la Recherche, de la Coopération et de l'Appui Technique à l'Institut de Formation et de Recherche Démographiques (IFORD), Cameroun ;

M. Sidy BOLY, Chef de Division à l'Institut national de la Statistique du Mali, INSTAT, Mali ;

S.E. M. Jorge BORGES, Ambassadeur, Institut Pedro Pires, Cabo Verde ;

M. Richard CINCOTTA, chercheur en démographie, "Atlantic Council" ;

M. Mbaye CISSE, Directeur Général du Centre des Hautes Etudes de Défense et de Sécurité (CHEDS), Sénégal ;

Dr. Souleymane DIAKITE, Enseignant Chercheur, ENSAE, Sénégal ;

M. Ruben DJOGBENOU, Expert Consultant, Sénégal ;

Dr. Odile FAYE, ECOWAS/CEDEAO, Nigeria ;

Pr. Jean Pierre GUENGANT, Directeur de recherche émérite, Université Paris 1, Panthéon Sorbonne, Institut de Recherche pour le Développement, France ;

Pr. Jean François KOBIANE, Professeur titulaire de Démographie, Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP), Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso ;

Dr. Larba Issa KOBYAGDA, Directeur général de l'économie et de la planification, DGEP, Burkina FASO ;

Dr. Hugues KOUADIO, Statisticien et économiste, directeur de l'Ecole nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée d'Abidjan (ENSEA), Cote d'Ivoire ;

M. Assouman MAINASSARA, Directeur général de la Planification et du Développement, Niger ;

Mme. Ramata Almamy MBAYE, Directrice Département des sciences sociales et humaines, ICESCO, Maroc ;

Dr. Nouhou Abdoul MOUMOUNI, OASIS Initiative, Université de Berkeley en Californie, USA ;

M. Alioune NDIAYE, ICESCO, Maroc ;

M. Saidou OUA, Directeur général de l'Autorité de Développement Intégré des États du Liptako-Gourma (ALG), Burkina Faso ;

M. Ada POUYE, Directeur de la coopération et du partenariat, Conseil économique, social et environnemental, Sénégal ;

Mme. Bintu Zahara SAKOR, Expert consultant, Peace Research Institute (PRIO), Norvège ;

Pr. Alioune SALL, Directeur Exécutif, Institut des Futurs Africains, Afrique du Sud ;

Pr. Mohamadou SALL, Professeur et directeur, Institut Population et Développement et Santé de la Reproduction (IPDSR), Université Cheikh Anta Diop, Sénégal ;

M. Bakary SAMBE, Directeur, Timbuktu Institute, Sénégal ;

Mr. Maye SECK SY, Conseillère technique en charge de la sécurité urbaine, Chef du Service des Relations extérieures et de la Coopération (SREC), Mairie de Dakar, Sénégal ;

Pr. Kouassivi Abdon SOFONNOU, Program Manager Research Program, CODESRIA, Sénégal ;

M. Serge STROOBANTS, Professeur et directeur pour l'Europe et la région MENA, Institute for Economics and Peace, Belgique ;

Dr. Zacharia TIEMTORE, Président du conseil d'administration, Institut Supérieur de Sécurité Humaine, Burkina Faso ;

Mme Eliza TANGARA, Directrice générale de la Planification et du Développement, Mali ;

Mme Nancy WILFEIR-FIELD, Directrice générale du Global Business Coalition for Health (GBC Health)

Structures éditoriales du groupe L'Harmattan

L'Harmattan Italie
Via degli Artisti, 15
10124 Torino
harmattan.italia@gmail.com

L'Harmattan Hongrie
Kossuth l. u. 14-16.
1053 Budapest
harmattan@harmattan.hu

L'Harmattan Sénégal
10 VDN en face Mermoz
BP 45034 Dakar-Fann
senharmattan@gmail.com

L'Harmattan Cameroun
TSINGA/FECAFOOT
BP 11486 Yaoundé
inkoukam@gmail.com

L'Harmattan Burkina Faso
Achille Somé – tengnule@hotmail.fr

L'Harmattan Guinée
Almamya, rue KA 028 OKB Agency
BP 3470 Conakry
harmattanguinee@yahoo.fr

L'Harmattan RDC
185, avenue Nyangwe
Commune de Lingwala – Kinshasa
matangilamusadila@yahoo.fr

L'Harmattan Congo
67, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
BP 2874 Brazzaville
harmattan.congo@yahoo.fr

L'Harmattan Mali
ACI 2000 - Immeuble Mgr Jean Marie Cisse
Bureau 10
BP 145 Bamako-Mali
mali@harmattan.fr

L'Harmattan Togo
Djidjole – Lomé
Maison Amela
face EPP BATOME
ddamela@aol.com

L'Harmattan Côte d'Ivoire
Résidence Karl – Cité des Arts
Abidjan-Cocody
03 BP 1588 Abidjan
espace_harmattan.ci@hotmail.fr

Nos librairies en France

Librairie internationale
16, rue des Écoles
75005 Paris
librairie.internationale@harmattan.fr
01 40 46 79 11
www.librairieharmattan.com

Librairie des savoirs
21, rue des Écoles
75005 Paris
librairie.sh@harmattan.fr
01 46 34 13 71
www.librairieharmattansh.com

Librairie Le Lucernaire
53, rue Notre-Dame-des-Champs
75006 Paris
librairie@lucernaire.fr
01 42 22 67 13

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉCONOMIE GÉNÉRATIONNELLE

COLLECTION GÉRÉE EN COLLABORATION AVEC LE CREG

En Afrique, la région du Sahel fait l'objet d'une attention particulière de la part de la communauté internationale en raison de son riche potentiel contrasté par la fragilité et l'aggravation de la situation sécuritaire, dans un contexte où la forte dynamique démographique est marquée par une part importante de la population jeune.

Ce constat a motivé l'initiative du présent ouvrage, dont l'ambition est d'approfondir la réflexion sur les causes structurelles des conflits et situations d'instabilité, en lien avec la dynamique démographique en Afrique en général et dans le Sahel en particulier. Il est le résultat d'une collaboration entre instituts nationaux de statistique et institutions de recherches de renom et combine à la fois des approches théoriques et empiriques qui ont permis de mettre en évidence le rôle déterminant de la démographie dans l'occurrence des crises sécuritaires au Sahel.

Cet ouvrage vise à fournir aux décideurs politiques et aux partenaires au développement les données et évidences qui pourraient contribuer à la conception de politiques publiques susceptibles d'apporter des réponses plus efficaces et plus durables aux défis actuels et futurs de la région du Sahel.

*Depuis janvier 2015, **Mabingué Ngom** est Directeur Régional de l'UNFPA pour la région de l'Afrique de l'Ouest et Centrale. Économiste-planificateur de formation, spécialiste en politiques publiques et expert en gestion du changement organisationnel, il capitalise plus de 30 années d'expérience au niveau national et à l'international. Mabingué Ngom a initié d'importants programmes en faveur de l'émergence de l'Afrique, notamment celui du dividende démographique pour atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD), Engagé aux côtés des jeunes il lance la campagne #PutYoungPeopleFirst en 2016. Nominé parmi les 100 Africains les plus influents du Most influent African, il a dirigé les travaux d'un ouvrage central sur l'importance stratégique des partenariats pour l'Afrique.*

Illustration de couverture :
© United Nations
CC BY-NC-ND 2.0
Johannes Zielcke

ISBN : 978-2-343-21786-4

21,50 €

9 782343 217864